



EVALUATION FINALE DU PROJET « REINTEGRATION SOCIOECONOMIQUE DES EX-COMBATTANTS DE BOKO-HARAM, DES VICTIMES ET DES RELAXES DE DIFFA »

RAPPORT FINAL

Raymond ONANA, Consultant international, Chef de mission

Hamidou HAROUNA, Consultant national

Décembre 2022

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET

Intitulé du projet	Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s)	PNUD (lead) – OHCHR	
Domaine de priorité du Fonds	Paix et dialogue politique/Coexistence et résolution pacifique des différends/Revitalisation de l'économie et génération des dividendes immédiats de la paix	
Objectif global	Contribuer à la consolidation de la paix par la réintégration à la vie civile des ex-combattants de Boko-Haram et des personnes relâchées par la justice au sein de leurs communautés d'origines ou dans des communautés d'accueil	
Stratégie d'intervention	Appropriation nationale en impliquant les autorités nationales (y compris les ONG et les organisations de la société civile) à toutes les étapes de planification, mise en œuvre et évaluation du projet ; Approche inclusive et participative, avec une prise en compte des différentes cibles dans le développement des activités du projet ; Renforcement des capacités des bénéficiaires à travers une mise en œuvre des opérations locales.	
Résultats escomptés et Produits du projet	<p>Résultat 1 : Les ex-combattants de Boko-Haram, les victimes et les relaxés accèdent à la réintégration socio-économique, vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés de façon autonome</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Produit 1.1 : Le cadre de vie des ex-combattants et des personnes relaxées est amélioré. ◆ Produit 1.2 : Les ex-combattants, les personnes relaxées, victimes de Boko-Haram et les populations hôtes sont sensibilisés sur les méfaits de la radicalisation et éduqués sur la citoyenneté. ◆ Produit 1.3 : L'accès aux opportunités économiques mixtes des ex-combattants, des relaxés et des populations hôtes est amélioré. <p>Résultat 2 : Le respect des droits humains des ex-combattants et relaxés est assuré en vue d'une coexistence pacifique</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Produit 2.1 : Un procès équitable répondant aux normes internationales à l'endroit de 1200 ex-combattants est assuré. ◆ Produit 2.2 : Le mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko-Haram est examiné et intégré dans le processus législatif d'amnistie. ◆ Produit 2.3 : Les garanties de non-réurrence et de réconciliation pour faciliter la réintégration dans les communautés sont identifiées et mises en œuvre. 	
Théorie de changement	<p>Si les ex-combattants et les relaxés de Boko-Haram suivent avec succès un programme d'éducation, communication et information pour un changement de comportement et une formation professionnelle,</p> <p>Si une justice conforme aux normes nationales et internationales leur est assurée,</p> <p>Si les communautés de la région de Diffa sont sensibilisées et appuyées afin de comprendre l'importance du processus de réintégration en cours,</p> <p>Alors les ex-combattants s'intègrent de manière harmonieuse dans les communautés dans le respect des droits de l'homme.</p>	
Marqueur Genre	2	
Budget approuvé du projet	PNUD: 2 800 000 USD OHCHR: 200 000 USD Budget global: 3 000 000 USD	
Durée du projet	Durée initiale : 18 mois Date de démarrage prévue : 1^{er} décembre 2017	Date d'achèvement prévue : 31 mai 2019 Date d'achèvement réelle : 31 août 2020 Durée totale du projet : 34 mois (intégrant une suspension et une extension sans coût)
Zone d'intervention	Région de Diffa	

	Huit (8) communes : Maine Soroa, Diffa, Nguigimi, Gueskerou, Chetimari, Kablewa, Bosso et Toumour
Partenaire(s) d'exécution :	<p>Gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses ◆ Ministère de la Justice ◆ Ministère de la Communication ◆ Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques ◆ Ministère de la Jeunesse et des Sports <p>Institutions Étatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Haute Autorité à la Consolidation de la Paix ◆ Agence Nationale Juridique et Judiciaire ◆ Gouvernorat de Diffa ◆ Mairies et Conseil régional de la Région de Diffa ◆ Secrétariat Exécutif de la Stratégie des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger ◆ Commission Nationale des droits humains du Niger ◆ Université de Diffa ◆ Comités de Dialogue Inter-religieux de Diffa <p>Société Civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Search For Common Ground ◆ Organisations de la société civile présentes à Niamey et dans la région de Diffa
Risques identifiés	<ul style="list-style-type: none"> (i) La dégradation de la situation sécuritaire due à la survenance des attentats qui pourrait compromettre la mise en œuvre et le suivi des interventions (indisponibilité des bénéficiaires, limitation des mouvements du staff dans les zones d'intervention, etc.) (ii) Les combattants de Boko-Haram pourraient en masse regagner le Niger en venant des autres pays du Bassin du Lac Tchad pour bénéficier du programme (iii) Le projet est perçu par Boko-haram comme partie de la stratégie de contre-insurrection, donc partie au conflit (iv) Les procédures internes des agences peuvent retarder la mise en œuvre du projet (v) Faible capacité technique et institutionnelle ou absence des partenaires de mise en œuvre au niveau local (vi) Le vide juridique sur le statut des personnes repenties, libérées et en détention (vii) Absence de juridictions spécialisées dans la région de Diffa (viii) Le projet risque de créer une inflation conjoncturelle qui limiterait l'accès à certains services/marchés/moyens de consommation aux populations qui ont un faible pouvoir d'achat (ix) Le projet risque de créer une frustration chez les communautés qui le considéreraient comme une récompense des ex-combattants (x) Le centre de cantonnement est situé à 200 km de la ville de Diffa zone dévastée par Boko-Haram, ce dernier risque d'être attaqué par les éléments de Boko-Haram pour récupérer leurs amis ou attaque contre l'équipe du projet qui va faire des missions mixtes dans les communes victimes de la crise (xi) L'adoption d'une loi d'amnistie totale pour les personnes s'étant rendues aux autorités du Niger, sans prise en considération des actes commis par ces personnes, risque de mener à l'impunité, contrairement aux standards et normes du droit international des droits de l'homme applicable

SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS	vi
REMERCIEMENTS	viii
LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	ix
RESUME EXECUTIF	x
I- INTRODUCTION	1
II- CONTEXTE DE L'EVALUATION	1
2.1. Contexte socioéconomique du Niger	1
2.2. Contexte sécuritaire du Niger	2
2.3. Contexte de l'égalité de genre au Niger	2
2.4. Contexte sécuritaire du Niger	4
2.5. Contexte spécifique du Projet	4
III- GENERALITES SUR LE « PROJET COHESION SOCIALE PBF_PNUD_UNHCR DIFFA	6
3.1. Titre du Projet	6
3.2. Objectif global	6
3.3. Durée de mise en œuvre	6
3.4. Budget du projet	6
3.5. Théorie du changement	7
3.6. Résultats escomptés de la mise en œuvre du Projet	7
3.7. Produits escomptés dans le cadre du Projet	7
3.8. Parties prenantes de la mise en œuvre du Projet	7
IV- RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DE L'EVALUATION	9
4.1. Justification de l'évaluation	9
4.2. But et Utilisation de l'évaluation	9
4.3. Objectifs et portée de l'évaluation	9
4.4. Substance du mandat de l'équipe d'évaluation	10
4.5. Livrables à produire	11
4.6. Coordination et Gestion de l'évaluation	11
V- CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS Y RELATIVES	13
5.1. Critères d'évaluation	13
5.2. Questions d'évaluation	13
VI- CADRE D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE	15
VII- OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES	17

VIII-	METHODOLOGIE	18
8.1.	Approche méthodologique	18
8.2.	Méthodes de l'évaluation	18
8.3.	Cadre d'échantillonnage	21
8.4.	Traitement et analyse des données	25
8.5.	Considérations éthiques	25
8.6.	Limites de la méthodologie	26
8.7.	Méthodes d'analyse de la prise en compte du genre	27
IX-	CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DE L'EVALUATION	29
9.1.	Pertinence du Projet : Pertinent 5/6	29
9.2.	Cohérence : Moyennement Cohérent 4/6	44
9.3.	Efficacité : Satisfaisante 5/6	48
9.4.	Efficiencce du Projet : Satisfaisante 5/6	64
9.5	Durabilité : Probable 5/6	69
9.6	Impact du Projet : Satisfaisant 5/6	74
X-	BONNES PRATIQUES	79
XI-	LECONS APPRISES	81
XII-	CONCLUSIONS FINALES	82
XIII-	RECOMMANDATIONS	85
	BIBLIOGRAPHIE	87
	ANNEXES	88
	Annexe 1 : Termes de référence	i
	Annexe 2 : Matrice d'évaluation et questions clés	xvi
	Annexe 3 : Guides d'entretien semi-structurés	xxiii
	Annexe 4 : Fiche de visite des sites de réalisation	xxx
	Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires	xxxii
	Annexe 6 : Analyse des données quantitatives du projet appuis à la cohésion sociale	xxxvi
	Annexe 7 : Photos illustratives de la collecte des données	xlvii

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
CNDH	Commission Nationale des Droits Humains
COOPI	Cooperazione Internazionale
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CPD	Document de Programme de Pays
CTC	Comité Technique Conjoint
DIM	Direct Implementation Modality / Modalité de mise en œuvre directe
GANE	Groupe Armé Non Etatique
GNUE / UNEG	Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HD	Centre pour le Dialogue Humanitaire
ICSP	Instrument Contribuant à la Stabilité et à la Paix
IDH	Indice de Développement Humain
LOA	Letter of Agreement
NUNO	Organisations Participantes Non Nations Unies
OCDE	Organisation de Coopération et le Développement Economiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHCHR / HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PBF	Peacebuilding Fund / Fonds de Consolidation de la Paix
PBSO	Peacebuilding Support Office / Bureau d'appui des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document de projet
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RUNO	Organisations des Nations-Unies Participantes
SDDCI 2035	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SFCG	Search For Common Ground
SNU	Système des Nations Unies
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNOAU	Bureau des Nations Unies auprès de l'Union Africaine
UNOCA	Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale
UNODC	Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime
UNOWAS	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
USD	Dollar des Etats Unis
WANEP	West Africa Network for Peacebuilding / Réseau Ouest Africain pour la Consolidation de la Paix

REMERCIEMENTS

A la fin de l'évaluation du Projet « *Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa* », la mission de l'évaluation souhaite remercier le PBF, le PNUD, l'OHCHR et les partenaires d'exécution de la mise en œuvre de ce Projet, ainsi que toutes les parties prenantes qui ont facilité le déroulement de cette mission.

Il s'agit notamment des équipes du PNUD, de l'OHCHR, les responsables des services techniques des ministères concernés, les ONG partenaires de mise en œuvre qui ont facilité l'organisation des déplacements et des rencontres avec les acteurs clés du projet, mais également les acteurs institutionnels et les bénéficiaires ciblés par la collecte des données qui ont bien voulu accueillir la mission et lui ont fourni des informations capitales ainsi qu'une précieuse documentation sans lesquelles cette mission n'aurait pas pu obtenir les résultats escomptés.

Que l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires qui ont accueilli cette mission et lui ont apporté l'appui nécessaire à sa réalisation trouve ici l'expression de sa profonde gratitude pour cet accueil, ainsi que pour les informations qu'ils ont bien voulu mettre à sa disposition.

L'équipe d'évaluation

LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Budget du projet selon les catégories de dépenses de l'ONU	6
Tableau 2 : Questions d'évaluation.....	13
Tableau 3 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation.....	15
Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence	15
Tableau 5 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence	16
Tableau 6 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité	16
Tableau 7 : Echelle d'appréciation de la performance de l'Impact.....	16
Tableau 8 : Illustration de la Matrice des questions d'évaluation liées à l'analyse de la prise en compte du genre.....	27
Tableau 9 : Examen critique des indicateurs de performance du Projet basé sur les données du Cadre de résultats.....	41
Tableau 10 : Récapitulatif du niveau de réalisation des activités du à la clôture	50
Tableau 11 : Appréciation du niveau de progression des indicateurs à la clôture du Projet	56
Tableau 12 : Récapitulatif des évidences de la performance du Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram	82
Graphique 1 : Illustration par catégories d'acteurs de la participation des répondants touchés par la collecte des données .	22
Graphique 2 : Illustration du poids relatif des Communes cibles à la fourniture des données collectées	22
Graphique 3 : Distribution des répondants selon le genre	23
Graphique 4 : Distribution selon les tranches d'âge des répondants ayant participé à la collecte des données.....	23
Graphique 5 : Distribution selon la situation économique des répondants ayant participé à la collecte des données.....	24
Graphique 6 : Proportion des répondants ayant participé à la collecte des données porteur ou non porteur de handicap	24
Figure 1 : Illustration de l'articulation entre les activités, produits, effets et impacts du Projet.....	38
Figure 2 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 1 du Projet.....	39
Figure 3 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 2 du Projet.....	40

RESUME EXECUTIF

1. Contexte et justification du Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram

Face à l'augmentation des cas de reddition des ex-combattants observée dans la Région de Diffa depuis décembre 2016, le Gouvernement du Niger a sollicité l'appui technique et financier des partenaires pour assurer une bonne prise en charge dans le camp de Goudoumaria et une gestion efficace d'une populations dont les effectifs devraient être portés de 160 à 500 ex-combattants au terme des 18 mois prévus pour la durée du projet. Cette expérience pilote qui a bénéficié de la capacité du PBF à financer des initiatives à impact rapide à travers un cadre cohérent et unifié du Système des Natins-Unies devait permettre au Gouvernement d'amplifier le processus de reddition en vue de diminuer l'état de belligérance et aller vers la normalisation de la situation dans la Région.

Financé à hauteur de 3 000 000 USD et mis en œuvre à partir du 1^{er} décembre 2017 pour une période initiale de 18 mois dans 8 communes de la région de Diffa (Maine Soroa, Diffa, Nguigimi, Gueskerou, Chetimari, Kablewa, Bosso, Toumour), le projet constituait une contribution conjointe des bureaux pays du PNUD et l'OHCHR aux efforts du Gouvernement du Niger en matière de cohésion sociale et d'intégration socio-économique des ex-combattants et ex-associés de Boko Haram.

2. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs assignés à la mission d'évaluation, qui intervient une vingtaine de mois après la clôture du Projet le 30 juin 2020, consistaient à (i) mesurer les résultats atteints ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de l'intervention, les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de la mise en œuvre du Projet au Niger ; (ii) formuler des recommandations et donner des orientations d'amélioration pour les prochaines interventions du PBF au Niger ; et (iii) déterminer l'impact de la COVID-19 en 2020 sur les interventions du Projet.

3. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a privilégié les méthodes mixtes pour accéder à l'information et parvenir à répondre de façon adéquate aux objectifs visés par la mission. La conduite de l'évaluation a été articulée autour de la revue documentaire, de 209 entretiens individuels (dont 14 entretiens semi-structurés et 195 rencontres portant sur l'enquête de perception) et 6 discussions de groupes ayant touché 244 répondants au total. La zone de déroulement de l'évaluation a été limitée dans et autour des périmètres urbains de 5 des 8 communes touchées par le Projet : Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari. Le traitement et l'analyse des données collectées ont permis de produire les livrables prévus pour la mission.

4. Résultat global de l'évaluation

Le bilan de la mise en œuvre du projet est qualifié de globalement satisfaisant avec un score global de 4,83/6. Ce score est obtenu à partir de la moyenne des scores obtenus pour les différents critères évalués (Pertinence 5/6 ; Cohérence 4/6 ; Efficacité 5/6 ; Efficience 5/6 ; Impact 5/6 ; Durabilité 5/6). En considération de la qualité des performances réalisées par le Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram, l'équipe de consultants mobilisée pour son évaluation estime que : (i) sa mise en œuvre était amplement justifiée, et (ii) les effets perceptibles sur le terrain rendent nécessaire l'implémentation d'initiatives complémentaires de consolidation, de réplication et de passage à l'échelle dans les communes et régions sujettes aux problématiques d'accueil et de réintégration socio-économique des ex-combattants et ex-associés de Boko Haram.

5. Principaux constats de l'évaluation

5.1. Pertinence (Pertinent 5/6)

QE : Dans quelle mesure les objectifs du Projet répondaient-ils aux priorités nationales de développement, aux attentes des communautés bénéficiaires, ainsi qu'aux produits et résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?

Le Projet réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram et des relaxés a été conçu dans la perspective de son alignement (i) aux défis développement identifiés dans l'énoncé de Vision de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI 2035) et son objectif de développement qui puisent leur substance dans le préambule de la Constitution du 25 Novembre 2010 ; (ii) à au moins 3 des 4 sous-programmes du Programme 9 du PDES portant sur le renforcement de la sécurité et de la consolidation de la paix ; et (iii) aux objectifs et axes d'intervention du plan de sortie de crise de la Région de Diffa qui était en gestation à son démarrage.

Par rapport aux engagements internationaux souscrits par le Niger, le Projet est en parfaite cohérence avec plusieurs cibles de l'ODD 16 et des aspirations de l'Agenda 2063. Par rapport à l'approche régionale, il est aligné aux objectifs et à l'ensemble des 9 piliers de la stratégie régionale pour la stabilisation, le redressement et la résilience des zones affectées par Boko Haram dans la région du Bassin du Lac Tchad.

L'attention de la Communauté internationale de manière tout à fait particulière à l'endroit du Niger sous-tend son alignement aux résolutions 2349 du 31 mars 2017 ; 1373 (2001) ; 2178 (2014) et 1237 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. En tant que contribution de l'Equipe Pays des Nations-Unies aux défis de développement du Niger, il a été aligné à l'Effet 2 de l'UNDAF 2019-2021 et aux objectifs des CPD des Agences récipiendaires. Son éligibilité au financement du PBF est consubstantielle à son alignement au domaine d'intervention prioritaire N°2 du PBF

QE : Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?

La conception du Projet a pris la précaution de définir une théorie de changement. Tout en reconnaissant à la conception du Projet le mérite d'avoir développé un cadre propice au suivi des changements escomptés de la mise en œuvre des activités, la mission note l'absence d'une représentation schématique qui aurait permis de mieux cerner l'enchaînement entre les résultats attendus et leur contribution aux priorités de développement du Niger, ainsi qu'aux objectifs portés par le SNU et le PBF dans le pays.

L'évaluabilité du Projet est certaine au regard du contenu de son cadre conceptuel. Le Cadre de Résultats qui soutient ces analyses a été décliné en activités, produits, résultats et indicateurs. Dans cette panoplie d'outils, les indicateurs ont été définis pour faciliter une visualisation des progrès réalisés par le Projet.

La réalisation d'une étude de base aurait permis de déterminer de manière objective et vérifiable la situation de référence de chacun des indicateurs, ainsi que la cible visée pour chacun d'entre eux à la clôture du Projet.

5.2. Cohérence (Moyennement cohérent 4/6)

QE : Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles complémentaires à d'autres interventions menées par les agences du SNU, le gouvernement et d'autres PTF ?

L'évaluation tient à souligner la clarté et l'effectivité de l'approche synergique qui a prévalu à l'étape de conception et a consisté à identifier des espaces de complémentarité restés inoccupés au terme des interventions précédentes ou en cours relatives à la consolidation de la paix. Cette analyse situationnelle des activités relatives à la consolidation de la paix en cours, et des déficits à combler en cette matière dans la Région de Diffa s'inscrit dans une logique de renforcement de la pertinence du Projet

La mission note que la stratégie d'intervention a été axée sur une répartition des activités entre les agences récipiendaires en fonction de leurs domaines d'expertise. C'est dans cette perspective que le PNUD devait mettre en valeur toute son expérience dans l'accompagnement des processus de réinsertion communautaire et de cohésion sociale en situation de post-conflit, alors que l'OHCHR devait accentuer son action sur les volets de renforcement du cadre juridique, de justice transitionnelle et de respect des droits de l'homme.

La perspective de l'implication des autorités nationales par le biais du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la justice, de la HACP, des administrations déconcentrées et des ONG partenaires d'exécution et de la société civile à toutes les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation est un axe de renforcement de la cohérence interne du Projet qui relève des bonnes pratiques attribuables au Projet

L'extension de la crise de Boko Haram à l'ensemble des Etats riverains du Bassin du Lac Tchad illustre la nécessité pour le Gouvernement du Niger d'inscrire ses efforts pour la lutte contre Boko Haram dans une approche régionale de mutualisation des énergies et des ressources.

5.3. Efficacité (Satisfaisante 5/6)

QE : Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?

La comparaison entre les prévisions et les réalisations indique un niveau de couverture des activités à la clôture du Projet qui peut être qualifiée de très satisfaisante. Si la mission devait se limiter à une analyse quantitative de la contribution des activités et Produits à l'atteinte des résultats escomptés, il en découlerait que la mise en œuvre des activités des Produits 1,1, 1.2 et 1.3 correspond à un taux d'achèvement global de 87% pour l'ensemble des produits de soutien du Résultat 1 et de 68 ; 69% pour les Produits 2.1, 2.3 et 2.3 à hauteur de 68,69%.

L'absence d'une étude de fin de projet corrélée avec les données d'une étude de base qui aurait permis de déterminer les situations de référence des indicateurs ainsi que les niveaux escomptés de leurs cibles à la clôture du Projet renforce la difficulté de l'évaluation à se prononcer sur le niveau d'achèvement des Produits et de leur contribution à l'obtention des changements transformationnels

QE : Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur genre affecté au Projet reflète-t-il la réalité ?

La distribution par sexe des bénéficiaires des activités reflète un intérêt constant pour la prise en compte des préoccupations liées au genre.

Ceci étant, la mission tient à souligner une attitude des parties prenantes du Projet sur ce qui pourrait être assimilé à une faible considération du rôle des femmes qui se situe au-delà des rôles reproductifs et domestiques dans BoKo Haram : les données produites par des sources fiables telles que l'ISS du Niger indiquent que beaucoup de femmes n'ont pu accéder au programme qu'en tant qu'épouses ou filles de combattants, et non comme bénéficiaires à part entière.

L'implication des femmes et des jeunes étant de l'ordre de 40 à 55% selon le cas, l'on peut présumer que les allocations de ressources conséquentes ont été mobilisées pour assurer une implication efficace des différentes catégories d'acteurs aux activités prévues, ce qui amène l'évaluation à se prononcer favorablement la validité du GEN 2 attribué au Projet à la conception.

5.4. Efficience (Satisfaisante 5/6)

QE : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique?

La suspension des activités du Projet pendant 9 mois à compter du 31 mai 2019 relève de la volonté des parties prenantes à garantir le meilleur rapport qualité/prix.

La maîtrise des coûts de livraison du Projet a renforcé l'efficience de celui-ci grâce à des ajustements opérés dans la structure du budget initial et d'une allocation optimale des ressources humaines au sein d'une structure de gestion allégée : le coût de livraison, comprenant les coûts administratifs/indirects, de personnel et de suivi-évaluation, a été arrêté à 444 495 USD, soit 15% des ressources financières planifiées.

La stratégie mise en œuvre pour l'utilisation des ressources définie pendant la période de suspension a engendré des résultats satisfaisants du point de vue de l'efficience. Le choix de la modalité DIM obéit également à la logique de minimisation des risques liés au de ressources au regard des capacités des partenaires nationaux dans la gestion des ressources des projets. Par ailleurs, la mission d'évaluation souligne que la structure de gestion allégée semble également avoir contribué à l'efficience du projet. Ce dispositif allégé permettait un déblocage assez rapide des ressources pour la mise en œuvre des activités.

La mission d'évaluation souligne néanmoins qu'en l'absence de la documentation sur l'utilisation des ressources du Projet qui n'a pas été mise à sa disposition, certains constats sur l'efficience de l'utilisation des ressources s'appuient sur l'hypothèse de consommation complète des ressources prévues conformément à la répartition présentée dans le PRODOC.

QE : Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficiente des ressources du Projet ?

Le gouvernement du Niger a été un partenaire essentiel qui a grandement œuvré pour l'atteinte des objectifs du projet tout au long de sa mise en œuvre. L'illustration parfaite de son initiative et de son engagement est qu'au moment de la suspension du projet au 31 mai 2019, 234 personnes résidaient dans le centre d'internement de Goudoumaria où elles étaient prises en charge sur les ressources propres du gouvernement. Il en a été ainsi tout au long de la période de suspension du projet, selon les responsables du Ministère de l'intérieur rencontrés.

La célérité dans la mise en œuvre des activités lors de la phase de prolongation résulte en partie de nombreux partenariats établis avec des institutions publiques et des organisations de la société civile. Toutes les cibles directes et indirectes du projet dans les communautés d'accueil se sont fortement mobilisées lors de la mise en œuvre des activités, contribuant ainsi significativement à la réussite du projet.

Par ailleurs, la mission d'évaluation note que pendant la mise en œuvre, d'autres agences du SNU (OIM, UNICEF) ont rejoint le PNUD et l'OHCHR dans la réalisation du projet.

QE : Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources ?

Le pilotage du projet est attesté à travers plusieurs décisions (suspension du projet au 31 mai 2019, utilisation du mode de paiement direct pour les prestations réalisées dans le camp de Goudoumaria, révision du PRODOC et extension de la durée de mise en œuvre sur 6 mois) qui semblent avoir été idoines pour la réalisation de l'ensemble des interventions souhaitées lorsqu'on observe qu'environ 75% du budget global du projet a été consommé sur ces six derniers mois.

La fonctionnalité des organes de pilotage et de suivi des activités a été attestée par les acteurs rencontrés sur le terrain.

Toutefois, le projet a pâti de faiblesses de ces organes relatives à leur conception et à la documentation du travail effectué. Sur le plan de la conception, la mission souligne que les deux versions du PRODOC ne présentent pas un organe dédié au pilotage du projet qui se distingue de l'instance de suivi opérationnel. Concernant la documentation, la mission d'évaluation n'a pas obtenu de rapport de mise en œuvre des activités sur les dix-huit premiers mois. Le seul rapport de suivi obtenu est celui produit à la fin du projet, au terme de la prolongation. Sur le plan qualitatif, la mission d'évaluation note que ce rapport ne fait pas un point sur l'évolution des cibles définies dans le PRODOC. Un accent semble avoir été mis sur l'obtention des extrants et non des produits escomptés.

5.5. Durabilité (Probable 5/6)

QE : Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ?

Bien que la stratégie de sortie du projet n'ait pas été développée au cours de la phase conceptuelle et n'ait pas non plus fait l'objet d'une élaboration concertée avec les parties prenantes nationales et locales au cours de la phase d'implémentation, le projet a pu compter sur des forces spécifiques favorables à la durabilité des acquis, notamment le renforcement multiforme des capacités des parties prenantes et leur implication assidue dans la mise en œuvre des activités. Le projet a ainsi contribué à consolider l'implantation de certains partenaires d'exécution dans les zones d'intervention (cas du WANEP).

Au niveau communautaire, les comités de paix et de sécurité mis en place avec l'appui du Projet présentent toutefois de faibles perspectives de survivance après la clôture des interventions compte tenu de leur faible connexion avec le Conseil National de Sécurité dont l'aire de fonctionnement est limitée au niveau départemental et le maintient éloigné du niveau communautaire. Leur viabilité financière et institutionnelle est également remise en question par les acteurs locaux qui assistent à la création et la dissolution de ces comités au gré de l'apparition des projets et des partenaires.

QE : Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?

Les ressources publiques disponibles pour assurer la prise en charge des ex-combattants et ex-associés de Boko Haram apparaissent globalement en deçà des attentes. Mais le Gouvernement nigérien paraît donc largement tributaire des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des actions de reddition volontaire et de réintégration socio-économique des ex-combattants et ex-associés de Boko Haram.

S'appuyant sur les leçons tirées de la mise en œuvre ainsi que les effets visibles obtenus et le potentiel du Projet en matière de génération d'impacts appréciables, le PNUD s'est engagé aux côtés du Gouvernement nigérien en vue de la conception d'un nouveau projet étalé sur une période de 5 ans dans le domaine de la reddition volontaire des ex-associés de Boko Haram. L'intérêt du PNUD est illustré par la mobilisation de ressources supplémentaires auprès de bailleurs de fonds (UE, gouvernements de Grande Bretagne, de Suède et d'Allemagne). L'intérêt des partenaires au développement pour la continuité des appuis est perceptible au-delà du SNU : la Banque Mondiale a initié un projet de 5 ans en faveur de l'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil des régions de Diffa, de Tahoua et de Tillabéri, l'objectif étant d'améliorer l'accès aux services de base et aux opportunités économiques en faveur des communautés affectées par les déplacements forcés.

5.6. Impact (Satisfaisant 5/6)

QE : Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à l'intégration harmonieuse des ex-combattants et des relaxés de Boko Haram dans les communautés ?

Quelques chiffres illustrent le changement de comportement des ex-combattants et des relaxés de Boko Haram : des 235 ex-associés de Boko Haram pour lesquels le projet a intervenu, seulement 2 sont retournés aux côtés de Boko Haram (responsables PBF) ; aucun incident n'a été perpétré par ces ex-associés dans les communautés d'accueil (.responsables du Ministère de l'intérieur) ; 92% des répondants de l'enquête de perception pensent que les ex-combattants et les relaxés de Boko Haram ont pris conscience des méfaits de la radicalisation et ont adhéré aux valeurs de citoyenneté promues par les autorités.

Concernant les changements anticipés au terme de l'action, la mission d'évaluation note que l'intégration des ex-associés de Boko Haram s'est faite de façon harmonieuse : 90% des répondants pensent que les ex-combattants de Boko Haram et les détenus relaxés vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés d'accueil ; 72% estiment que le processus de réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés mis en œuvre par le projet a contribué à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la communauté ; 83% pensent que les tensions entre les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés et les autres membres de la communauté ont diminué dans la localité.

Malgré l'obtention de changements escomptés, de nombreux relents de discriminations envers les ex-associés de Boko Haram et un sentiment d'injustice chez les victimes, qui appellent l'attention du Gouvernement et de ses partenaires sur la nécessité d'une veille permanente pour le maintien de la stabilité et de la cohésion sociale dans la région de Diffa.

6. Conclusions et recommandations principales

Les acquis du Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram qui reposent sur les évidences développées ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces qui doivent être consolidées dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions mises en œuvre. Ses performances ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors de son contrôle (notamment la volatilité du contexte sécuritaire, la méfiance entre ex-associés de Boko Haram et communautés hôtes et l'analphabétisme des bénéficiaires), mais aussi par des faiblesses inhérentes à sa conception et à sa stratégie de mise en œuvre qui constituent autant de défis et leçons à tirer pour la poursuite des interventions dans le cadre d'une phase subséquente.

Sur la base des leçons tirées de la mise en œuvre du Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram, l'équipe d'évaluation formule les recommandations ci-après :

Sur la pertinence des interventions similaires

➤ A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSQ/PBF et des Agences du SNU récipiendaires

- **Recommandation 1** : Renforcer la pertinence et la qualité des interventions à mettre en œuvre par une approche conceptuelle qui s'inscrit dans une perspective de réalisation des changements transformationnels qui dépassent la vision de court terme généralement adossée à l'obtention des produits et à la mise en œuvre des activités
- **Recommandation 2** : Adresser prioritairement les causes des problématiques d'intégration socio-économique des ex-associés de groupes terroristes, de cohésion sociale et de stabilisation par les initiatives à mettre en œuvre plutôt que leurs conséquences dans l'optique d'impulser des changements transformationnels

➤ A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (PNUD et OHCHR)

- **Recommandation 3** : Garantir l'évaluabilité des projets par la disponibilité d'un plan et d'un système de suivi-évaluation articulés autour d'un cadre de résultats approprié et des indicateurs de performance de qualité mis à jour dès la phase de conception et actualisés au fil de la mise en œuvre

Sur la cohérence des initiatives de réintégration socio-économique des ex-associés de Boko Haram

➤ A l'attention du Gouvernement du Niger

- **Recommandation 4** : Consolider le leadership stratégique du Gouvernement du Niger et assurer la cohérence des projets similaires à travers un renforcement de l'orientation et de la coordination des interventions des partenaires au développement

- **Recommandation 5** : Inscrire les projets relevant de la lutte contre Boko Haram dans une perspective de mutualisation des énergies et des ressources à l'échelle régionale
- Au niveau national fixer les objectifs de stabilisation à long terme et définir les délais pour leur réalisation

Sur l'efficacité et l'efficience des projets similaires

➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 6** : Renforcer la qualité des interventions par la mise en place une plateforme apte à générer les données consolidées et fiables sur la progression des indicateurs et la validation des effets et impacts issus des interventions

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (PNUD et OHCHR)**

- **Recommandation 7** : Renforcer l'assurance qualité des interventions des Agences du SNU récipiendaires par une implication soutenue des spécialistes en suivi-évaluation à toutes les étapes des projets, et par la mise en place et l'appui au fonctionnement de dispositifs de gestion de connaissance en vue d'une remontée et d'une analyse plus régulière des informations sur les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises des projets

Sur la durabilité

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (PNUD et OHCHR)**

- **Recommandation 8** : Renforcer le leadership des parties prenantes locales dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers l'élaboration concertée d'une stratégie de sortie précisant leurs responsabilités au-delà de l'arrêt des financements
- **Recommandation 9** : Choisir des métiers qui correspondent à la demande du marché à l'endroit des bénéficiaires (ex combattants)
- **Recommandation 10** : Réaliser une étude de traçabilité et de repérage des ex combattants afin de les identifier (base de données et coordonnées)
- **Recommandation 11** : Identifier les filières porteuses à partir d'une étude de marchés et assurer un suivi post formation des bénéficiaires (ex combattants repentis) en activité génératrice de revenus
- **Recommandation 12** : Mettre en place des activités pour les ex-combattants qui cadrent réellement avec les réalités de la zone pour éviter l'abandon ou la liquidation des kits par beaucoup d'ex-combattants comme dans le cadre de ce projet

Sur l'impact

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (PNUD et OHCHR)**

- **Recommandation 13** : Réorienter la vision et la logique d'intervention des projets similaires sur l'atteinte des changements transformationnels et non sur la livraison des produits
- **Recommandation 14** : Systématiser les évaluations finales des projets juste après la mise en œuvre pour ne pas perdre les informateurs clés
- **Recommandation 15** : Revoir à la hausse les appuis financiers des ex-combattants de façon à leur permettre de s'installer convenablement pour la conduite de leurs activités post formation
- **Recommandation 16** : Faire l'encadrement technique et financier des ex combattants après leurs formations afin de pérenniser leurs activités
- **Recommandation 17** : Identifier et repérer les ex combattants après leurs formations, afin de constituer une banque de données locales pour les partenaires et l'Etat du Niger

I- INTRODUCTION

1. L'évaluation finale du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa », désigné dans ce document « Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram » intervient vingt-deux (22) mois après sa clôture. Cette évaluation est conforme aux procédures du PNUD, ainsi qu'à la politique du PBF qui rend obligatoires les évaluations inscrites dans les accords de partenariat. Elle s'inscrit également dans le respect des prescriptions du Document de Projet (PRODOC) relatives au suivi-évaluation qui prévoient entre autres la réalisation d'une évaluation finale externe en vue d'apprécier l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le PRODOC.
2. Le présent rapport final qui fait partie intégrante des livrables attendus de l'évaluation est structuré selon les normes et standards du Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation (GNUE) et les exigences spécifiques du PNUD en matière d'évaluation des projets et programmes. A cet effet, il a été articulé autour : (i) d'un Résumé Exécutif ; (ii) du contexte de l'évaluation ; (iii) de son objet ; (iv) de ses buts et objectifs ; (v) de sa portée ; (vi) des critères et questions d'évaluation (vii) de la méthodologie ; (ix) des considérations éthiques et principes de l'évaluation ; (x) des constats et conclusions préliminaires ; (xi) des leçons apprises et bonnes pratiques ; (xii) des conclusions finales. (xiii) des recommandations suivies des annexes.

II- CONTEXTE DE L'EVALUATION

2.1. Contexte socioéconomique du Niger

3. Le Niger est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui couvre une superficie de 1.267.000 km² dont les 2/3 du territoire sont désertiques. Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2012, la population du Niger était estimée à 17.138.707 habitants répartie entre 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes¹.
4. En 2019, le Niger était classé au 189ème rang à l'IDH des Nations-Unies avec une valeur de 0,394 qui le maintient dans la catégorie de "développement humain faible". Parmi les partenaires qui apportent des contributions pour l'atteinte des objectifs de développement de ce pays, le Système des Nations-Unies appuie le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, dans l'optique d'une plus grande résilience aux crises alimentaires, aux catastrophes d'origine naturelle, et aux effets du changement climatique, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Ce qui passe par une prise en compte des questions liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes nigériennes.
5. Au cours de la dernière décennie, l'économie nigérienne a compté parmi les plus robustes de l'Afrique sub-saharienne en s'établissant à une croissance moyenne annuelle de 6,1% pour son PIB². Ces belles performances ont malheureusement été affectées par la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 et les attaques terroristes de plus en plus violentes qui ont abouti à un recul de la croissance à 3,6% en 2020.
6. Ce recul a fortement entamé les efforts fournis par le pays, notamment en ce qui concerne le revenu par habitant qui a régressé de 0,2% en 2020, au même moment où l'on observait une augmentation de la pauvreté qui a atteint 41,7% de la population, soit 400 000 personnes supplémentaires qui vivent désormais dans l'extrême pauvreté³.

¹ Données du Bureau Régional Afrique de l'Ouest et Centrale de ONU Femmes.

² Données du Bureau Pays de la Banque mondiale au Niger, à retrouver dans un rapport intitulé « 2021 Note sur la situation économique Niger : Maximiser l'efficacité des dépenses publiques pour mieux reconstruire ». <https://documents1.worldbank.org/curated/en/312941626237789841/pdf/Niger-Spring-2021-Economic-Update-Maximizing-Public-Expenditure-Efficiency-for-Rebuilding-Better.pdf>

³ Données du Bureau Pays de la Banque mondiale.

7. Les chocs encaissés par l'économie nigérienne ont produit des effets négatifs en termes de pertes de revenus dus aux licenciements et à la baisse des envois de fonds depuis l'étranger, de détérioration de la dotation en capital humain en raison de la fermeture des écoles et de l'augmentation conséquente du taux d'abandon scolaire en particulier chez les filles et les personnes les plus vulnérables.
8. En dépit de tous ces effets négatifs, l'économie nigérienne semble avoir mieux résisté à la crise. En effet, la croissance économique nigérienne s'est maintenue à 4,9 % en 2016 et 2017, avant de s'établir à 5,2% en 2018, 5,6% en 2019, 1,2% en 2020, 6,9% en 2021 et 7,8% en 2022⁴. Les projections pour 2024 prévoient une croissance à deux chiffres, estimée à 12,8%⁵. Cette dynamique a été soutenue par la performance du secteur agricole dont la valeur ajoutée est passée de 1 612 milliards en 2016 à 2 000,4 milliards en 2020, ainsi que par un regain des activités des industries extractives et la mise en œuvre de la seconde phase du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021).

2.2. Contexte sécuritaire du Niger

9. Les attaques des groupes armés non étatiques dans les zones du Liptako et du Lac Tchad continuent de destabiliser ce pays. Les femmes font les frais de l'insécurité engendrée dans l'Est du Niger par la secte Boko Haram, et dans l'Ouest où sont localisés les groupes tels que l'état islamique au grand sahara et le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, drainant 571.504 réfugiés en novembre 2021⁶.
10. Les effets de l'insécurité armée et le changement climatique continuent d'impacter négativement l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, les femmes disposent souvent de moins de moyens que les hommes pour se protéger. Avec les enfants, elles constituent généralement la majorité des populations réfugiées ou déplacées. Elles sont la cible récurrente de tactiques guerrières comme la violence sexuelle. Elles sont le plus souvent tenues à l'écart des négociations de paix, bien qu'elles soient à la tête de mouvements pacifiques, et à l'origine des relèvements communautaires des différentes crises climatiques, agrosylvopastorales et halieutiques. Exclues des processus de reconstruction, les femmes ont moins de chances de reprendre une vie normale, d'obtenir justice pour les violations de leurs droits fondamentaux et de contribuer à la réforme des lois et des institutions publiques.

2.3. Contexte de l'égalité de genre au Niger

11. La promotion des droits des femmes et des filles, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est encadrée au Niger par un arsenal juridique et un dispositif institutionnel mis en place par les pouvoirs publics à cet effet.
12. **Au plan juridique**, le Niger a ratifié un ensemble de conventions internationales confirmées par des textes nationaux, notamment : (i) la Convention sur la répression de la traite des femmes majeures, ratifiée en 1961 ; (ii) la Convention sur le consentement au mariage, ratifiée en 1964 ; (iii) la Convention sur les droits politiques de la femme ratifiée en 1964 ; (iv) la Convention 100 de l'OIT sur l'égalité de rémunération entre la main d'œuvre masculine et la main d'œuvre féminine pour un travail à valeur égale, ratifiée en 1966 ; (v) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée en 1999.

⁴ Voir « Perspectives économiques au Niger » sur le site <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/niger/niger-economic-outlook>

⁵ PNUD 2020, Banque Mondiale et FMI avril 2021

⁶ [UNHCR Niger - Operation Update - November 2021 - FR.pdf](#)

13. **Au plan interne**, le Code Pénal représente l'instrument juridique de base pour la défense des droits de femmes. Son contenu révisé en 2003 prend en compte certaines violences faites aux femmes tels que le harcèlement sexuel, les mutilations génitales féminines, l'esclavage, le proxénétisme, l'incitation à la débauche et le viol. Ce dispositif juridique est complété par une Politique nationale genre élaborée en 2008 qui sert de « cadre de concertation et de dialogue pour assurer un développement humain durable et équilibré ». Le Niger dispose également d'un Profil Genre qui a été élaboré en 2020, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement⁷.
14. En dépit des mesures prises par les pouvoirs publics, la situation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au Niger est loin de refléter les normes internationales en la matière. Les efforts déployés par les pouvoirs publics sont contrecarrés par des pesanteurs culturelles de type patriarcal que l'on retrouve dans la majorité des communautés nigériennes. En effet, malgré la diversité de leurs croyances et pratiques, les groupes ethniques du Niger ont en commun de partager la même perception différenciée des rôles masculins et féminins, où les relations familiales entre les hommes et les femmes sont édifiées à partir d'une inégalité fondamentale entre l'homme, chef de famille et la femme, mère et épouse. De ce point de vue, c'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage, qui fixe les règles et le code de conduite, assure le contrôle et la gestion des biens familiaux, prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage. La femme, quant à elle, a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, elle réalise les travaux ménagers et prend soin des enfants et autres membres de la famille. Il s'agit donc d'une culture valorisée de subordination de la femme et de domination de l'homme.
15. Dans ce contexte, les inégalités de genre sont essentiellement en lien avec un accès limité à l'éducation et à la santé reproductive, ainsi qu'à une très faible prise en compte de la participation des femmes dans l'économie et dans les mécanismes et instances de prise de décision. Les statistiques disponibles à cet égard révèlent :
- **en matière d'éducation** que : la proportion des femmes analphabètes (75,5%) est plus élevée que celle des hommes (67,8%) ; les disparités du taux brut de scolarisation au niveau primaire sont de 82,1% pour les garçons et 70,2% pour les filles ; 87,4% chez les garçons et 69,5% pour le taux d'achèvement au primaire ; un taux net d'achèvement au niveau secondaire de 19,6% avec un écart de 4,4 points en faveur des garçons ;
 - **en ce qui concerne la fécondité et le mariage précoce** : 76% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans ; les adolescentes de 15-19 contribuent à hauteur de 14 % à la fécondité générale ; la grossesse précoce qui est le corollaire du mariage précoce favorise la déscolarisation de la jeune fille, ce qui se traduit à long terme par une limitation de la capacité des femmes à accéder à un emploi décent et partant, à un confinement dans des emplois de subsistance qui privent le Niger du potentiel de récolte des fruits du dividende démographique⁸. Avec un indice synthétique de fécondité de 7,1 enfants en moyenne par femme, la femme nigérienne vit dans un contexte de précarité sanitaire qui est illustré par un taux de mortalité maternelle élevé, estimé en 2006 à 648 décès pour 100 000 naissances vivantes⁹ ;

⁷ Profil Genre - République du Niger - Genre, autonomisation des femmes et pauvreté, Novembre 2020 - Département Genre, Femmes et Société Civile/Bureau Chef des Opérations Régionales Agriculture, Développement Humain Banque Africaine de Développement ? Novembre 2020

⁸ Profil Genre 2020 du Niger, paragraphe 55, page 33

⁹ Ibid.

- **s'agissant de la participation aux processus de décision** : 84,2% des députés qui siègent à l'Assemblée Nationale nigérienne sont des hommes et 15,8% seulement sont des femmes ; le précédent Gouvernement du Niger (avant l'élection en 2021 du nouveau Président de la République) était composé à plus de 80% de Ministres et 93% de Secrétaires Généraux de sexe masculin ; les femmes représentent moins de 3% des Maires, près de 14% de Conseillers Régionaux, près de 16% de Conseillers Municipaux et d'Arrondissement, un peu plus de 16% de Conseillers de Ville¹⁰ ;
- **par rapport à la justice** : 9 magistrats sur 10 sont des hommes ; 9 hommes sur 10 exercent la profession d'huissier de justice ou d'avocat et les femmes ne représentent que 30% dans l'effectif des notaires dans le pays ;
- **quant à l'accès aux opportunités économiques** : les difficultés d'accès au crédit et à l'épargne sont des facteurs de féminisation de la pauvreté au Niger. Dans ce sens, la majeure partie des femmes mènent leurs activités dans le secteur informel, dans des activités de petits commerces pour la plupart. Il en est de même de l'accès à la terre, où les statistiques du RGPH de 2012 montrent que 63,8% de femmes ne possèdent aucune parcelle de terre, contre 44,7% d'hommes.

2.4. Contexte sécuritaire du Niger

16. Les attaques des groupes armés non étatiques dans les zones du Liptako et du Lac Tchad continuent de destabiliser ce pays. Les femmes font les frais de l'insécurité engendrée dans l'Est du Niger par la secte Boko Haram, et dans l'Ouest où sont localisés les groupes tels que l'état islamique au grand sahara et le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, drainant 571 504 réfugiés en novembre 2021¹¹.
17. Les effets de l'insécurité armée et le changement climatique continuent d'impacter négativement l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, les femmes disposent souvent de moins de moyens que les hommes pour se protéger. Avec les enfants, elles constituent généralement la majorité des populations réfugiées ou déplacées. Elles sont la cible récurrente de tactiques guerrières comme la violence sexuelle. Elles sont le plus souvent tenues à l'écart des négociations de paix, bien qu'elles soient à la tête de mouvements pacifiques, et à l'origine des relèvements communautaires des différentes crises climatiques, agrosylvopastorales et halieutiques. Exclues des processus de reconstruction, les femmes ont moins de chances de reprendre une vie normale, d'obtenir justice pour les violations de leurs droits fondamentaux et de contribuer à la réforme des lois et des institutions publiques.

2.5. Contexte spécifique du Projet

18. Bien avant l'avènement de Boko Haram, la Région de Diffa faisait déjà face à diverses menaces et tensions communautaires dus à la pauvreté (vols de bétail), aux difficultés d'accès et d'utilisation des terres (conflits fonciers, accaparement de terres de ranching, forage anarchique des points d'eau), aux dégâts sur les ressources (surpaturages, dégâts sur les champs agricoles), ou encore aux intérêts suscités par les ressources minières (pétrole). Ces tensions ont été exacerbées par le cantonnement dans le camp de Goudoumaria d'un nombre important d'ex-combattants de Boko Haram dont la présence en ce lieu, considérée comme un risque important pour les populations d'accueil, a généré la méfiance, voire le rejet de celles-ci à l'égard des ex-combattants.

¹⁰ Statistiques du Ministère de la Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfant.

¹¹ [UNHCR Niger - Operation Update - November 2021 - FR.pdf](#)

19. Avec l'extension de l'insurrection de Boko Haram dans les Etats du Nord-Est du Nigéria, et les offensives militaires nigéro-tchadiennes en territoire nigérian au début de 2015, les autorités du Niger se sont trouvées dans l'obligation d'organiser les déplacements des populations des villages des îles du lac Tchad, de Dagaya, Gamgara, Boulagana, Baroua, et celles des villages situés le long de la Kamadougou Yobé et dans la zone de Mainé Soroa, Yébi et Bosso. Ces déplacements ont touché 302 387 personnes en 2016¹².
20. La présence de Boko Haram a induit une déstabilisation des communautés vivant dans la Région de Diffa et l'insécurité qui s'en est suivie a été accentuée par la circulation, le trafic et la possession d'armes illicites par les civils, ce qui a amené le Gouvernement à décréter l'état d'urgence, en vigueur dans cette Région depuis le 10 février 2015. Cette mesure s'est caractérisée par la restriction des activités et des mouvements des personnes et des biens ayant abouti à l'interdiction de la commercialisation du poivron et du poisson, considérés comme les principales sources de financement de Boko Haram, ainsi que par le bannissement de la circulation des motos. Le PRODOC révèle qu'entre janvier 2015 et mai 2017, les dégâts et pertes occasionnés par les actions de Boko Haram ont été estimés par les autorités régionales à 40 (quarante) milliards de FCF, compte non tenu des revenus perdus du fait de l'interdiction de la commercialisation du poisson et du poivron. fait état des conclusions d'une évaluation
21. En plus de l'état d'urgence, les mesures complémentaires prises en réponse à la crise ont porté sur (i) les arrestations des combattants et leur remise à la justice (1237 personnes arrêtées dont 599 étrangers détenues dans les maisons d'arrêt de Koutoukalé, Kollo et Niamey)¹³, (ii) la participation à la Force Multinationale Mixte composée de soldats du Niger, du Bénin, du Nigéria, du Tchad et du Cameroun, (iii) la mise en place d'un programme d'amnistie et de réinsertion pour les membres de Boko Haram ayant décidé d'arrêter le combat. Au demeurant, 160 (cent soixante) membres repentis de Boko Haram ont été internés au camp de Goudoumaria en vertu de l'ordonnance 2011-12 du 27 de janvier 2011. Cet internement était encadré par diverses garanties procédurales, notamment par l'examen par un tribunal ou un collège administratif compétent au moins deux fois par an de la mesure, et ce, dans l'attente de l'adoption d'une loi d'amnistie conforme au droit humanitaire international et aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, et au déclenchement d'un processus de justice transitionnelle et réparatrice à la fin du conflit.
22. Face à l'augmentation des cas de reddition des ex-combattants observée dans la Région de Diffa depuis décembre 2016, le Gouvernement du Niger a sollicité l'appui technique et financier des partenaires pour assurer une bonne prise en charge dans le camp de Goudoumaria et une gestion efficace d'une populations dont les effectifs devraient être portés de 160 à 500 ex-combattants au terme des 18 (dix-huit) mois prévus pour la durée du projet. Cette expérience pilote qui a bénéficié de la capacité du PBF à financer des initiatives à impact rapide à travers un cadre cohérent et unifié du Système des Nations-Unies devait permettre au Gouvernement d'amplifier le processus de reddition en vue de diminuer l'état de belligérance et aller vers la normalisation de la situation dans la Région.

¹² PRODOC, page 6

¹³ PRODOC, page 8

III- GENERALITES SUR LE « PROJET COHESION SOCIALE PBF_PNUD_UNHCR DIFFA

3.1. Titre du Projet

23. **Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa.** Désigné dans le présent rapport « **Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram** »

3.2. Objectif global

24. Contribuer à la consolidation de la paix par la réintégration à la vie civile des ex-combattants de Boko-Haram et des personnes relâchées par la justice au sein de leurs communautés d'origine ou dans les communautés d'accueil.

3.3. Durée de mise en œuvre

25. Le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a été planifié pour une durée initiale de dix-huit (18) mois, allant du 1er décembre 2017 au 31 mai 2019. Il a fait l'objet d'une suspension de 7 (sept) mois allant du 31 mai au 31 décembre 2019, puis d'une extension sans coût qui a porté son échéance au .30 juin 2020 pour une durée de mise en œuvre de 24 (vingt-quatre) mois..

3.4. Budget du projet

26. Le Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a été financé en totalité par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) à hauteur de 3.000.000 (trois millions) dollars américains. Ce budget a été réparti entre deux (2) agences récipiendaires du Système des Nations Unies, à savoir le PNUD (2.800.000 USD) et l'OHCHR (200.000 USD).Le tableau xxx ci-dessous présente la ventilation détaillée des ressources allouées au projet selon les catégories des dépenses approuvées

Tableau 1 : Budget du projet selon les catégories de dépenses de l'ONU

BUDGET en \$US						
Catégorie de dépenses	Montant de l'entité bénéficiaire PNUD	Montant PNUD revu	Montant de l'entité bénéficiaire OHCHR	Montant OHCHR revu	Total	Total revu
1. Personnel et autres employés (Consultants)	70 040	16 960	28 000	-	98 040	87 000
2. Fournitures, produits de base, matériels	7 000	49 000	30 841	-	77 841	49 000
3. Equipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	70 000	-	-	-	70 000	-
4. Services contractuels	2 246 960	2 385 505	120 000	170 000	2 366 960	2 555 505
5. Frais de déplacement et de coordination	87 000	95 317	8 075	16 916	95 075	112 233
6. Transferts et subventions aux homologues	-	-	-	-	-	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	95 822	-	-	-	95 822	-
Sous-total	2 616 822	2 616 822	186 916	186 916	2 803 738	2 803 738
8. Coûts indirects	183 178	183 178	13 084	13 084	196 262	196 262
TOTAL	2 800 000	2 800 000	200 000	200 000	3 000 000	3 000 000

3.5. Théorie du changement

27. L'énoncé de la théorie de changement du Projet a été formulé ainsi qu'il suit :

Si les ex-combattants et les relaxés de Boko-Haram suivent avec succès un programme d'éducation, communication et information pour un changement de comportement et une formation professionnelle,

Si une justice conforme aux normes nationales et internationales leur est assurée,

Si les communautés de la région de Diffa sont sensibilisées et appuyées afin de comprendre l'importance du processus de réintégration en cours,

Alors les ex-combattants s'intègrent de manière harmonieuse dans les communautés dans le respect des droits de l'homme.

3.6. Résultats escomptés de la mise en œuvre du Projet

Résultat 1 : Les ex-combattants de Boko-Haram, les victimes et les relaxés sont mieux intégrés, vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés de façon autonome

Résultat 2 : Le respect des droits humains des ex-combattants et relaxés est assuré en vue d'une coexistence pacifique

3.7. Produits escomptés dans le cadre du Projet

Résultat 1 : Les ex-combattants de Boko-Haram, les victimes et les relaxés sont mieux intégrés, vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés de façon autonome

Produit 1.1 : Le cadre de vie des ex-combattants et des personnes relaxées est amélioré

Produit 1.2 : les ex-combattants, les personnes relaxées, victimes de Boko-Haram et les populations hôtes sont sensibilisés sur les méfaits de la radicalisation et éduqués sur la citoyenneté

Produit 1.3 : l'accès aux opportunités économiques des ex-combattants, des personnes relaxées et des populations hôtes est amélioré

Résultat 2 : Le respect des droits humains des ex-combattants et relaxés est assuré en vue d'une coexistence pacifique

Produit 2.1 : Un procès équitable répondant aux normes nationales et internationales à l'endroit de 1200 ex-combattants est assuré

Produit 2.2 : Le mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko-Haram est examiné et intégré dans le processus législatif d'amnistie

3.8. Parties prenantes de la mise en œuvre du Projet

28. Le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a bénéficié de la collaboration de représentants de catégories d'acteurs issues :

- ♦ **des Agences du Système des Nations-Unies** : PNUD et OHCHR
- ♦ **des Partenaires Techniques et Financiers** : PBF/PBSO
- ♦ **des Partenaires gouvernementaux** : Ministères de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses ; de la Justice ; de la Communication ; des Enseignements Professionnels et Techniques ; de la Jeunesse et des Sports ;

- ♦ **d'institutions étatiques** : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ; Agence Nationale Juridique et Judiciaire ; Gouvernorat de Diffa ; Secrétariat Exécutif de la Stratégie des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger ; Commission Nationale des droits humains du Niger ; Université de Diffa ;
- ♦ **des Collectivités territoriales** : Mairies et Conseil régional de la région de Diffa
- ♦ **des Autorités coutumières et religieuses** : Comités de Dialogue Inter-religieux de Diffa ; Chefs de communautés et leaders religieux
- ♦ **d'ONG partenaires d'exécution** : Search For Common Ground (SFCG) ; Organisations de la société civile présentes à Niamey et dans la région de Diffa ;
- ♦ **des Bénéficiaires intermédiaires et finaux des interventions du projet** : Ex-combattants de Boko-Haram jugés et relâchés ; Ex-combattants de Boko-Haram repentis ; Victimes des exactions de Boko-Haram ; Communautés hôtes des régions d'intégration des ex-combattants de Boko-Haram.

IV- RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DE L'EVALUATION

4.1. Justification de l'évaluation

29. L'évaluation finale du Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram a été réalisée en conformité avec la politique du PNUD en matière d'évaluation des projets et programmes, et de concert avec le Secrétariat Technique du PBF qui était chargé d'apporter l'appui nécessaire à la réalisation de cette activité, conformément au Plan de suivi-évaluation défini dans le PRODOC. A cet effet, le PRODOC a prévu que la clôture du Projet serait marquée par une évaluation externe conduite par un consultant international dans le but d'apprécier l'ensemble des résultats atteints et que le rapport produit à son terme serait soumis à la validation du Comité de Pilotage du Projet.

4.2. But et Utilisation de l'évaluation

30. La présente évaluation visait essentiellement deux buts liés à l'exigence de redevabilité et d'apprentissage des parties prenantes :

31. **En termes de redevabilité**, elle devait permettre d'apprécier les performances du projet et leur contribution à l'atteinte du résultat escompté en matière de réinsertion socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram dans la Région de Diffa.

32. **Par rapport à l'apprentissage**, elle a permis de générer des évidences à prendre en compte dans le cadre des réflexions stratégiques sur les approches porteuses pour des futures interventions similaires.

33. Cette évaluation est particulièrement opportune parce qu'elle intervient à la suite de l'évaluation du portefeuille du PBF pour la période 2014- 2020 qui a recommandé en ce qui concerne les projets conjoints de :

- ◆ *Continuer à trouver des solutions pragmatiques et adaptées au contexte pour accélérer la sélection des partenaires de mise en œuvre, le recrutement de personnel et les achats.*
- ◆ *Renforcer la collaboration des RUNOs au sein des projets conjoints.*
- ◆ *Veiller sur la séquence de l'approbation des nouveaux projets pour éviter une prolifération des projets conjoints avec les mêmes agences dans des constellations différentes et essayer de limiter le nombre des RUNOs/NUNOs par projet à deux.*
- ◆ *Assurer que le personnel recruté grâce au financement du PBF travaille efficacement à la mise en œuvre de ces projets.¹⁴*

34. Conçue dans une double logique prospective et sommative, cette évaluation est appelée à : (i) soutenir l'apprentissage stratégique et la prise de décision au niveau des Agences du SNU concernées et des parties prenantes nationales dans le cadre du renforcement de la cohésion pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés et du renforcement de la sécurité communautaire dans les 5 communes cibles du Projet, (ii) fournir une contribution évaluative à l'évaluation de l'UNDAF 2019-2021, (iii) renforcer la responsabilité pour l'efficacité de l'élaboration des CPD des Agences du SNU du prochain cycle de l'UNDAF et du PDES ; (iv) renforcer les capacités et la mobilisation des parties prenantes nationales pour faire progresser le renforcement de la cohésion sociale dans la Région de Diffa.

4.3. Objectifs et portée de l'évaluation

❖ Objectifs de l'évaluation

35. Les objectifs assignés à l'évaluation consistent à :

¹⁴ Rapport final de l'exercice évaluatif Niger 2020 du portefeuille du Fonds de Consolidation pour la Paix (PFB), page 26

- ◆ Mesurer les résultats atteints ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de l'intervention, les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de la mise en œuvre du Projet au Niger ;
- ◆ Formuler des recommandations et donner des orientations d'amélioration pour les prochaines interventions du PBF au Niger ;
- ◆ Déterminer l'impact de la COVID-19 en 2020 sur les interventions du Projet.

❖ Portée de l'évaluation et champ d'investigation

36. Le champ d'investigation de la présente évaluation est délimité par les critères classiques du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE tels qu'ils ont été révisés et complétés par EvalNet en 2018-2019, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, ainsi que la cohérence qui porte sur les synergies et complémentarités développées avec d'autres interventions.
37. Conformément aux prescriptions des termes de référence, une attention particulière a été portée aux aspects relatifs à la conception du projet, aux stratégies de mise en œuvre, aux mécanismes de suivi et de coordination, à la participation des bénéficiaires, au choix des zones d'intervention et des bénéficiaires, aux stratégies de mise en œuvre et de gestion, à la performance des indicateurs, à la pérennisation des réalisations, au rapportage, à la participation des communautés, ainsi qu'à l'implication du Gouvernement du Niger. L'évaluation doit couvrir toute la durée du projet depuis sa signature.
38. Les analyses effectuées ont également porté sur l'exécution du budget et le respect des calendriers de réalisation des activités, la performance des parties prenantes et la pertinence de leurs interventions.
39. Des critères liés à des thématiques transversales ou spécifiques tels que les Droits de l'Homme, l'Egalité des sexes, ont également été analysés dans le cadre de la présente évaluation.
40. La mission a également analysé les facteurs sociaux, politiques et stratégiques aussi bien internes qu'externes qui ont pu avoir une influence sur la réalisation des résultats du Projet. Les mêmes facteurs ont été pris en compte dans le cadre de l'analyse de l'environnement et du calendrier fixé pour l'évaluation et qui ont, ou auraient pu avoir une influence sur l'impartialité et la crédibilité des résultats de celle-ci.
41. L'impact de la COVID-19 sur la réalisation de l'action a été analysé en termes de surcoûts consécutifs à l'étirement de la durée du projet.
42. Ces points clés ont formé l'ossature de la Matrice d'évaluation qui a été structurée autour des questions pouvant permettre d'apprécier les performances de la mise en œuvre du Projet.
43. Dans sa dimension chronologique, l'évaluation a couvert l'ensemble des activités du Projet pour la période allant 1^{er} décembre 2017 au 31 août 2020.
44. La portée de la mission revêt également une dimension géographique qui couvre huit (08) communes de la région de Diffa : Maine Soroa, Diffa, Nguigimi, Gueskerou, Chetimari, Kablewa, Bosso et Toumour.

4.4. Substance du mandat de l'équipe d'évaluation

45. L'exécution satisfaisante du mandat de l'équipe d'évaluation a été alignée à la réalisation d'une gamme d'activités définies par les termes de référence qui consistaient à :
 - ◆ Apprécier la pertinence du projet par rapport aux besoins et priorités de la Région en matière de sécurité, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de développement
 - ◆ Examiner la stratégie de mise en œuvre adoptée, notamment le fonctionnement des mécanismes de gestion du projet et l'implication des parties prenantes, dont les bénéficiaires
 - ◆ Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience, ainsi que la qualité des résultats obtenus

- ◆ Déterminer les effets du projet sur les populations bénéficiaires dans les communes cibles
- ◆ Documenter les succès et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet
- ◆ Tirer les leçons de la mise en œuvre du projet
- ◆ Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet et formuler des recommandations pour la mise en œuvre de projets similaires dans la Région
- ◆ Analyser les aspects catalytiques des interventions, les atouts et les contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre du projet,
- ◆ Dégager les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de l'expérience et formuler des recommandations pour la mise en œuvre de projets futurs en lien avec la consolidation de la paix dans la Région y compris ceux pouvant être supportés par un financement du PBF
- ◆ Evaluer l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre du projet en 2020

4.5. Livrables à produire

46. L'ordonnement de la conduite de la présente évaluation a été articulé autour de 4 (quatre) livrables comprenant : un rapport de démarrage ; un résumé exécutif (contenu dans le présent rapport) ; un premier draft du rapport ; un rapport final provisoire et un rapport final.
47. Au regard de la qualité des résultats contenus dans le premier draft du rapport, les co-gestionnaires de l'évaluation ont autorisé l'équipe d'évaluation de passer directement à la production du rapport final

4.6. Coordination et Gestion de l'évaluation

❖ Coordination de l'évaluation

48. La coordination de l'évaluation a été placée sous la responsabilité du Senior Management des Bureaux du PNUD et OHCHR Niger. Dans son rôle de commanditaire de cette évaluation, le PNUD devait apporter un soutien stratégique, financier et administratif à la mission, et gérer tout le processus d'évaluation avec l'équipe de consultants. Au terme de cette évaluation, les deux Agences concernées devront conjointement s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes

❖ Gestion de l'évaluation

49. La supervision directe de l'évaluation a été assurée par le Conseiller Technique Principal de l'Unité Paix et Sécurité du PNUD Niger. L'équipe de Projet placée sous son autorité devait veiller au respect de la politique d'évaluation, des normes et standards des organisations partenaires, sans pour autant compromettre l'indépendance de la mission. Cette équipe a facilité l'accès de la mission aux ressources documentaires nécessaires à la conduite de l'évaluation et organisé les rencontres avec les informateurs clés. Concrètement l'équipe de Projet a contribué à connecter la mission avec la partie nationale et les principales parties prenantes. Elle a également fourni les moyens logistiques nécessaires pour les entretiens.
50. Les termes de référence ne prescrivent pas de manière explicite la mise en place d'un Groupe de Référence ou d'un Comité technique de suivi de la mission qui, conformément aux pratiques usuelles, serait chargé de valider tous les livrables de la mission. *Cette tâche est répartie entre les commanditaires (Senior Management du Bureau pays du PNUD et du OHCHR) chargés de recommander l'acceptation du rapport final, et les co-gestionnaires de l'évaluation (Représentant Résident Adjoint du PNUD, Conseiller Technique Principal en Paix et Sécurité et Point Focal suivi évaluation du PNUD) : qui doivent analyser le document d'approche méthodologique et le rapport d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.*

51. Ce dispositif a été complété par la désignation de points focaux de la mission (le Chargé de Suivi et Rapportage et l'Associée au Programme Gouvernance, Paix et Sécurité) pour faciliter (i) la connexion entre l'équipe de consultants et la partie nationale, le Comité technique du projet et les principales parties prenantes, (ii) apporter un appui à l'identification des partenaires clés à interviewer et l'organisation des rendez-vous.

V- CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS Y RELATIVES

5.1. Critères d'évaluation

52. L'évaluation du Projet Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa s'est appuyée sur les critères consacrés par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, à savoir :

- ❖ **Pertinence** : alignement des objectifs et la conception du Projet aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et maintien de leur pertinence en dépit de l'évolution du contexte.
- ❖ **Cohérence** : complémentarité des interventions du Projet avec les autres interventions d'appui à l'autonomisation et l'implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques ; la prévention et la gestion de conflits et la gouvernance inclusive ; le renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières.
- ❖ **Efficacité** : mesure dans laquelle les objectifs et les résultats du Projet ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations.
- ❖ **Efficience** : mesure dans laquelle les ressources allouées ont été gérées de manière rationnelle, optimale et transformées de façon économe en résultats et dans le temps.
- ❖ **Durabilité** : mesure selon laquelle les bénéfices (résultats et changements) atteints par le projet perdureront ou sont susceptibles de perdurer.
- ❖ **Impact** : mesure dans laquelle les interventions du Projet produit, ou devraient produire, des effets (changements) importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non par Province.

5.2. Questions d'évaluation

Tableau 2 : Questions d'évaluation

Critères	Questions
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales et aux attentes des communautés bénéficiaires ?
	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
	Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement politique et sécuritaire et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place ?
	Y a-t-il des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?
Cohérence	Dans quelle mesure l'intervention est-elle complémentaire à d'autres interventions menées par les différentes parties prenantes du projet ?
	Dans quelle mesure l'intervention est-elle complémentaire à d'autres initiatives menées dans le cadre de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix dans la Région de Diffa ?
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?
	Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?
	Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi ? Quels ont été les facteurs facilitants ? Comment renforcer ces résultats ?
	Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et

Critères	Questions
	<p>pourquoi ? Comment pourraient-ils être levés ?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué cohésion sociale entre les populations hôtes et les ex combattants de Boko Haram, les victimes, les relaxés ?</p>
Efficience	<p>Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficace y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d'autres projets ?</p> <p>Dans quelle mesure la structure de gestion et les mécanismes mis en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ? La valeur des résultats du projet est-elle à la hauteur des dépenses ? Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ?</p> <p>Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ? La valeur des résultats du projet est-elle à la hauteur des dépenses ? Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ?</p> <p>Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?</p> <p>Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés ont-ils permis d'assurer un suivi efficace du projet ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ? Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?</p>
Durabilité	<p>Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?</p> <p>Quel a été le degré d'implication et d'appropriation du projet par les bénéficiaires, notamment la préfecture, les communes et les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité) ? Quelles ont été les stratégies mises en œuvre ?</p> <p>Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints</p> <p>Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?</p> <p>Quelles mesures auraient pu être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?</p>
Impact	<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la création des conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la région de Diffa ?</p> <p>Est-ce que les résultats obtenus soutiennent la théorie du changement du projet ?</p>
Droits de l'homme	<p>Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié de la mise en œuvre du projet Réintégration socioéconomique des ex-combattants Boko Haram ?</p>

VI- CADRE D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

53. La performance du Projet de Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa a été analysée sur la base des critères d'évaluation visés par les termes de référence, à travers une échelle de notation allant de **1 à 6** : **1** (Très Insatisfaisant) ; **2** (Insatisfaisant) ; **3** (Modérément Insatisfaisant) ; **4** (Modérément Satisfaisant) ; **5** (Satisfaisant) ; **6** (Très Satisfaisant).

Tableau 3 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation

SCORE	APPRECIATION	CATEGORIE
6	Très satisfaisant	Satisfaisant
5	Satisfaisant	
4	Modérément satisfaisant	
3	Modérément insatisfaisant	Insatisfaisant
2	Insatisfaisant	
1	Très insatisfaisant	

54. La performance a été qualifiée de :

- **Très satisfaisante** lorsque les résultats attendus ont été atteints comme – ou mieux – que prévu
- **Satisfaisante** lorsque les aspects positifs des résultats ont été plus importants que les aspects négatifs
- **Modérément satisfaisante** lorsque les aspects positifs des résultats ont été au moins aussi importants que les aspects négatifs
- **Modérément insatisfaisante** lorsque les aspects négatifs des résultats ont été légèrement plus importants que les aspects positifs
- **Insatisfaisante** lorsque les aspects positifs des résultats ont été faibles par rapport aux aspects négatifs, et
- **Très insatisfaisante** dans tous les cas de déficiences sérieuses caractérisées par très peu d'aspects positifs.

55. L'appréciation de la performance présentée ci-dessus a été appliquée exclusivement aux critères d'efficacité et d'efficience correspondant à l'appréciation **Très insatisfaisante** à **Très satisfaisante**. Dans le même temps, les critères de Pertinence, de Cohérence et de Durabilité ont été appréciés de la manière suivante :

Pertinence : Le score attribué correspond aux appréciations allant de **Pertinent (P)** à **Pas Pertinent (PP)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- le score compris entre **5 et 6** correspond à l'appréciation : « **Pertinente (P)** ».
- le score compris entre **3 et 4** correspond à l'appréciation : **Moyennement Pertinent (MP)**
- le score compris entre **1 et 2** correspond à l'appréciation : « **Pas Pertinente (PP)** ».

Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence

SCORE	APPRECIATION
1-2	Pas Pertinent (PP)
3-4	Moyennement Pertinent (MP)
5-6	Pertinent (P)

Cohérence : Le score correspond aux appréciations comprises entre **Cohérent (C)** et **Pas Cohérent (PC)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- le score compris entre **5 et 6** correspond à l'appréciation « **Cohérente (C)** ».
- le score compris entre **3 et 4** correspond à l'appréciation « **Moyennement Cohérent (MC)** »
- le score compris entre **1 et 2** correspond à l'appréciation « **Pas Cohérente (PC)** ».

Tableau 5 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence

SCORE	APPRECIATION
1-2	Pas Cohérent (PC)
3-4	Moyennement Cohérent (MC)
5-6	Cohérent (C)

Durabilité : Ce critère a été apprécié sur une échelle allant de « **Probable à Improbable** ».

En considérant l'échelle d'appréciation retenue, la durabilité a été évaluée comme suit :

- le score compris entre **5 et 6** correspond à la qualification de : « **Probable (P)** », qui illustre une situation présentant des risques négligeables pour la durabilité des acquis.
- le score compris entre **3 et 4** correspond à la qualification de : « **Moyennement probable (MP)** », et à une situation qui présente des risques modérés pour la durabilité des acquis.
- le score compris entre **1 et 2** correspond à la qualification de : « **Improbable (I)** », avec une présomption de risques importants pour la durabilité des acquis.

Tableau 6 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité

SCORE	APPRECIATION
1-2	Improbable (I)
3-4	Moyennement Probable (MP)
5-6	Probable (P)

Impact : Ce critère a été apprécié sur une échelle de **Probable à Moyennement Improbable**.

- le score compris entre 4-6 correspond à l'appréciation Probable (P), risques négligeables à l'Impact
- le score compris entre 2-4 correspond à l'appréciation **Moyennement Probable (MP)**, risques modérés
- le score compris entre 1-2 correspond à l'appréciation **Moyennement Improbable (MI)**, risques importants

Tableau 7 : Echelle d'appréciation de la performance de l'Impact

SCORE	APPRECIATION
1-2	Moyennement Improbable
2-4	Moyennement Probable
4-6	Probable

VII- OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

56. Pour réaliser les entretiens semi-structurés, quatre outils de collecte de données adaptés aux différentes catégories des parties prenantes ont été développés et sont annexés au présent rapport (Annexe 3), à savoir :
- ❖ Les guides d'entretiens individualisés qui ont servi de base pour la collecte des données qualitatives auprès de tous les acteurs ciblés en dehors de ceux qui ont été identifiés pour les groupes de discussion.
 - ❖ Les supports de discussions de groupe qui ont été utilisés pour collecter les données qualitatives auprès des représentants des catégories identifiées à cet effet.
 - ❖ Le questionnaire d'enquête produit et administré à un échantillon de bénéficiaires du Projet dans des localités accessibles aux enquêteurs mobilisés à cet effet. La collecte des données a été effectuée avec des tablettes numériques grâce à l'application kobocollect.
 - ❖ La fiche d'observation a été élaborée pour les visites des réalisations sur le terrain.

VIII- METHODOLOGIE

8.1. Approche méthodologique

57. L'évaluation s'est appuyée sur la participation de toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet. Le choix porté sur cette approche a été dicté par la nécessité d'assurer la validité des conclusions et des recommandations subséquentes aux constatations et analyses sur les données collectées.

8.2. Méthodes de l'évaluation

58. En termes de méthodes, la priorité a été accordée aux méthodes mixtes incluant une dimension qualitative et quantitative, articulées autour de la revue documentaire, des entretiens semi-structurés, de la collecte des données sur le terrain, le tout complété par une enquête de perception à travers un questionnaire adressé aux bénéficiaires du projet pour recueillir leurs avis sur les performances de celui-ci.

❖ *Revue documentaire*

59. La revue documentaire qui a coïncidé avec le démarrage de l'évaluation s'est poursuivie tout au long des analyses et de la production du rapport d'évaluation. L'équipe d'experts a procédé à une revue des documents clés du Projet à savoir : le document de projet ; les plans de travail annuels ; les notes conceptuelles des activités ; les rapports trimestriels et annuels consolidés ; les comptes rendus des réunions du Comité Technique et du Comité de Pilotage du projet ; les rapports périodiques de suivi technique/financier ; les documents de politique au niveau national et régional encadrant les questions de sécurité, de cohésion sociale et de consolidation de la paix, et tout autre document jugé pertinent pour la mission. La revue documentaire qui a coïncidé avec le démarrage de l'évaluation se poursuivra en continu jusqu'au dépôt du Rapport final.

❖ *Collecte des données quantitatives*

60. L'exploitation documentaire a alimenté l'analyse quantitative de la performance du Projet à partir des données issues des sources secondaires. Les données quantitatives collectées ont servi de base à la construction des constats et conclusions qui ont soutenu l'opinion de la mission d'évaluation sur la performance du Projet en matière d'efficacité et d'efficience. L'évaluation quantitative a été renforcée par des données qualitatives collectées sur le terrain auprès des informateurs clés dans les localités couvertes par l'équipe d'évaluation.

❖ *Collecte des données qualitatives*

61. Les données qualitatives, essentiellement perceptibles à travers les échanges avec les parties prenantes ont permis d'approfondir les analyses et de corroborer les stratégies d'intervention des parties prenantes qui ont conduit à des effets perceptibles en matière de réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des relaxés et des victimes et de renforcement de la cohésion sociale dans la zone d'intervention du Projet

❖ *Entretiens semi-structurés*

62. Les données ont été collectées auprès des catégories des parties prenantes préalablement identifiées. Les entrevues individuelles et les focus group réalisés avec les bénéficiaires directs et indirects du projet ont tenu compte des conditions sécuritaires de la zone de déroulement de l'évaluation. L'organisation des focus group a permis de valider les perceptions et jugements clés ressortant des différentes entrevues. Les données qualitatives recueillies à travers l'observation directe des évaluateurs ont permis d'approfondir les analyses et de corroborer les voies à travers lesquelles l'approche du projet pourrait contribuer à l'engagement civique, à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale.

Les données ont été collectées auprès des cibles visées par l'évaluation, dans l'optique de documenter les effets attribuables aux appuis du Projet. Les entretiens semi-structurés ont essentiellement visé les catégories d'acteurs clés préalablement identifiées, à savoir : les Agences du Système des Nations-Unies en charge de la mise en œuvre du Projet (PNUD et OHCHR) ; le Partenaire financier (PBF/PBSO) ; les Partenaires gouvernementaux (Ministères de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses, de la Justice ; de la Communication ; des Enseignements Professionnels et Techniques ; de la Jeunesse et des Sports); les institutions étatiques partenaires (Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ; Agence Nationale Juridique et Judiciaire ; Gouvernorat de Diffa ; Secrétariat Exécutif de la Stratégie des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger ; Commission Nationale des droits humains du Niger ; Université de Diffa) ; les Collectivités territoriales (Mairies et Conseil régional de la région de Diffa) ; les Autorités coutumières et religieuses (Comités de Dialogue Inter-religieux de Diffa ; Chefs de communautés et leaders religieux), les ONG partenaires d'exécution (Search For Common Ground (SFCG) ; Organisations de la société civile présentes à Niamey et dans la région de Diffa), les bénéficiaires intermédiaires et finaux des interventions du projet (ex-combattants de Boko-Haram jugés et relaxés ; ex-combattants de Boko-Haram repentis ; Victimes des exactions de Boko-Haram ; Communautés hôtes des régions d'intégration des ex-combattants de Boko-Haram).

❖ *Enquête de perception et Visites des réalisations*

63. Des données quantitatives ont été collectées auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet à travers une enquête de perception. Cette dernière a permis de documenter les principaux effets observables au terme de la mise en œuvre du projet. Cette enquête s'est appuyée d'une part sur le cadre de résultats du projet comme base de travail, mais aussi sur les données contenues dans les rapports de progrès dans le but d'obtenir des comparaisons relatives à l'évolution des effets escomptés dans les communautés des zones d'intervention.
64. L'équipe d'évaluation s'est déployée dans les zones de déroulement de la mission, à savoir : Niamey, Diffa, Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chétimari selon le calendrier établi à cet effet. Les sites de déroulement de l'enquête ont été couverts à hauteur de 78%. Cinq (5) des huit (8) communes touchées par le Projet ont été ciblées dans le cadre de la présente évaluation qui est conduite simultanément avec celle du projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ».
65. Au cours de la période comprise entre le 1^{er} août et le 22 septembre 2022, la collecte des données a été effectuée à travers 14 rencontres individuelles, 6 rencontres de groupe et 195 rencontres portant sur l'enquête de perception. Au total, 244 (deux cent quarante-quatre) répondants sur les 397 (trois cent quatre-vingt-dix-sept) prévus ont été consultés, ce qui correspond à un taux de couverture de l'échantillon de 62%.

QUELQUES SEQUENCES DE LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

•Entretien avec un jeune bénéficiaire de deux projets à Kablewa



•Entretien avec le Président du conseil régional de Diffa



13

QUELQUES SEQUENCES DE LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

•Focus groupe femmes à Gueskerou



•Entretien avec les leaders communautaires de Gueskerou



20

66. La représentativité des catégories de bénéficiaires visés par le Projet a été assurée par la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon de l'enquête de perception (populations hôtes, déplacés, réfugiés), des tranches d'âges visées (moins de 35 ans ; 35–54 ans ; 55 ans et plus) ; de leur situation économique (auto-emploi, élève/étudiant, emploi saisonnier, emploi salarié, sans emploi) ; de leur degré de vulnérabilité (déscolarisé(e), handicapé(e) ; non scolarisé(e), orphelin(e)).

8.3. Cadre d'échantillonnage

8.3.1. Type d'évaluation et choix des sites

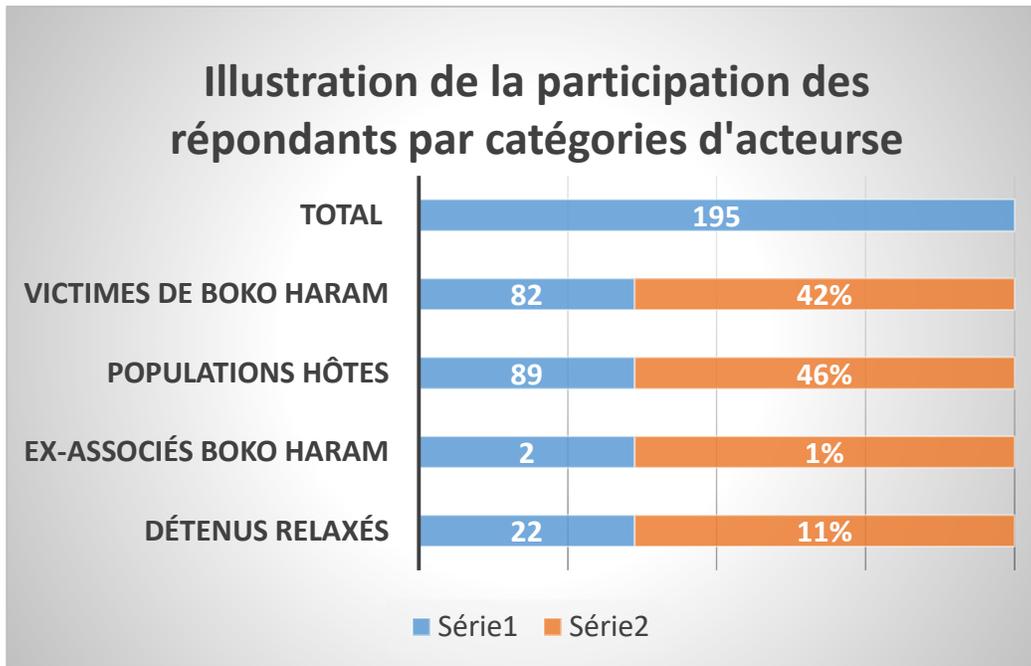
Type d'évaluation, il s'agit d'une évaluation sommative et prospective visant à apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés du projet et à formuler des recommandations sur la base des constats et conclusions résultant de l'analyse des critères évalués.

Choix des sites de déroulement de la mission : choix raisonné, guidé par deux (02) critères principaux :

- ✓ Critère N°1 : Inclusion d'office de Niamey dans l'échantillon en tant que centre de prise des décisions pour l'orientation du projet, qui accueille les sièges des partenaires de mise en œuvre gouvernementaux ou non, parties prenantes au projet.
- ✓ Critère N°2 : Couverture exclusive des interventions à l'intérieur des chefs-lieux de communes retenues dans l'échantillon.

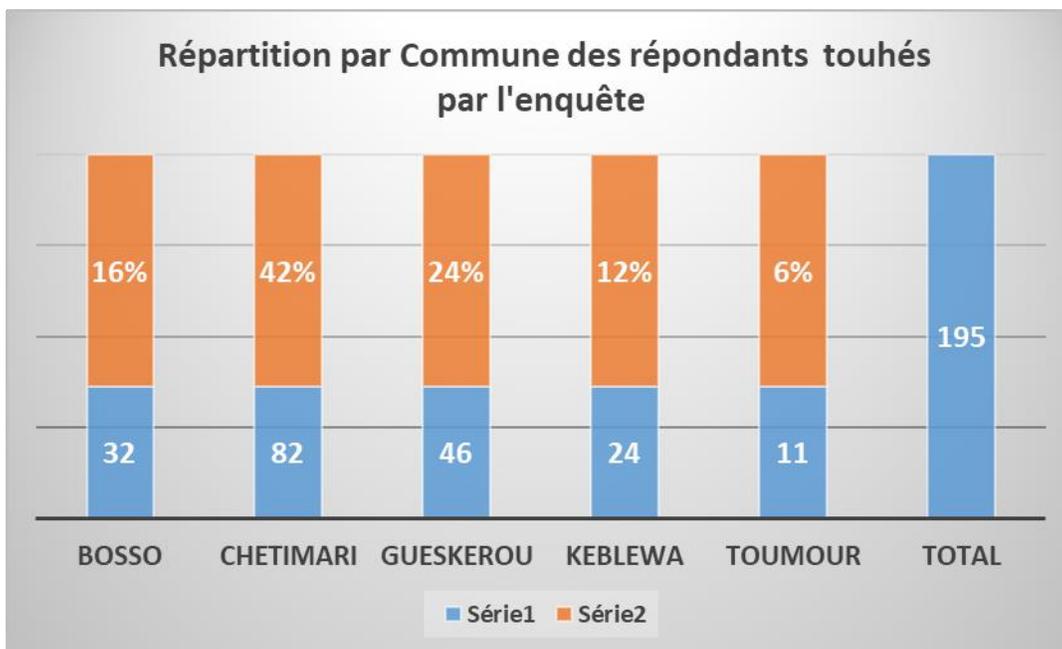
67. Pour la collecte des données de l'enquête de perception, la population cible est constituée des différentes catégories des bénéficiaires directs ciblés par le projet que sont : les ex-combattants de Boko-Haram/relaxés, les jeunes filles et garçons de 12-35 ans et les femmes des communautés hôtes.
68. Les zones à couvrir pour la collecte des données sont les centres villes des cinq (5) communes retenues dans l'échantillon. Tous les villages et quartiers en dehors des centres villes des communes ont été exclus.
69. Afin de s'assurer d'une bonne représentativité de l'échantillon global, qui tient compte de la divergence des caractéristiques des catégories de bénéficiaires directs du Projet, un tirage aléatoire stratifié a été effectué. A cet effet, trois (03) catégories distinctes ont été définies : ex-combattants de Boko Haram/Détenus relaxés, jeunes filles et garçons de 12-35 ans, femmes des communautés hôtes. Chaque participant sélectionné qui n'a pas pu être joint a été systématiquement remplacé par un autre sur la liste des bénéficiaires du Projet, dans le but d'obtenir un taux de réponses satisfaisant.
70. Un échantillon de 265 répondants à interviewer a été tiré, **répartis entre 74 ex-combattants de Boko Haram/détenus relaxés** dont 33 femmes et 41 hommes, **103 jeunes filles et garçons de 12-35 ans** incluant 57 filles et 46 garçons, **et 88 femmes des communautés hôtes**. La mission a tenu compte de la nécessité d'assurer la représentativité pour chacune des catégories de bénéficiaires par sexe et par âge tel que définie dans le PRODOC.
71. Dans chacune des cinq Communes ciblée par la collecte des données, le tirage des répondants a été effectué sur la base des listes mises à disposition par l'équipe projet.

Graphique 1 : Illustration par catégories d'acteurs de la participation des répondants touchés par la collecte des données



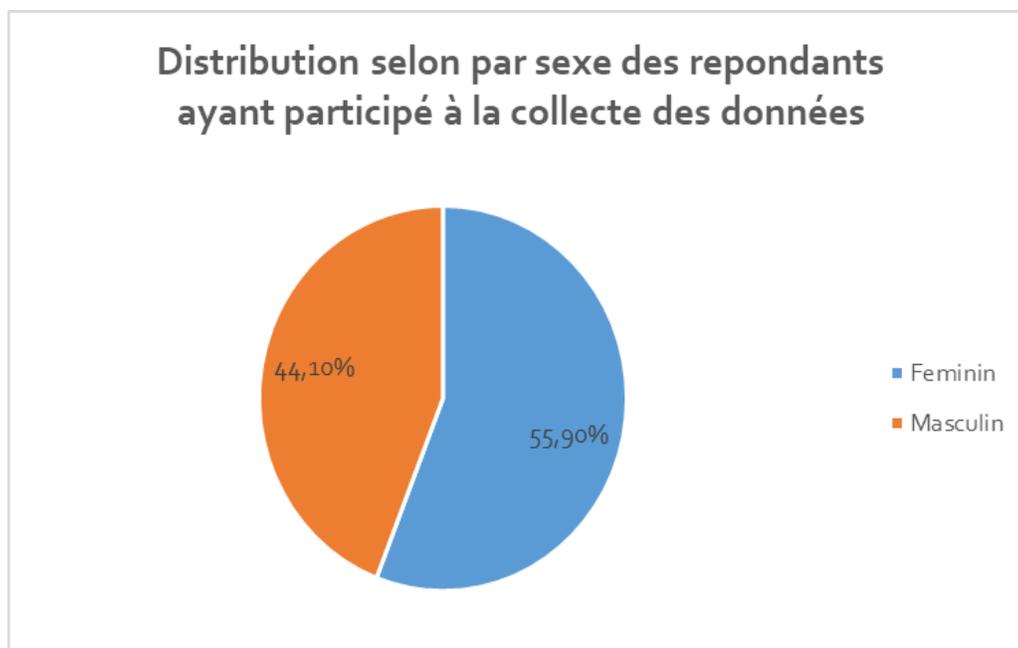
72. Le graphique 1 ci-dessus révèle que les 195 répondants ayant participé à la collecte des données dans les cinq communes étaient réparties entre les ex-associés Boko Haram (2, soit 1%), les détenus relaxés (22, soit 11%), les victimes de Boko Haram (82, soit 42%) et les populations hôtes (89, soit 46%). La faible capacité à localiser les ex-associés Boko Haram et les détenus relaxés résulte de l'absence d'un mécanisme de suivi par le projet de ces deux catégories d'acteurs. Les populations hôtes et les victimes de Boko Haram étaient facilement accessibles en raison de leur sédentarité.

Graphique 2 : Illustration du poids relatif des Communes cibles à la fourniture des données collectées



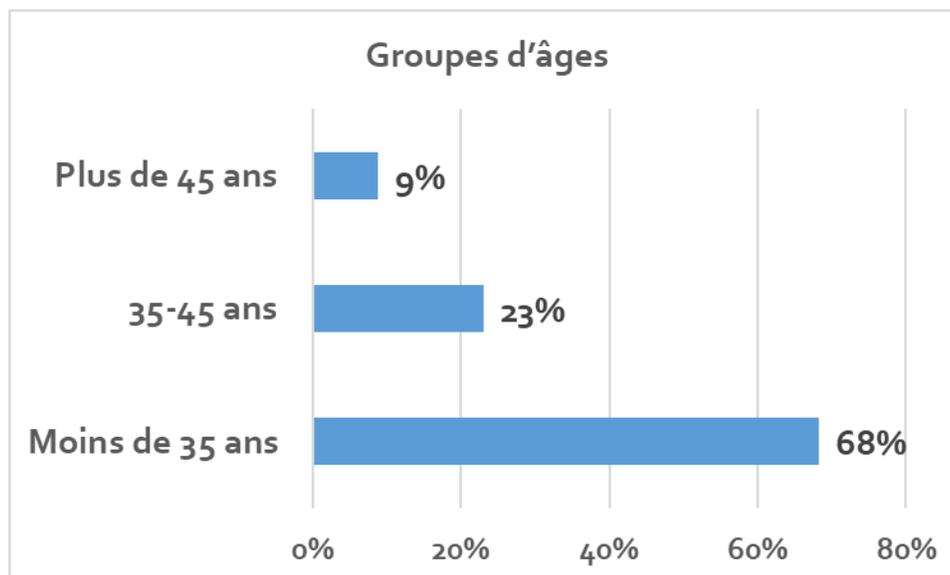
73. En fonction du nombre de répondants aux entretiens effectués dans chaque commune, celle de Chetimari (42%) est la plus représentée ; et le poids relatif de chacune des autres commune au regard des données collectées s'établit ainsi qu'il suit : 24% pour Gueskerou ; 16% pour Bosso ; 12% pour Kablewa ; et 6% pour Toumour.

Graphique 3 : Distribution des répondants selon le genre



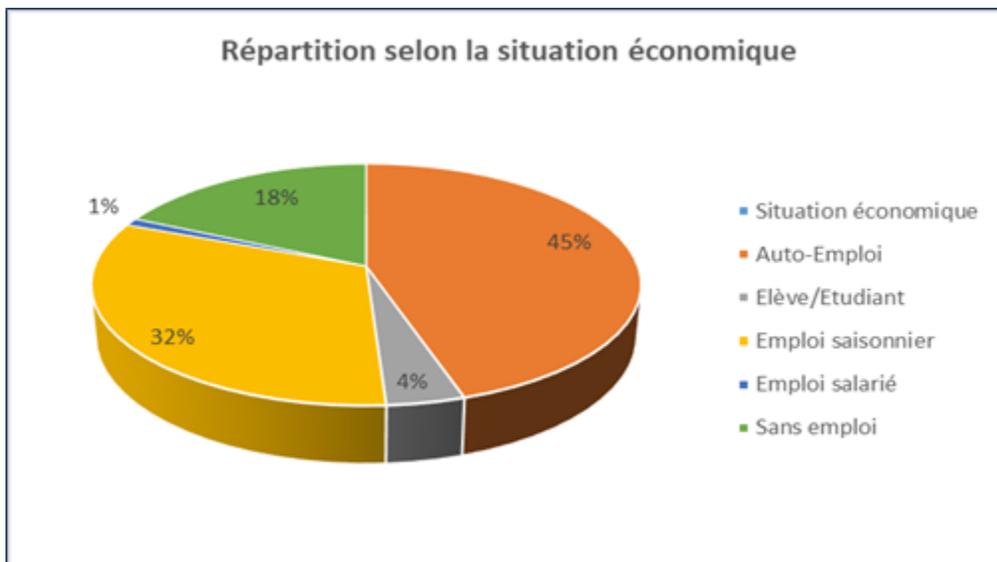
74. Les femmes (55,9%) représentent la plus grande part des répondants comparativement aux hommes (44,10%) consultés dans le cadre de la collecte des données.

Graphique 4 : Distribution selon les tranches d'âge des répondants ayant participé à la collecte des données



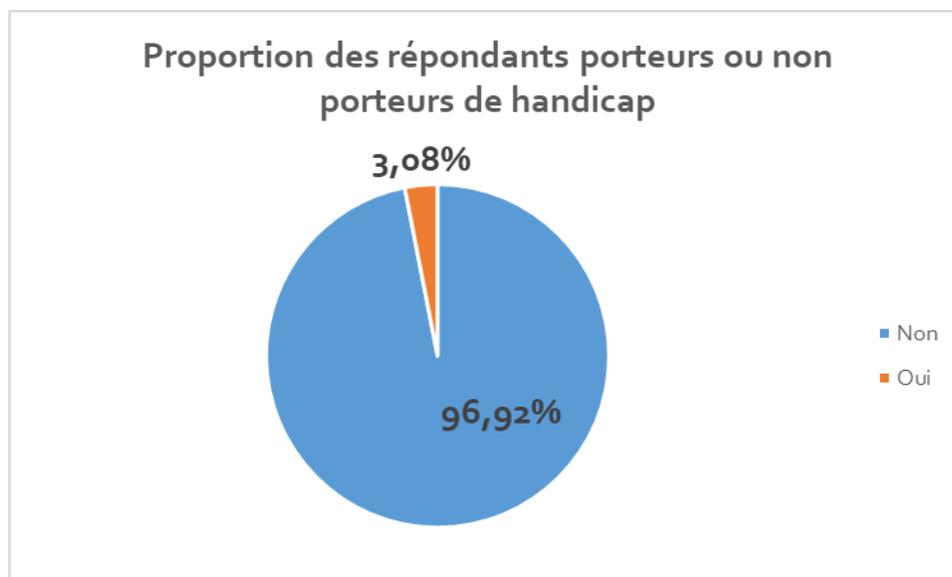
Les jeunes de moins de 35 ans (68%) représentent la majorité des répondants interviewés durant l'évaluation. Cette répartition des groupes d'âge traduit le respect de la structuration de la population du Niger qui est essentiellement jeune telle que présenté dans le contexte

Graphique 5 : Distribution selon la situation économique des répondants ayant participé à la collecte des données



75. Le graphique 5 ci-dessus illustre la précarité de la situation économique de la majorité des bénéficiaires directs du Projet rencontrés dans le cadre de la présente évaluation. En effet, uniquement 1% des répondants ont un emploi salarié tandis que 32% ont des emplois saisonniers ou encore sont en auto-emploi (45%).

Graphique 6 : Proportion des répondants ayant participé à la collecte des données porteur ou non porteur de handicap



76. Le graphique 6 révèle que l'effectif des bénéficiaires du Projet est constitué d'une minorité de personnes ayant un handicap soit uniquement 3,1% des bénéficiaires. Concernant la nature du handicap, 2/3 sont des handicaps des membres et 1/3 concernent d'autres handicaps physiques.

8.4. Traitement et analyse des données

77. Les sources de collecte ont été diversifiées dans l'optique de disposer de données de qualité, reflétant la réalité du contexte de mise en œuvre du Projet et des résultats obtenus. La méthode de triangulation adoptée à cet égard s'est caractérisée par la confrontation entre les données et les informations tirées de la revue documentaire et celles collectées auprès des acteurs consultés. Dans l'ensemble, l'exploitation des données s'est faite sous forme d'analyse des contenus des documents et des témoignages recueillis auprès des informateurs clés. A cet effet, l'évaluation a procédé, pour chaque critère d'évaluation ou domaine d'analyse par : (a) l'extraction des messages clés tels qu'exprimés par les informateurs ; (b) la hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans l'ensemble ; (c) la comparaison entre les groupes de façon à dégager les divergences et les convergences.
78. L'analyse a été réalisée entretien par entretien, à partir des comptes rendus produits après chaque rencontre. Les informations collectées par la mission ont été triangulées, soit par des échanges à distance, soit par des rencontres individuelles avec des informateurs clés.
79. Un rapport de la collecte des données portant sur les constats et conclusions préliminaires a été présenté au Groupe de Référence de l'évaluation à la fin de la mission de terrain. Les données collectées ont été traitées dans le respect de l'obligation de confidentialité, des normes et standards du CAD de l'OCDE et des principes de la Déclaration de Paris en matière d'évaluation de projets et programmes

8.5. Considérations éthiques

80. Les données collectées ont été traitées dans le respect des directives éthiques de l'UNEG révisées en 2020¹⁵. Il s'agit principalement des quatre principes éthiques de base que l'équipe d'évaluation a scrupuleusement respectés tout au long des phases de l'évaluation, à savoir : l'intégrité, la responsabilité, le respect et la bienfaisance/utilité. Ces principes sont déclinés dans les différents guides auxquels l'équipe d'évaluation a été soumise qui font explicitement référence aux obligations des évaluateurs en termes d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de crédibilité, de la confidentialité et de l'utilité.
81. **L'indépendance de l'équipe d'évaluation** était assise sur le fait que les évaluateurs retenus pour cette mission n'ont pris part à aucune activité du Projet et n'ont pas été responsables de la conception, de l'exécution ou de la supervision du Projet.
82. **L'impartialité de l'équipe d'évaluation** a été soutenue par l'équilibre entre les forces et les faiblesses du Projet, telles qu'elles ont été présentées et analysées en tenant compte des facteurs endogènes et exogènes au Projet. En effet, l'analyse des forces et des faiblesses identifiées a été adossée au principe du contradictoire et soutenue par des évidences factuelles.
83. **Par rapport à la transparence**, l'équipe d'évaluation a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats. Ces informations sont contenues dans le présent rapport d'évaluation, qui vise également à fournir des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches, tel que convenu lors de la validation du rapport de démarrage de la mission.
84. **S'agissant de la crédibilité** qui découle de l'examen de la qualité des instruments, des procédures et des analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations, la mission d'évaluation relève que cette évaluation a été basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables et dignes de confiance.
85. **Par rapport à l'obligation de confidentialité et de sécurité**, les répondants ont été informés des objectifs de l'évaluation et du caractère volontaire, confidentiel et anonyme de la collecte des données. Aucune incitation monétaire ou matérielle n'a été offerte pour la participation aux échanges. L'aspect multiculturel a été marqué par des participants de plusieurs communautés. S'agissant de l'inclusivité, il convient de souligner la participation aux échanges d'une proportion importante des femmes, des jeunes et des personnes porteuses de handicaps.

¹⁵ <http://www.unevaluation.org/document/download/3625>

86. **Sur l'aspect de la participation volontaire**, des demandes de rendez-vous ont été adressées à l'avance aux participants qui ont librement décidé d'assister aux rencontres programmées. L'équipe d'évaluation a veillé à l'entame de chaque entrevue, à exposer les objectifs de la mission. En outre, et dans l'optique d'assurer une participation égale aux discussions, l'équipe d'évaluation a adopté un langage compréhensible pour tous les participants en procédant à des reformulations et des relances, tout cela dans le respect et la courtoisie.
87. **Quant aux mesures de sécurité**, l'équipe d'évaluation a veillé à l'application du principe « Ne pas nuire » en prenant en compte le contexte sécuritaire et l'application des directives édictées par le SNU au Niger et les autorités nationales en ce qui concerne les mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de la COVID-19.
88. **Relativement à l'utilité**, la mission d'évaluation s'est efforcée de présenter de façon synthétique toute l'information pertinente permettant aux utilisateurs du rapport d'atteindre les objectifs souhaités. De ce fait, le rapport présente d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et limites, conclusions et recommandations tirés du traitement de l'information collectée tout au long de la mission.

8.6. Limites de la méthodologie

89. La conduite de cette évaluation a été confrontée à certaines limitations, comprenant de nombreuses informations de base à lire et à digérer, un calendrier de mission de collecte de données serré et des difficultés à se rendre dans certains sites de réalisation des interventions du fait de la forte prévalence de l'insécurité dans les zones d'intervention du Projet. Appréhendés sous formes de risques de biais susceptibles d'impacter le bon déroulement et la qualité des résultats escomptés de l'évaluation, la mission identifié ceux liés à :

- ❖ **la non-exhaustivité des données collectées sur le terrain**. Cette limite résulte de plusieurs facteurs contraignants liés notamment : à des contraintes sécuritaires qui ont conduit à restreindre le périmètre de l'enquête de perception aux chefs-lieux des communes ; au taux de rotation élevé des agents de l'Etat et des Communes ; à la faible connaissance du projet par les nouveaux exécutifs communaux issus des dernières élections ; à l'absence de système d'archivage des données dans les services déconcentrés et décentralisés ; à la faible systématisation du principe de passation des consignes en cas de changement d'équipe et à la réalisation tardive de l'évaluation du projet. La représentativité de toutes les catégories de parties prenantes du projet dans l'échantillon des répondants à consulter relève des mesures de mitigation adoptée par la mission pour la maîtrise de ce risque.
- ❖ **Risque d'un biais consubstantiel aux choix méthodologiques**, lié à l'approche raisonnée de sélection des répondants pour les entretiens semi-structurés. La mission d'évaluation considère avoir limité l'ampleur de ce risque grâce aux méthodes mixtes appliquées à la collecte des données.
- ❖ **Risque d'intégrité des données recueillies**, lié d'une part, à l'absence de système d'archivage des données dans les services déconcentrés et décentralisés, et à l'effet de mémoire résultat de la réalisation tardive de l'évaluation finale. Ce risque a été résorbé par le croisement des données collectées auprès de plusieurs sources.
- ❖ **Risque du biais d'enquêteur ou biais de réponse**, lié à la présence d'un enquêteur, à l'obligation de traduction des questions en langues locales par l'enquêteur, à la manière dont les questions sont formulées par l'enquêteur et aux facteurs sociologiques liés à la présence d'enquêtrices

90. **Les mesures de mitigation de ce risque ont porté sur** : le niveau d'éducateur des enquêteurs (Bac+), l'expérience minimale en matière de collecte des données (participation à au moins deux enquêtes similaires) ; le niveau de maîtrise de la langue française par l'enquêteur, la traduction participative du questionnaire en langue locale ; la coordination de la collecte des données à Diffa par un Consultant nigérien et le recrutement d'agents de collecte ressortissants de Diffa pour garantir la qualité de la traduction du questionnaire ; le test d'administration de l'enquête à Diffa avant le déploiement des équipes de collecte dans les communes cibles

91. La mission d'évaluation tient à souligner l'existence d'un ensemble de contraintes spécifiques qui ont entraîné l'allongement de la durée de la collecte des données au-delà de l'échéance initialement définie à cet effet. Ces contraintes se sont caractérisées entre autres par :

- ◆ le long délai de mobilisation du Consultant national qui a été contractualisé plus de trois semaines après l'arrivée du Consultant international sur le terrain ;
- ◆ la lourdeur des procédures de mise à disposition des ressources pour le démarrage de la collecte des données ;
- ◆ les difficultés à mobiliser les bénéficiaires pour les entretiens prioritairement occupés par les travaux champêtres, ou en déplacement.

8.7. Méthodes d'analyse de la prise en compte du genre

92. L'évaluation de la prise en compte du genre dans le Projet Réintégration socio-économique des ex-combattants s'est appuyée sur une démarche analytique et exploratoire d'examen du niveau de participation des femmes, des hommes, des jeunes, ainsi que des populations vulnérables dans toutes leurs composantes et les effets des interventions sur la structure des rapports de pouvoir au sein des communautés. Par conséquent, les outils d'évaluation ont intégré les critères et indicateurs de genre. A cet effet, la sélection des participants pendant la collecte des données a pris en compte dans chaque localité, les variables liées au sexe, à l'âge et aux conditions physiques et sociales des participants. En outre, une analyse des actions spécifiques et des ressources utilisées (50% selon le Gender Marker) en faveur de l'égalité de genre et de la participation des femmes et des jeunes a été effectuée dans chacune des zones ciblées par l'évaluation, et de manière transversale selon les critères d'évaluation retenus pour l'exercice

Tableau 8 : Illustration de la Matrice des questions d'évaluation liées à l'analyse de la prise en compte du genre

Critères d'évaluation	Question pour évaluation de la prise en compte du genre
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il répondu utilement aux besoins et aux attentes des femmes, hommes et des jeunes ? • Les besoins et les intérêts des femmes, des hommes et des jeunes sont-ils toujours les mêmes qu'au début du projet ou ont-ils changé ? • Le projet répond-il aux obligations et aux priorités nationales en matière d'égalité ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • La proportion de femmes, d'hommes et de jeunes parmi les bénéficiaires a-t-elle changé ? • Quels bénéfices pratiques et stratégiques (prévus ou imprévus) les femmes, les hommes et les jeunes ont-elles/ils tiré du projet ? • Ces bénéfices sont-ils répartis équitablement entre les femmes, les hommes et les jeunes ? • Le projet a-t-il eu des effets négatifs involontaires ? Si oui, dans quelle mesure affectent-ils les femmes, les hommes et les jeunes ?
Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Quels changements relatifs dans la situation des femmes, des hommes et des jeunes peut-on observer ?
Efficiéce	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention a-t-elle pleinement exploité le potentiel des femmes, des hommes et des jeunes ? Les moyens et les résultats ont-ils été partagés équitablement entre les femmes, les hommes et les jeunes ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources matérielles et humaines nécessaires à la pérennisation des résultats et des effets en matière d'égalité sont-elles disponibles ? • Les membres du projet et les parties prenantes ont-ils la motivation et la capacité pour s'investir à long terme dans un processus de changement axé sur l'égalité entre les femmes et les hommes ?

93. L'analyse des données collectées a permis de déterminer le type de résultats obtenus dans l'optique de confirmer le Gender Marker 2 attribué au Projet à partir de la grille ci-dessous :

- « **négatif** » (« gender negative ») : où le résultat a eu des répercussions négatives sur l'égalité entre les hommes et les femmes;
- « **neutre** » (« gender blind ») : où le résultat ne prend pas en compte le genre ;

- « **sexo-spécifique** » (« gender targeted ») : où le nombre de femmes, d'hommes ou de groupes marginalisés fait l'objet d'une attention particulière ;
- ♦ « **sensible** » : (« gender responsive ») : où le résultat traite des besoins différenciés des hommes et des femmes et traite de la répartition équitable des avantages, ressources, statuts, droits, etc.; **ou** « **transformatif** » (« gender transformative ») : où le résultat contribue à changer les normes, les valeurs culturelles, les structures de pouvoir et les bases de l'inégalité des sexes et discriminations

IX- CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

9.1. Pertinence du Projet : Pertinent 5/6

94. La pertinence est considérée comme l'adéquation des objectifs aux problèmes, besoins et priorités réels des groupes-cibles prévus et bénéficiaires auxquels le Projet est censé s'adresser, ainsi qu'à l'environnement dans lequel il opère. Elle englobe le concept de capacité de réaction du Projet face aux changements et à l'émergence des priorités et besoins de développement. En lien avec la conception du Projet, elle évalue également le niveau d'adoption de solutions appropriées par le Projet, relativement aux problèmes identifiés et le caractère approprié des changements éventuels apportés à son envergure, des dispositions d'exécution et des solutions techniques au cours de la durée de vie de celui-ci. L'examen de la pertinence du Projet réintégration socioéconomique des ex-combattants Boko Haram, PBF_PNUD_OHCHR Diffa a été structuré autour des réponses aux questions clés qui sont reprises ci-dessous :

Dans quelle mesure les objectifs du Projet répondaient-ils, aux attentes des communautés bénéficiaires, ainsi qu'aux priorités nationales de développement et aux produits et résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?

Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?

Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats et jusqu'à quel point la responsabilité de suivre leur évolution a été clairement identifiée ?

Le Projet prévoie-t-il des bases de référence pouvant permettre de suivre de manière régulière l'évolution de ces indicateurs ?

Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?

Dans quelle mesure la conception du Projet a-t-elle intégré les préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

QE 1.1 : Dans quelle mesure les objectifs du Projet répondaient-ils aux priorités nationales de développement, aux attentes des communautés bénéficiaires, ainsi qu'aux produits et résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?

Constat 1 : La pertinence du Projet de Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa est restée constante depuis sa phase conceptuelle par rapport aux besoins de cohésion sociale à entretenir entre les populations hôtes, les ex-combattants Boko Haram et les détenus relaxés au Niger. En inscrivant son action dans la perspective d'un retour des ex-combattants dans la société comme des citoyens participant à la vie de la Nation, ce Projet a contribué à renforcer la cohésion sociale entre les populations hôtes, les ex-combattants et détenus relaxés au Niger, en même temps qu'il a contribué à structurer les approches stratégiques du Gouvernement du Niger et de ses partenaires pour amplifier le processus de reddition pour une avancée vers la diminution de l'état de belligérance et la normalisation de la situation dans la Région de Diffa

95. Face à la guerre des troupes de Boko Haram contre le Niger et des conséquences néfastes de cette guerre sur le développement de la Région de Diffa, la mise en œuvre d'un projet pilote de réinsertion des cent soixante (160) ex-combattants cantonnés dans le Centre de Goudoumaria et des personnes relaxées au Niger **apparaissait comme une intervention urgente, coordonnée et unique en son genre** qui pouvait permettre aux concernés de retrouver une vie normale par leur retour dans la société comme des citoyens participant à la vie de la Nation, en même temps qu'elle apportait un appui aux communautés hôtes en matière de cohésion sociale avec les ex-combattants et les personnes relaxées. Cette intervention s'est inscrite dans la panoplie des stratégies d'amplification du phénomène d'abandon dans les troupes de Boko Haram, de retour à la paix et de la fin des attaques de Boko Haram. Le succès escompté de sa mise en œuvre était appréhendé comme l'un des facteurs déterminants pour la poursuite des négociations entre le Gouvernement du Niger et les ex-combattants, dans la perspective d'une large reddition de ceux-ci.

- **Intervention urgente** parce qu'elle devait permettre d'éviter que les ex-combattants ne s'en prennent aux populations d'accueil et/ou renouent avec les mouvements terroristes.
- **Intervention unique en son genre** en tant que gisement de production des évidences et de forte probabilité de capitalisation des acquis inhérents à son caractère novateur et précurseur. En effet, aucun projet sur l'ensemble de ceux qui étaient mis en œuvre dans le cadre du mécanisme PRF financé par PBSO au Niger n'avait ciblé la Région de Diffa et ne participait aux efforts du Gouvernement pour la lutte contre Boko Haram. Même les projets des partenaires techniques et financiers mis en œuvre dans cette Région ne s'intéressaient pas au processus de reddition et de réintégration sociale du Projet réintégration des ex-combattants du PNUD/OHCHR.
- **Enfin processus coordonné** adossé sur les acquis réalisés sur le terrain par les différents partenaires techniques et financiers, ainsi que sur les mandats des différentes Agences du SNU présentes sur le terrain et devant contribuer à l'atteinte des objectifs visés par le sous-axe « *Restauration de la cohésion sociale et justice transitionnelle* » de l'Axe II du Plan de sortie de crise portant sur le « *Retour et la réinstallation des déplacés dans leurs lieux de production* ».

96. A travers ses objectifs, ses résultats et sa théorie de changement, ce Projet est une contribution de la réponse du SNU aux défis contenus dans les documents de politique et stratégies de développement du Niger, et aux engagements réciproques entre ce pays et la Communauté internationale pour la construction d'une paix durable entre les citoyens.

97. **Par rapport aux politiques et stratégies de développement du Niger**, l'objectif de développement du Projet de Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa qui consiste à contribuer à la consolidation de la paix par la réintégration dans la vie civile des ex-combattants de Boko et des personnes relâchées par la justice au sein de leurs communautés d'origine ou dans les communautés d'accueil est cohérent avec l'un des engagements contenus dans le Préambule de la Constitution de la VIIème République du Niger qui stipule que l'Etat est « *Résolu à bâtir une Nation unie, digne, pacifique, industrielle et prospère.* ». L'intention d'un retour à la paix et à la fin des attaques de Boko Haram est inscrite dans les stratégies du Gouvernement du Niger qui entrevoyait la possibilité de la poursuite des négociations avec Boko Haram à travers un projet pilote de réinsertion des ex-combattants de Boko Haram et des personnes relaxées au Niger comme une piste d'amplification du processus de reddition et de normalisation de la crise dans la Région de Diffa.

98. L'objectif poursuivi par ce Projet est ancré dans sa cohérence avec les défis développement identifiés pour le Niger, ainsi que dans l'énoncé de Vision de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI 2035) et son objectif de développement qui puisent leur substance dans le préambule de la Constitution du 25 Novembre 2010.

99. **En rapport avec la Constitution de la VIIème République du Niger**, l'énoncé de Vision formule le futur du Niger à l'horizon 2035 comme « *un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire.* ». Ce futur rêvé pour le Niger est déterminé par un objectif de développement qui consiste à « *bâtir un pays pacifique, bien gouverné avec une économie émergente et durable, et une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits de la croissance* ». La concrétisation de cette Vision et de cet objectif de développement repose sur l'opérationnalisation d'une demi-douzaine d'axes stratégiques dont le premier relatif à la sécurité du territoire cible la prévention des conflits et la consolidation de la paix parmi les orientations à mettre en œuvre à travers des programmes et projets spécifiques tel que celui portant sur la réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram et des repentis.
100. **Par rapport aux défis de développement prioritaires identifiés au terme de l'analyse diagnostique qui a soutenu le processus d'élaboration de la SDDCI 2035**, l'évaluation note que la sécurité du territoire nigérien figure en tête de liste de l'énumération des six défis prioritaires retenus par cette stratégie, à savoir : (i) la sécurité du territoire ; (ii) la modernisation de l'Etat ; (iii) la modernisation et la dynamisation du monde rural ; (iv) le développement du capital humain ; (v) le développement d'un secteur privé dynamique ; (vi) la transition démographique.
101. **En tant que déclinaison quinquennale et opérationnelle de la SDDCI 2035, le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 du Niger a été aligné aux objectifs de la Vision** auxquels sont venues se greffer les ambitions des parties prenantes du Projet de réintégration socioéconomique des ex-combattants, des relaxés et victimes de Boko Haram, dans la Région du Diffa. En effet, la spécificité du PDES 2017-2021 à travers son Axe stratégique N°4 relatif à l'amélioration de la paix, la gouvernance et la sécurité constitue le point d'entrée du SNU pour sa contribution aux efforts du Gouvernement pour la lutte contre Boko Haram. Au moins trois des quatre sous-programmes du Programme 9 (Renforcement de la sécurité et de la Consolidation de la paix) offrent des opportunités de jonction avec le Projet de réinsertion socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des relaxés et des victimes dans la Région de Diffa. Les préoccupations liées à l'atténuation des menaces sécuritaires (sous-programme 9.2), ainsi que la réduction des conflits communautaires (sous-programme 9.3) et la Promotion des initiatives de développement pour la paix et la sécurité (sous-programme 4) sont reflétées dans les deux résultats attendus du Projet, à savoir : (i) l'accès à la réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés en tant que garant de paix et d'harmonie dans les communautés (Résultats 1), et le respect des droits humains des ex-combattants et relaxés comme garant d'une coexistence pacifique avec les communautés (Résultat 2).
102. **En lien avec le PDES, le croisement des Produits et des activités du Projet avec les objectifs des sous-programmes du Programme 9 se conjugue avec les actions prévues telles que** : (i) le renforcement du maillage du territoire par les forces de défense et de sécurité ; (ii) le développement des actions contre la radicalisation et l'enrôlement des jeunes ; (iii) le renforcement de la justice (civile et militaire) (sous-programme 9.2) ; (iv) le développement des mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources (foncières, pastorales, hydrauliques, minières) ; (v) le renforcement des mécanismes existants de règlement des conflits communautaires ; (vi) le renforcement des capacités des acteurs en charge de la prévention, de la gestion des conflits ruraux et de la sécurisation des ressources foncières (sous-programme 9.3) ; (vii) la formulation et la mise en œuvre des plans de sortie de crises et de relèvement des zones affectées par les conflits, (viii) la réalisation des actions de développement pour la sécurité dans les zones vulnérables ; (ix) le développement des actions d'insertion socioéconomique des jeunes, le renforcement de la résilience des communautés, (x) la revitalisation des économies locales et la relance du développement dans le contexte post conflits, notamment dans les régions de Diffa, d'Agadez, de Tahoua et de Tillabéry (sous-programme 9.4).

103. **La mission d'évaluation note que le Projet réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram et des relaxés a été conçu dans la perspective de son alignement aux objectifs et axes d'intervention du plan de sortie de crise de la Région de Diffa** qui était en gestation à son démarrage. A cet égard, le PRODOC souligne clairement la volonté des parties prenantes à inscrire les actions du Projet dans une dynamique de concertation et de dialogue afin d'éviter l'émergence de nouvelles tensions, voire de violences sur fond de rivalités autour de l'accès à l'espace foncier et aux ressources naturelles. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'orientation qui a déterminé l'alignement du Projet à l'Axe II du plan de sortie de crise (*Reconstruction post-conflit et restauration de la cohésion sociale*), et au sous-axe « *Restauration de la cohésion sociale et justice transitionnelle* ».

104. **Dans le même ordre d'idées, le Projet s'est adossé sur un cadre juridique spécifique** articulé autour de :

- la Loi N°98-24 du 11 août 1998 qui donne droit aux autorités administratives et aux forces de défense et de sécurité des pouvoirs leur permettant des restrictions individuelles ou collectives, et de procéder à des arrestations et perquisitions de jour comme de nuit. C'est sur la base de cette Loi que plus d'un millier de personnes présumées impliquées dans les différentes attaques revendiquées par Boko Haram sur le territoire nigérien ont été arrêtées dans la Région de Diffa, puis transférées et détenues dans les maisons d'arrêt de Niamey, Koutoukalé et Kollo ;
- l'Ordonnance 2011-12 du 27 janvier 2011 sur la base de laquelle le camp d'internement de Goudoumaria a été mis en place. Cette ordonnance tire sa substance de l'Article 42 de la IVème Convention de Genève qui stipule que l'internement est admis lorsque la sécurité de l'Etat le rend absolument nécessaire et pour d'impérieuses raisons de sécurité comme celles qui ont prévalu dans la Région de Diffa et justifié les arrestations des personnes présumées impliquées dans les différentes attaques revendiquées par Boko Haram sur le territoire nigérien, ainsi que leur internement dans plusieurs maisons d'arrêt et le cantonnement 160 repentis au Camp de Goudoumaria ;
- la Loi N°2018-86 du 19 décembre 2018 portant amendement du Code pénal ;
- le Décret N°2019-246 du 10 mai 2019 portant sur l'organisation et les attributions du Service central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée ;
- l'Arrêté 2014-72 du 20 novembre 2014 portant création, attributions et fonctionnement des juridictions pour mineurs
- l'Arrêté N°00172 du 4 février 2019 établissant un centre d'administration au Camp de Goudoumaria.

105. **Par rapport aux engagements internationaux souscrits par le Niger**, le Projet réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, relaxés et victimes de la Région de Diffa est en parfaite cohérence avec plusieurs cibles de l'ODD 16 et des aspirations de l'Agenda 2063. Il s'agit en ce qui concerne l'ODD 16 des cibles 16.1 (Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés) ; 16.3 (Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous l'accès à la justice dans des conditions d'égalité) ; 16.4 (Réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée) ; et 16.a (Appuyer, notamment dans le cadre de coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement).

106. **L'alignement à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine est ancré dans l'Aspiration N°3** qui vise une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit pour l'atteinte des objectifs N°11 (valeurs, pratiques démocratiques, principes universels des droits de l'homme, justice et Etat de droit érigés en système) et N°12 (institutions capables et leadership transformatif en place) **et l'Aspiration N°4** qui préconise une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité, dans l'optique de l'atteinte des objectifs N° 13 (la paix, la sécurité et la stabilité sont préservées) et N°14 (Une Afrique stable et pacifique)..

107. **Par rapport à l'approche régionale**, le Projet est aligné aux objectifs et à l'ensemble des 9 piliers¹⁶ de la stratégie régionale pour la stabilisation, le redressement et la résilience des zones affectées par Boko Haram dans la région du Bassin du Lac Tchad. Dans le même sens, il prend en considération les orientations du Document relatif aux piliers de la CBLT et de la Commission de l'Union Africaine sur le triage, les poursuites, la réhabilitation et la réintégration des ex-combattants et ex-associés de Boko-Haram

108. L'examen du PRODOC révèle que la conception et la stratégie de mise en œuvre du Projet de réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des relaxés et victimes de la Région de Diffa ont retenu l'attention de la Communauté internationale de manière tout à fait particulière. La perspective d'initier un processus de justice transitionnelle et réparatrice à la fin du conflit a amené le Gouvernement du Niger et ses partenaires à inscrire la démarche pour l'adoption d'une loi d'amnistie applicable à ce Projet aux normes du droit humanitaire international et aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. C'est la logique qui sous-tend son alignement aux résolutions 2349 du 31 mars 2017 ; 1373 (2001) ; 2178 (2014) et 1237 dudit Conseil.

109. On peut relever à ce titre que :

- ◆ **la résolution 2349 du 31 mars 2017** relative à la prise de mesures utiles pour éradiquer la menace terroriste dans le Bassin du Lac Tchad par Boko-Haram, « *demande aux Etats Membres de s'assurer que les mesures qu'ils prennent pour combattre le terrorisme sont conformes à toutes les obligations que leur impose le droit international, en particulier le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire et leur rappelle qu'il leur incombe la responsabilité de protéger les populations civiles sur leurs territoires respectifs en applications de leurs obligations au titre du droit international....et d'accorder la priorité à la protection des droits de l'homme.* »¹⁷ ;
- ◆ **la résolution 1373** adoptée après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, qui impose à tous les Etats membres des obligations juridiques étendues en matière de lutte contre le terrorisme en même temps qu'elle reconnaît le besoin d'amener les terroriste à la justice ;
- ◆ **la résolution 2178 de 2014** qui invite les Etats membres à exiger des compagnies aériennes opérant sur leur territoire qu'elles communiquent à l'avance aux autorités nationales des informations sur les passagers afin de détecter le départ de leur territoire, ou la tentative d'entrée sur leur territoire ou le transit par leur territoire, de combattants terroristes étrangers
- ◆ **La résolution 1237** adoptée le 7 mai 1997 relative aux critères de relaxation des détenus et de ceux qui se rendent volontairement.

¹⁶ *Coopération politique, Sécurité et droits de l'homme, Désarmement, démobilisation, réhabilitation et réintégration des personnes associées à Boko-Haram, Aide humanitaire, Gouvernance et contrat social, Relèvement socio-économique et durabilité environnementale, Education, apprentissage et compétences, Prévention de l'extrémisme violent et construction de la paix, Autonomisation et inclusion des femmes et des jeunes*

¹⁷ PRODOC, page 10, paragraphe 1

110. **En tant que contribution de l'Equipe Pays des Nations-Unies aux défis de développement du Niger**, le Projet de réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des relaxés et victimes de la Région de Diffa a été aligné aux objectifs visés par l'UNDAF 2019-2021, les CPD des Agences récipiendaires et les domaines d'intervention prioritaires du PBF. Dans cette optique, il devait contribuer à l'obtention de l'Effet 2 de l'UNDAF formulé ainsi qu'il suit « *D'ici 2021, la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire, ainsi que le système judiciaire sont améliorés pour garantir le respect des droits humains et l'accès des groupes vulnérables à la justice et l'organisation des processus démocratiques ouverts, transparents, crédibles avec des collectivités territoriales mieux gérées, viables et aptes à satisfaire les besoins des couches les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes avec handicap* ».

111. De manière spécifique, ce Projet cadre avec :

- l'objectif du Plan stratégique 2014-2018 du PNUD orienté vers le renforcement de la résilience aux crises et aux chocs à travers la mise en place d'une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable, ainsi que par le renforcement des capacités nationales de prévention et de relèvement pour édifier des sociétés résilientes ;
- le Pilier 2 « Gouvernance et Paix » du CPD du PNUD, orienté vers le renforcement de la gouvernance nationale et transfrontalière de la sécurité et les systèmes opérationnels pour renforcer la cohésion sociale et la stabilité, et améliorer la participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décisions politiques et socioéconomiques.

112. Son éligibilité au financement du PBF est consubstantielle à son alignement au domaine d'intervention prioritaire N°2 du PBF qui porte sur la coexistence et résolution pacifiques des conflits, y compris la réconciliation nationale, la gouvernance démocratique et la prévention/gestion des conflits.

QE 1.2 : Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?

Constat 2 : La reconnaissance par le Secrétaire Général des Nations-Unies de l'existence de ramifications régionales des problèmes de sécurité nationale et politiques, de gouvernance, de développement, de lutte contre le trafic de drogues et de criminalité organisée corrélative et de défense des droits de l'homme illustre la nécessité d'une prise en compte holistique des facteurs de risque susceptibles d'impacter l'efficacité de la mise en œuvre de toute intervention qui vise la consolidation de la paix et la cohésion sociale des communautés dans la Région du Sahel.

113. Se fondant sur les constats du rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies publié le 14 Juin 2013 (S/2013/354) sur la situation sécuritaire dans la Région du Sahel, la présence de 599 (cinq cent quatre-vingt-dix-neuf) étrangers parmi les 1237 (mille deux cent trente-sept) personnes présumées impliquées dans les différentes attaques revendiquées par Boko Haram sur le territoire nigérien et détenues dans les maisons d'arrêt au Niger confirme le caractère régional des problèmes sécuritaires dans cette Région. Ce rapport révèle que « *Les problèmes de sécurité nationale, les problèmes politiques, les questions de gouvernance, de développement, de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée corrélative, de la défense des droits de l'homme et de la réponse aux difficultés humanitaires qui se posent dans les pays du Sahel ont des ramifications régionales. Le caractère inéquitable de la participation à la vie politique et à l'accès aux services sociaux a des dimensions régionales étant donné les liens que les groupes marginalisés entretiennent à travers les frontières. Les groupes terroristes et criminels agissent à l'échelle nationale, régionale et internationale. Les chocs environnementaux et économiques qui expliquent les crises humanitaires ont également des dimensions régionales. Ce phénomène est exacerbé par les liens familiaux, ethniques et linguistiques qui existent entre les populations du Nigéria où sévit Boko Haram et celles du Niger qui facilitent sa progression.* »¹⁸.

¹⁸ PRODOC – Justification du financement par IRF, page 14

114. **L'endogénéisation jusqu'en 2013 de l'insurrection de Boko Haram dans quelques Etats du Nord-est du Nigéria a fait croire aux autres Etats riverains du Bassin du Lac Tchad que cette crise relevait des questions de politique interne du Nigéria.** Parce que cette crise a pendant longtemps été appréhendée sous le prisme de ses origines étrangères, la mission d'évaluation considère que leadership des autorités nigériennes dans l'anticipation de l'analyse des risques de son extension et de son accélération sur le territoire du Niger a manqué de promptitude pour la Région de Diffa qui était pourtant connue, bien avant l'avènement de Boko Haram, pour la forte prévalence des menaces et tensions liées aux différends communautaires, ainsi que pour le chômage et l'analphabétisme chroniques qui constituent un terreau favorable à l'enrôlement des jeunes par les groupes armés du fait de la résonance d'une campagne de recrutement de Boko Haram articulée autour de la promesse de fortes sommes d'argent, ainsi que de motos et des téléphones à des jeunes démunis et déscolarisés.
115. La dégradation du climat social caractérisée par une augmentation du risque sécuritaire pour les populations d'accueil dans la zone d'intervention du Projet, ainsi que par l'exacerbation du rejet de ces populations vis-à-vis de ex-combattants consécutives aux déplacements massifs des populations exposées aux attaques de Boko Haram et à l'arrivée incontrôlée des réfugiés en provenance du Nigéria relèvent d'un contexte qui justifiait l'élaboration des mesures préventives de cantonnement des effets et de l'extension de cette crise dans les limites de son territoire originel. Pour la mission d'évaluation, n'avoir pas pris ces mesures à temps illustre les limites de l'analyse des risques qui n'a pas suffisamment tenu compte du lien de cause à effet entre la vulnérabilité des ex-combattants cantonnés à Goudoumaria et l'éventualité de leur retour dans les groupes armés.
116. La création du Camp de Goudoumaria et l'annonce d'une démarche du Gouvernement du Niger vers l'adoption d'une loi d'amnistie peuvent également revêtir un caractère de décisions politiques et des effets d'annonce faiblement adossés à des conclusions et résultats des études qui auraient dû être conduites au préalable. A cet égard, l'évaluation note que l'absence d'une identification assortie d'une analyse des filières porteuses aptes à absorber une masse critique d'ex-combattants de Boko Haram offrait une faible lisibilité sur les perspectives du Projet à proposer des solutions durables à la vulnérabilité des repentis et des ex-combattants de Boko Haram.
117. Dans le même ordre d'idées, l'annonce de l'imminence de l'adoption d'une loi d'amnistie a été faite sans qu'on se soit assuré de la disponibilité et de la pertinence des instruments juridiques requis pour la conduite d'un processus de justice transitionnelle et l'alignement du projet de loi d'amnistie aux normes du droit humanitaire international et aux Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies.
118. Au-delà des risques sécuritaires, il y a également lieu de considérer l'hypothèse d'une réaction négative des extrémistes religieux vis-à-vis de la condamnation à l'issue des procès de certains ex-combattants et ex-associés de Boko-Haram comme un risque susceptible d'influencer la mise en œuvre du Projet. Par ailleurs, la Matrice de gestion des risques présentée dans le PRODOC considère que la probabilité de 6 des 8 risques (environ 75%) identifiés est haute, ainsi que la gravité de leur impact sur le Projet.
119. Dans le même ordre d'idées, la mission d'évaluation considère le risque relatif à l'insuffisance des ressources financières comme plausible. Dans un contexte de mise en œuvre du plan de sortie de crise de la Région de Diffa et de prise en charge de la reddition des éléments de Boko-Haram, la mission considère qu'il aurait été indiqué d'évaluer la probabilité et l'incidence du risque financier inhérent au projet et à sa poursuite, pour assurer une portée sur le moyen terme des actions engagées dans le cadre de cette intervention. A cet égard, la mission rappelle que le PRODOC associe la durabilité des acquis du projet à l'efficacité des stratégies de plaidoyers, de mobilisation des partenaires et de ressources pour une mise à l'échelle des résultats de la phase pilote.

120. Plutôt que de développer une stratégie d'anticipation de gestion de tous ces risques, le Projet a décidé de préconiser des mesures de mitigation ad hoc. De l'avis de l'évaluation, l'absence d'une stratégie bien étoffée, articulée autour d'une véritable projection dans les incertitudes et des solutions alternatives envisageables apparaît comme une limite à la capacité du Projet à se préparer en conséquence pour affronter les risques lorsqu'ils se matérialisent dans ses zones d'intervention.

121. En tout état de cause, l'évaluation note que la prise de conscience de ces risques a débouché sur l'adoption par les parties prenantes du Projet d'un ensemble de mesures de mitigation articulées autour d'un processus de renforcement des capacités des communautés d'accueil, des repentis et des relaxés à travers un programme psychologique et de sensibilisation sur la cohésion sociale et sur la nécessité de vivre ensemble. Le caractère pilote du Projet a ainsi été retenu comme (i) un espace d'élaboration d'un cadre juridique approprié, axé sur le respect des droits de l'homme à travers une clarification du statut juridique des ex-combattants et la reconnaissance du droit des victimes à une indemnisation, et (ii) une opportunité pour la conduite d'une réforme du cadre juridique et institutionnel relatif à la lutte contre le terrorisme à travers la réforme de la législation en vigueur et le renforcement du pôle judiciaire anti-terroriste.

En définitive, le marqueur risque (2) attribué au Projet de Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa qui correspond à celui des projets à risque élevé pour l'atteinte des résultats apparaît conforme aux risques inhérents à son contexte.

QE 1.3 : Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?

Constat 3 : La formulation d'une théorie de changement à l'étape de conception du Projet de Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa illustre la volonté des parties prenantes à articuler une logique d'intervention cohérente qui s'est appuyée sur des éléments d'analyse d'un contexte adossé à des évidences factuelles. La formulation de cette théorie de changement devait permettre de cerner la problématique à adresser dans le cadre du Projet à travers un enchaînement des actions qui attaquent les causes de problèmes identifiés, et permettent d'atténuer les manifestations de leurs conséquences. L'absence d'une représentation schématique de son énoncé a amené la mission d'évaluation à proposer des schémas illustratifs des interactions à entretenir pour l'atteinte des résultats escomptés.

122. L'anticipation des changements escomptés de la mise en œuvre du Projet de Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa repose sur un constat et une série d'hypothèses selon lesquels la réintégration et la réinsertion socioéconomique des ex-combattants et des ex-associés de Boko-Haram repose sur un ensemble de conditions relatives à :

- ♦ la déradicalisation et le réarmement moral des anciens associés de Boko-Haram ;
- ♦ la sensibilisation et l'information des populations hôtes afin de recueillir leur assentiment pour la réintégration des ex-combattants et des ex-associés au sein des communautés ;
- ♦ l'accès aux opportunités économiques aussi bien pour les ex-combattants et les ex-associés de Boko-Haram que pour les populations hôtes, en particulier les jeunes ;
- ♦ la définition des conditions pour la tenue de procès équitables répondant aux normes nationales et internationales en matière de respect des droits de l'homme ; la prise de mesures de réparation des victimes des attaques et autres atrocités de Boko-Haram.

123. C'est en considération de tous ces facteurs que le PNUD et l'OHCHR ont développé une proposition de projet pour appuyer la réintégration et la réinsertion socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram et anticipé des changements sur la base des constats qui indiquent que ;

- i. la plupart des activités économiques qui autrefois faisaient la prospérité de la Région de Diffa ont été anéanties par les effets de l'insécurité résultant de la crise née des attaques de la secte Boko Haram ;
- ii. au moins 85% des jeunes sont demeurés inactifs par manque d'opportunités économiques ;
- iii. la fermeture des marchés a engendré la paralysie de l'économie des services sociaux, essentiellement chez les jeunes dont le taux de chômage a atteint 75% ; etc.

124. L'analyse de la théorie de changement formulée pour le Projet mis en œuvre se fonde sur l'examen de l'articulation entre les activités à développer et l'obtention des produits et effets devant déboucher sur des changements transformationnels sous forme d'impact. Dans cette perspective les activités du Projet « Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés de la région du Diffa » devraient s'inscrire dans une dynamique de changement en adéquation avec les politiques nationales du Niger en matière de promotion de la cohésion sociale, de consolidation de la paix, de réintégration des ex-associés de Boko-Haram et de promotion d'un cadre et des conditions de vie appropriés pour les Nigériennes et les Nigériens, en particulier les couches vulnérables. De ce point de vue, la conception du Projet a pris la précaution de définir une théorie de changement formulée ainsi qu'il suit :

Si les ex-combattants et les relaxés de Boko-Haram suivent avec succès un programme d'éducation, communication et information pour un changement de comportement et une formation professionnelle,

Si une justice conforme aux normes nationales et internationales leur est assurée,

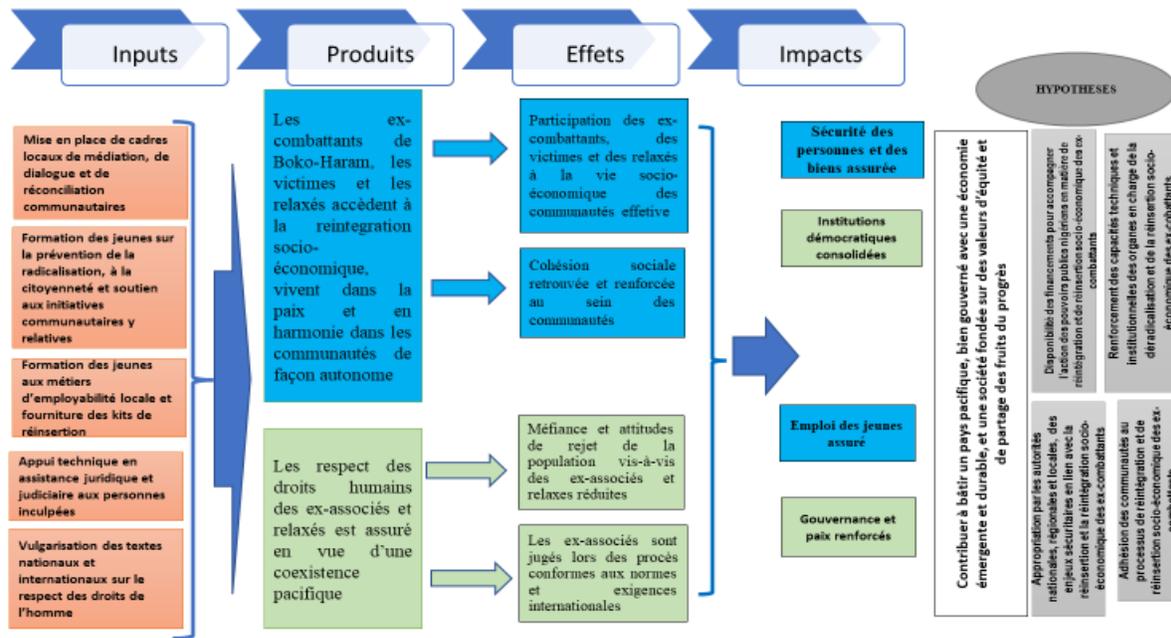
Si les communautés de la région de Diffa sont sensibilisées et appuyées afin de comprendre l'importance du processus de réintégration en cours,

Alors les ex-combattants s'intègrent de manière harmonieuse dans les communautés dans le respect des droits de l'homme.

125. Tout en reconnaissant à la conception du Projet le mérite d'avoir développé un cadre propice au suivi des changements escomptés de la mise en œuvre des activités, la mission note l'absence d'une représentation schématique qui aurait permis de mieux cerner l'enchaînement entre les résultats attendus et leur contribution aux priorités de développement du Niger, ainsi qu'aux objectifs portés par le SNU et le PBF dans le pays.

126. Sur la base de l'énoncé de la théorie de changement retenue pour le Projet, l'évaluation suggère un schéma qui présente l'enchaînement des relations de cause à effet, entre les activités et les résultats du projet, ainsi que leur contribution à l'atteinte d'objectifs définis dans les stratégies de développement du Niger et le Plan Cadre des Nations-Unies pour le Développement de ce pays pour la période 2019-2021. Cette représentation schématique en trois dimensions couvre le Projet dans sa globalité, ainsi que les deux résultats escomptés de sa mise en oeuvre.

Figure 1 : Illustration de l'articulation entre les activités, produits, effets et impacts du Projet de réintégration socioéconomique des ex-combattants, relaxés et des victimes de la Région de Diffa



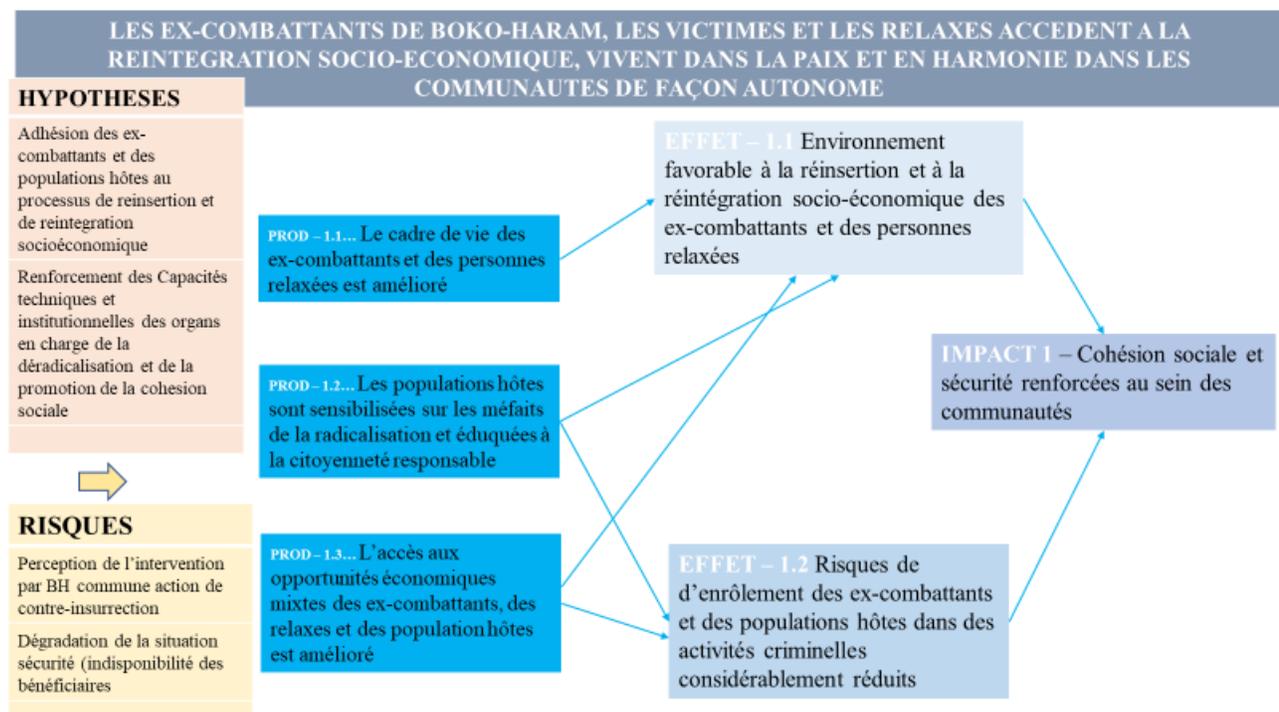
127. Dans sa globalité, deux principaux changements sont attendus du Projet à savoir :

- ♦ d'une part que les ex-combattants de Boko-Haram, les victimes et les relaxés, accèdent à la réintégration socio-économique et vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés de façon autonome ;
- ♦ d'autre part que le respect des droits humains des ex-associés et relaxés soit assuré en vue d'une coexistence pacifique.

128. Ces deux principaux changements devraient avoir pour effets l'effectivité de la participation des ex-combattants, des victimes et des relaxés à la vie socioéconomique des communautés ; le renforcement de la cohésion sociale ; la réduction de la méfiance et du sentiment de rejet observé vis-à-vis des ex-associés et des relaxés de la part des populations d'accueil ; et la tenue de procès pour juger les ex-associés et relaxés, conformément aux normes du droit humanitaire international et des Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Ces effets s'inscrivent dans la perspective de l'atteinte des objectifs de développement du Niger tels qu'ils ont été définis dans le PDES 2017-2021, à savoir : assurer la sécurité des personnes et des biens, consolider les institutions démocratiques, assurer le plein emploi pour les jeunes et les couches vulnérables et renforcer la gouvernance et la paix dans le pays.

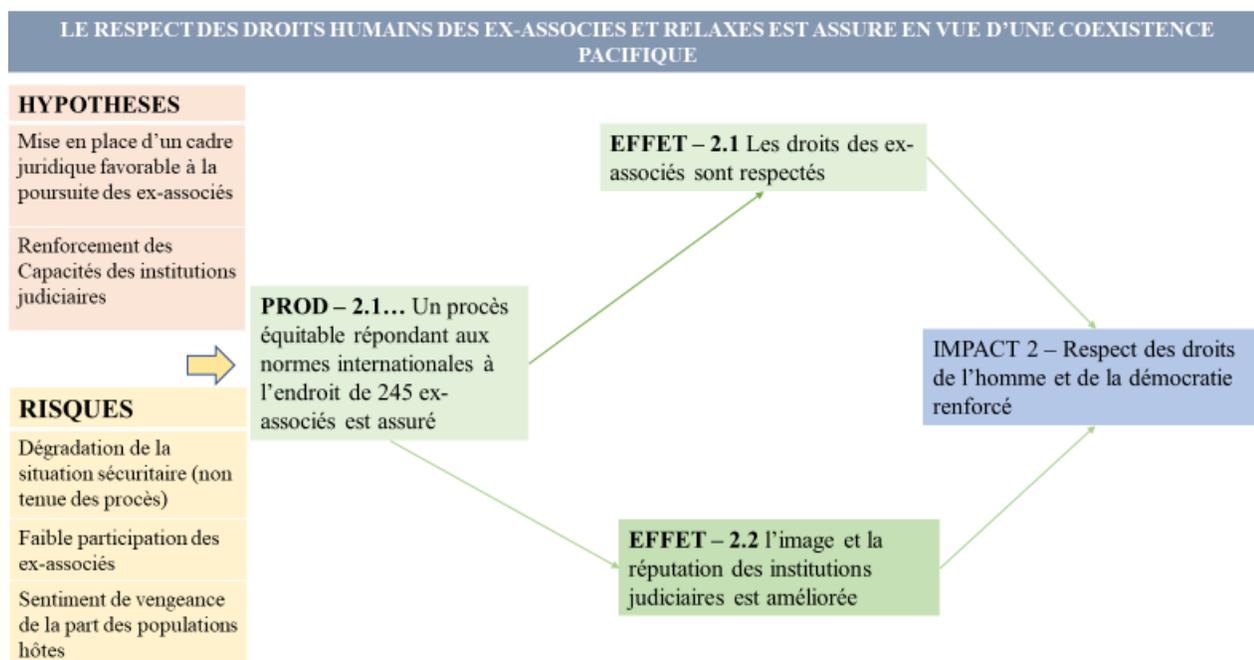
129. L'obtention de ces changements est conditionnée par un ensemble de pré requis dont les plus déterminants portent sur l'appropriation par les autorités nationales, régionales et locales, des enjeux sécuritaires en lien avec la réinsertion et la réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram ; la disponibilité des ressources nécessaires pour accompagner l'action des pouvoirs publics nigériens en matière de réinsertion et de réintégration socioéconomique des ex-combattants ; le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des institutions en charge de la déradicalisation et de la réinsertion socioéconomique des ex-combattants ; et l'adhésion des communautés à ce processus.

Figure 2 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 1 du Projet de réintégration socioéconomique des ex-combattants, relaxés et des victimes de la Région de Diffa



130. En ce qui concerne le Résultat 1 qui cible l'accession à la réintégration socioéconomique des ex-combattants, des victimes et des relaxés et leur vie en communauté dans la paix et de façon autonome, les trois Produits qui portent tour à tour sur (i) l'amélioration du cadre de vie des ex-combattants et des relaxés ; (ii) la sensibilisation des populations hôtes sur les méfaits de la radicalisation et leur éducation à la citoyenneté responsable ; et (iii) l'amélioration de l'accès aux opportunités économiques aussi bien pour les ex-combattants, les relaxés que pour les populations hôtes, devraient conduire à l'émergence d'un environnement favorable à la réinsertion et à la réintégration socioéconomique des ex-combattants et des relaxés, ainsi qu'à une réduction considérable des risques d'enrôlement dans des activités criminelles de ces ex-combattants et des populations hôtes des communautés ciblées par le Projet. Cela devrait déboucher à terme sur un renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale au sein des communautés. Ces changements sont toutefois basés sur un ensemble d'hypothèses incluant l'adhésion des ex-combattants, des relaxés et des populations hôtes au processus de réintégration et de réinsertion socioéconomique d'une part ; et le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des institutions en charge de la déradicalisation et de la promotion de la cohésion sociale, d'autre part.

Figure 3 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l’atteinte du Résultat 2 du Projet de réintégration socioéconomique des ex-combattants, relaxés et des victimes de la Région de Diffa



131. Pour le Résultat 2 qui porte sur le respect des droits humains des ex-associés et relaxés en vue d’une coexistence pacifique, l’on s’attend à l’organisation de procès équitables pour les 245 ex-associés identifiés dans le cadre du Projet. Cela aurait pour effets d’assurer le respect des droits des personnes accusées, mais aussi une amélioration/renforcement de l’image et de la réputation des institutions judiciaires du Niger. Tout cela reste conditionné par la mise en place d’un cadre juridique favorable à la tenue de procès conformes aux normes du droit humanitaire internationales d’une part, et au renforcement des capacités des institutions judiciaires chargées d’instruire lesdits procès, d’autre part.

QE 1.4 : Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats et jusqu’à quel point la responsabilité de suivre leur évolution a été clairement identifiée ?

Constat 4 : A priori, l’évaluabilité du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa » est renforcée par l’existence d’un Cadre de Résultats élaboré pour le suivi de sa mise en œuvre. Globalement, ce Cadre de Résultats permet de structurer l’analyse de la performance du projet à travers un examen critique de la qualité des indicateurs de suivi du Projet.

132. L’évaluabilité du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » est certaine au regard du contenu de son cadre conceptuel. Les principaux éléments de structuration du PRODOC ont été articulés autour de la justification du Projet ; de l’alignement stratégique du Projet aux priorités nationales et aux besoins des bénéficiaires ; de la présentation des dispositions prises en matière de complémentarités de ses interventions ; d’une formulation de la théorie de changement ; des résultats escomptés de sa mise en œuvre ; de sa stratégie de mise en œuvre ; des partenariats établis pour la réalisation des activités ; des modalités de gestion et de coordination du projet ; du cadre des résultats et des ressources ; du suivi-évaluation, d’une identification des risques à prendre en compte ; et du budget du projet. Le Cadre de Résultats qui soutient ces analyses a été décliné en activités, produits, résultats et indicateurs. Dans cette panoplie d’outils, les indicateurs ont été définis pour faciliter une visualisation des progrès réalisés par le Projet.

Tableau 9 : Examen critique des indicateurs de performance du « Projet Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » basé sur les données du Cadre de résultats

Résultats/Produits	Indicateurs Objectivement vérifiables	Valeur de référence	Valeur cible	Cohérence de l'indicateur
Résultat 1 : Les ex-combattants de Boko Haram, les victimes et les relaxés accèdent à la réintégration socio-économique, vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés de façon autonome	Indicateur 1.1 : Pourcentage de libérés et ex combattants jugeant satisfaisants le programme de déradicalisation et d'éducation de citoyenneté	0%	70%	Indicateur SMART , disposant d'une baseline et d'une valeur cible
Produit 1.1 : Le cadre de vie des ex-combattants et des personnes relaxées est amélioré	Indicateur 1.1.1 : Nombre d'ex-combattants et personnes relaxées cantonnés	160	500	Indicateur SMART , disposant d'une baseline et d'une valeur cible
	Indicateur 1.1.2 : Nombre d'infrastructures additionnelles construites et opérationnelles	1	5	Indicateur SMART , disposant d'une baseline et d'une valeur cible
Produit 1.2 : Les populations hôtes sont sensibilisées sur les méfaits de la radicalisation et éduquées à la citoyenneté responsable	Indicateur 1.2.1 : Nombre de personnes (ex-combattants, population hôte) ayant acquis des nouvelles connaissances sur la déradicalisation et la citoyenneté	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART Absence d'une baseline et d'une cible à atteindre
Résultat 2 : Le respect des droits humains des ex-associés et relaxés est assuré en vue d'une coexistence pacifique	Indicateur 2.1 : Pourcentage de libérés et ex-combattants jugeant satisfaisant le programme de sensibilisation et de formation aux droits de l'homme	0%	70%	Indicateur SMART , disposant d'une baseline et d'une valeur cible
Produit 2.1 : Un procès équitable répondant aux normes internationales à l'endroit de 245 ex-associés es assuré	Indicateur 2.1.1 : Nombre de procès suivi ayant abouti à une décision de justice et conformes aux principes de procès équitables	0	1 200	Indicateur SMART , disposant d'une baseline et d'une valeur cible
	Indicateur 2.1.2 : Nombre cumulé de violations de droits de l'homme constatées	0	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART Absence d'une valeur cible ne permettant pas de mesure le niveau de progression du projet basé sur cet indicateur
Produit 2.2 : Le mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko Haram est examiné et intégré dans me processus législatif d'amnistie	Indicateur 2.2.1 : Un document d'avant-projet de loi d'amnistie intégrant la réparation des victimes du terrorisme est élaboré et validé	0	1	Indicateur SMART , disposant d'une baseline et d'une valeur cible
	Indicateur 2.2.2 : Un rapport d'étude est disponible	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART Absence d'une baseline et d'une cible à atteindre
Produit 2.3 : Les garanties de non-récurrence et de réconciliation pour faciliter la réintégration dans les communautés sont identifiées et mises en œuvre	Indicateur 2.3.1 : Nombre de d'ex-combattants et relaxés sensibilisés et de Forces de défense et de sécurité, de juges et auxiliaires de justice formés sur les droits de l'homme en lien avec la lutte contre le terrorisme	0	150	Indicateur SMART , disposant d'une baseline et d'une valeur cible

QE 1.5. Le Projet a-t-il des bases de référence pouvant permettre de suivre de manière régulière l'évolution de ces indicateurs ?

Constat 5 : Même si les baselines et les valeurs cibles des indicateurs du Projet sont déterminées pour la majorité d'entre eux (7 indicateurs sur 10 comportent des baselines et des valeurs cibles), l'absence d'une étude de base qui aurait permis de déterminer la situation de référence de chaque indicateur du Cadre de Résultats et la cible à atteindre est une limite à considérer pour la qualité des indicateurs, ainsi que pour la crédibilité des données produites.

133. La réalisation d'une étude de base aurait permis de déterminer de manière objective et vérifiable la situation de référence de chacun des indicateurs, ainsi que la cible visée pour chacun d'entre eux à la clôture du Projet. L'absence de cette étude de base et d'une étude de fin de Projet préfigure d'éventuelles difficultés à déterminer le niveau d'obtention des changements attribuables à l'action directe du Projet. Cette limite a amené la mission d'évaluation à s'appuyer sur les témoignages pour se prononcer sur l'obtention des effets, ainsi que sur ses propres observations et les perceptions récoltées à travers une enquête réalisée auprès des bénéficiaires directs, somme toute exposés à la subjectivité.

QE 1.6 : Dans quelle mesure la conception du Projet a-t-elle intégré les préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

Constat 6 : L'alignement du Projet sur les engagements du Gouvernement du Niger et de ses partenaires en matière d'équité de genre, d'implication des acteurs locaux dans le choix des groupes cibles et des zones des interventions a contribué à l'intégration substantielle des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

134. Dans sa conception initiale et à toutes les étapes de mise en œuvre, les groupes vulnérables (ex-combattants, ex-associés, victimes, relaxés, femmes, filles, enfants) représentent les cibles prioritaires à atteindre par le Projet, en raison de leur nombre, de leur vulnérabilité aux chocs et de l'importance à accorder à une plus grande inclusivité pour une paix durable.
135. L'alignement des interventions au Plan de sortie de crise, au PDES, à la Politique Nationale de Genre, à l'UNDAF et aux CPD respectifs des agences récipiendaires a facilité la prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et aux droits humains dans le cadre conceptuel du Projet. La prévision de la proportion des activités devant profiter aux femmes établie à 55% est de nature à confirmer la validité du Marqueur Genre 2 attribué au Projet. L'analyse des données relatives à la mise en œuvre des activités relatives à ces préoccupations est effectuée dans la section dédiée à l'examen de l'efficacité.

Conclusions préliminaires relatives à la pertinence du Projet Ex-combattant_PBF_PNUD_OHCHR_Diffa

PERT 1 : La pertinence du Projet de Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa est indiscutable au regard de son alignement constant aux engagements nationaux et internationaux du Niger et des partenaires au développement en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, et de coexistence pacifique entre les communautés, à travers la réintégration socioéconomique et la réinsertion des ex-combattants, des ex-associés et des victimes de Boko-Haram.

PERT 2 : Le renseignement du cadre conceptuel imposé par le formulaire de soumission des projets au PBF a assuré la disponibilité des outils nécessaires à la mise en route du projet, mais la théorie de changement et la logique d'intervention proposées, axés sur les conséquences des problèmes identifiés et non sur leurs causes, ont limité la portée des interventions à la livraison de produits plutôt qu'à la génération de changements transformationnels traduisant la recherche des solutions aux causes structurantes de la méfiance et du rejet des ex-combattants, des ex-associés, des relaxés de Boko-Haram par les populations hôtes et les communautés d'accueil.

PERT 3 : L'approche réactive des mesures de mitigation prises par le Gouvernement du Niger à l'égard du risque de régionalisation de la crise de Boko Haram à l'ensemble des Etats riverains du Bassin du Lac Tchad et à la proximité de la Région de Diffa avec les Etats du Nord-Est du Nigéria a limité la capacité d'intervention du Projet à des mesures d'urgence ancrées sur une perspective long terme.

PERT 4 : L'absence d'une étude de base pour déterminer les baselines et les cibles des indicateurs à la clôture du projet était de nature à limiter les possibilités de documenter les effets et impacts attribuables au Projet.

Appréciation globale de la performance du Projet de Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa en matière de Pertinence : Pertinent, ce qui correspond à un score de 5/6

9.2. Cohérence : Moyennement Cohérent 4/6

136. Analyser la cohérence d'un projet consiste à démontrer dans quelle mesure l'intervention s'accorde avec les autres interventions menées. En d'autres termes, il s'agit d'établir la mesure dans laquelle le projet est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Cette analyse couvre deux dimensions, à savoir :

- (a) une dimension interne qui porte sur les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère, et
- (b) une dimension externe qui interroge la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Cette deuxième dimension de l'analyse de la cohérence englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités. L'analyse de la cohérence du Projet Ex-combattants PBF_PNUD_OHCHR Diffa a été structurée autour de deux (2) questions spécifiques, à savoir :

Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception du Projet et ont créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?

Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles complémentaires à d'autres interventions menées par les agences du SNU, le gouvernement et d'autres PTF ?

QE 2.1 : Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception du Projet et ont créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?

Constat 7 : L'intérêt suscité auprès par le Projet de Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa au sein du Système des Nations-Unies et auprès d'autres parties prenantes relève de son caractère novateur et précurseur, ainsi que de la dimension transversale des problématiques adressées qui se croisent avec les mandats de plusieurs Agences du SNU.

137. La volonté du SNU à inscrire l'intervention du Projet de Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa dans une approche stratégique et synergique est marquée par l'engagement consigné dans le PRODOC de s'appuyer sur les acquis sur le terrain réalisés par les différents partenaires techniques et financiers, ainsi que sur les mandats des différentes Agences du SNU présentes sur le terrain.¹⁹ Cette stratégie d'intervention relève de l'impérieuse nécessité et de l'obligation pour le Gouvernement du Niger et ses partenaires à accompagner une thématique qui a longtemps été laissée pour compte dans la Région de Diffa.

138. Le caractère impératif et urgent de cette intervention découle de la prise de conscience par le Gouvernement et ses partenaires de conjuguer leurs efforts pour contenir le risque pour les ex-combattants de s'en prendre aux populations ou de renouer avec les mouvements terroristes. Cette démarche s'est révélée incontournable face à l'ampleur d'une augmentation imprévue des cas de reddition d'ex-combattants de Boko Haram dans la Région de Diffa qui exigeait la disponibilité de ressources conséquentes aptes à assurer l'amélioration du cadre de vie des cibles visées, ainsi qu'un encadrement et une prise en charge socioéconomique efficaces.

¹⁹ PRODOC, page 14 ; Justification du Financement par l'IRF, 4^{ème} paragraphe

139. En référence au contexte qui a prévalu dans la Région de Diffa avant ce Projet, le financement du PBSO/PBF en faveur du Projet ex-combattants vient combler le caractère orphelin de la lutte contre Boko Haram dans cette Région. A cet égard, le PRODOC relève que la Région de Diffa n'a pas promptement bénéficié de l'accompagnement du PBF/PBSO, ni de celui des partenaires techniques et financiers pour soutenir les efforts du Gouvernement dans la lutte contre Boko Haram. En effet, jusqu'au démarrage du Projet ex-combattants, l'ensemble des projets en cours d'exécution n'ont bénéficié d'aucun financement de la part du mécanisme PRF/PBSO pour la Région de Diffa. Ce mécanisme n'a non plus participé aux efforts du Gouvernement pour la lutte contre Boko Haram. Dans le même ordre d'idées, le PRODOC indique qu'aucun projet de ceux qui étaient mis en œuvre par les partenaires techniques et financiers ne s'intéressait au processus de reddition et de réintégration sociale en cours.

Eu égard à ce contexte, l'appui du PBF pour ce Projet apparaît comme la parfaite illustration de la concrétisation de son mandat qui consiste à appuyer des interventions sensibles en tant que précurseur et pionner là où beaucoup de partenaires hésitent à s'engager du fait de l'ampleur des risques à affronter et de l'incertitude d'atteindre des résultats tangibles. Cette prise de risque a le mérite d'ouvrir des avenues pour la production des évidences aptes à soutenir la capitalisation et/ou la mise à l'échelle des acquis obtenus à travers des phases de projets dites « pilotes ». Très souvent, cette prise de risque est malheureusement contrebalancée par des limites inhérentes à la courte durée des projets financés et à l'incohérence des attentes des parties prenantes et du bailleur de fonds qui se situent dans la sphère des effets et des impacts inaccessibles à brève échéance dans des contextes généralement alignés à des situations d'urgence et à des ressources très limitées

140. Cela étant dit, l'évaluation tient à souligner la clarté et l'effectivité de l'approche synergique qui a prévalu à l'étape de conception. A cet égard, l'approche synergique a consisté à identifier des espaces de complémentarité restés inoccupés au terme des interventions précédentes ou en cours relatives à la consolidation de la paix. Au nombre des déficits susceptibles d'être comblés par le Projet ex-combattants de Boko Haram, la mission retient

En ce qui concerne l'autonomisation et l'implication des jeunes à risque que :

- ♦ le Projet « *Autonomisation des jeunes pour la paix au Niger* » mis en œuvre de 2016 à 2018 grâce à un financement de 3 000 000 \$US du PBF n'a pas intervenu dans la zone de Diffa alors que les jeunes de cette Région font face à un chômage persistant ;
- ♦ le Projet « *Mise en œuvre des résolutions des Nations-Unies pour la consolidation de la paix* » mis en œuvre en 2016 et 2017 grâce à un financement de 1 500 000 \$US du PBF n'a pas intervenu dans la Région de Diffa ;
- ♦ le Projet « *Jeunesse de Diffa* », qui a été financé à hauteur de 10 000 000 euros par l'AFD et mis en œuvre de 2017 à 2021 s'est avéré incapable de couvrir les immenses besoins des jeunes en matière d'accès à l'emploi. Sur ce point précis, l'évaluation rappelle que le chômage des jeunes et l'oisiveté sont cités par les études relatives à l'analyse des conflits au Niger comme facteurs déterminants de la radicalisation des jeunes, de l'extrémisme violent et de leur enrôlement dans les groupes armés.

Par rapport à la prévention/gestion des conflits et à la gouvernance inclusive, l'évaluation note que :

- ♦ Avec son budget de 10 000 075 euros alloué au Projet « *Migration Agadez* » qui a été mis en œuvre en 2017 et 2018, l'Union Européenne n'a pas réussi à inverser la tendance à la migration des jeunes vers l'Europe à la recherche d'un emploi.

Quant au renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières :

- ♦ le financement de 3 000 000 \$US mis à la disposition du Projet « *Renforcement de l'engagement communautaire pour la gestion alerte des risques de déstabilisation sociale et sécuritaire* » par le PBF en 2016 et 2017 n'a pas réussi à éteindre la menace des incursions des groupes armés dans les zones frontalières ;
- ♦ aussi, l'Union Européenne avec son « *Instrument Contribuant à la Stabilité et à la Paix (ICSP)* » qui a bénéficié d'un financement de 15 000 000 d'euros de 2015 à 2017 et la Coopération Allemande active dans « *la stabilisation régionale intégrée* » avec un budget de 4 000 000 d'euros mobilisés pour la période 2017-2020 ont concentré leurs interventions dans la zone du Lac Tchad Diffa, sans porter une attention particulière à la lutte contre Boko Haram.

141. En tout état de cause, la mission considère que l'analyse situationnelle des activités relatives à la consolidation de la paix en cours, et des déficits à combler en cette matière dans la Région de Diffa s'inscrit dans une logique de renforcement de la pertinence du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés qui s'est aligné sur la capitalisation des leçons et acquis tirés expériences antérieures.

142. La nécessité d'adaptation de cette intervention aux contextes et exigences liés aux axes d'interventions retenus est à la base de la réflexion cohérente et stratégique apparue comme un préalable incontournable au processus de justice transitionnelle et réparatrice à la fin du conflit, et à l'adoption d'une loi d'amnistie conforme au droit humanitaire international et aux Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. C'est le sens à donner à la suspension des activités intervenue en mai 2019 qui se justifiait par la nécessité pour le Gouvernement et ses partenaires d'assurer la cohérence interne du Projet

QE 2.2 : Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles complémentaires à d'autres interventions menées par les agences du SNU, le gouvernement et d'autres PTF ?

Constat 8 : La mise en œuvre du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés a su s'intégrer dans un contexte global d'appui des Agences du Système des Nations-Unies aux efforts du Gouvernement du Niger. La division du travail opérée entre les Agences parties prenantes du Projet sur la base de leurs mandats respectifs et de leurs avantages comparatifs est un facteur déterminant de renforcement de l'efficacité et de l'efficience de ce Projet.

143. La mobilisation d'une diversité d'acteurs pour l'accompagnement des efforts du Gouvernement du Niger dans le respect des droits de l'homme et la cohésion sociale, ainsi que dans la clarification du statut juridique des ex-combattants et du droit des victimes à une indemnisation dépasse les limites des capacités des entités de l'ONU bénéficiaires (PNUD et OHCHR) et celles des partenaires d'exécution, pour se situer dans la sphère des réformes du cadre juridique et institutionnel relatif à la lutte contre le terrorisme qui requiert des expertises spécifiques. **L'implication des Agences du SNU en fonction de leurs mandats respectifs est une approche inclusive que l'évaluation considère comme une bonne pratique pour des projets novateurs du genre de celui en cours d'évaluation.** Pour le cas d'espèces, la complémentarité du Projet avec les interventions d'autres acteurs s'est manifestée entre autres, à travers :

- ♦ l'appui de l'UNCHR qui a signé une convention avec le barreau du Niger en vue d'assurer la défense des 599 prisonniers étrangers en détention dans le cadre des affaires pendantes en justice ;
- ♦ l'engagement de l'UNICEF à apporter une assistance aux enfants soupçonnés d'association au groupe armé de Boko Haram lorsqu'en détention ou lors de la prise en charge alternative, la réunification familiale et la réinsertion communautaire et socioprofessionnelle ;
- ♦ l'assistance de l'UNICEF aux enfants associés au groupe armé, les jeunes filles et les femmes et les jeunes enfants au sein du Centre de Goudoumaria ;
- ♦ la mise en œuvre par l'ONUDC d'un projet d'appui au pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme pour une assistance juridique aux prévenus pour faits de terrorisme ;

- ◆ l'imminence de la mise en œuvre par l'OIM d'une initiative régionale au Niger, au Tchad et au Nigéria complémentaire à divers axes du Projet ex-combattants de Boko Haram ;
- ◆ l'appui d'UNOWAS, UNOCA et UNOAU pour l'organisation des conférences relatives au développement d'un cadre stratégique régional de stabilisation pour la Région touchée par Boko Haram.

144. Au rang des dispositions prises pour assurer la cohérence interne du Projet, la mission note que la stratégie d'intervention a été axée sur une répartition des activités entre les agences récipiendaires en fonction de leurs domaines d'expertise. C'est dans cette perspective que le PNUD devait mettre en valeur toute son expérience dans l'accompagnement des processus de réinsertion communautaire et de cohésion sociale en situation de post-conflit, alors que l'OHCHR devait accentuer son action sur les volets de renforcement du cadre juridique, de justice transitionnelle et de respect des droits de l'homme.

145. C'est dans le même esprit que la modalité d'exécution directe adoptée par le PNUD et le HCDH (Modalité DIM) a pu se justifier pour la gestion de ce projet. Cette gestion a été placée sous la supervision d'un dispositif institutionnel articulé autour des instances de pilotage (Comité de Pilotage chargé de l'orientation stratégique du Projet) ; de suivi (Comité technique national et régional, chargé du suivi technique du Projet) ; et de coordination (équipe de projet chargée de sa gestion opérationnelle sous la conduite du Conseiller Technique Principal Paix et Sécurité).

146. Enfin, la perspective de l'implication des autorités nationales par le biais du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la justice, de la HACP, des administrations déconcentrées et des ONG partenaires d'exécution et de la société civile à toutes les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation est un axe de renforcement de la cohérence interne du Projet qui relève des bonnes pratiques attribuables au Projet.

Conclusions préliminaires relatives à la cohérence du Projet Ex-combattants PBF_PNUD_OHCHR_Diffa

COH 1 : L'approche conceptuelle du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés de la Région de Diffa qui a privilégié une analyse situationnelle des initiatives en cours en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans la région de Diffa illustre la volonté des parties prenantes à s'inscrire dans la continuité à travers la capitalisation des acquis obtenus antérieurement.

COH 2 : L'implication des Agences du SNU sur la base de leurs mandats et leurs avantages comparatifs, ainsi que celle des partenaires d'exécution du niveau central, régional et communautaire confirme l'approche stratégique et coordonnée préconisée dans la stratégie d'intervention du Projet.

COH 3 : Le contexte particulier de Diffa a placé cette Région au centre des priorités du Gouvernement et de ses partenaires au développement en matière de réintégration et réinsertion socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des relaxes et victimes dans la Région de Diffa. L'extension de la crise de Boko Haram à l'ensemble des Etats riverains du Bassin du Lac Tchad illustre la nécessité pour le Gouvernement du Niger d'inscrire ses efforts pour la lutte contre Boko Haram dans une approche régionale de mutualisation des énergies et des ressources.

Appréciation globale de la performance du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés de la Région de Diffa en matière de cohérence : Moyennement Cohérent, ce qui correspond à un score de 4/6

9.3. Efficacité : Satisfaisante 5/6

147. L'efficacité de la mise en œuvre du Projet « Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa » doit être mesurée à l'aune des questions d'évaluation dont les principales consistent à dire si le déploiement du Projet a atteint les objectifs fixés, au vu des produits et effets directs obtenus à son terme. A cet effet, l'évaluation doit (a) présenter les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats escomptés, ainsi qu'une synthèse du niveau de réalisation des produits ; (b) analyser les domaines dans lesquels le Projet a réalisé de meilleures performances, et ceux où les performances sont les moins bonnes ; (c) mettre en évidence les leçons apprises au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet.
148. L'analyse de l'efficacité du Projet « Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » s'est donc focalisée sur la recherche des réponses adéquates aux questions principales ci-après :

Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?

Dans quelle mesure les résultats escomptés du Projet ont-ils été atteints ?

Quels sont les facteurs majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?

Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?

QE 3.1 : Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?

Constat 9 : Les contenus respectifs des deux versions du PRODOC qui se caractérisent par des écarts importants potentiellement porteurs d'un biais substantiel pour la qualité des analyses des résultats attribuables au Projet induit une clarification préalable de l'équipe d'évaluation sur les points d'appui desdites analyses.

149. L'analyse de l'efficacité du Projet « Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa » s'est appuyée sur les prescriptions d'un PRODOC initial signé le 29 novembre 2017 et de sa version amendée datée du 13 février 2020, ainsi que sur les données contenues dans les rapports de progrès produits par l'équipe de Projet. En dépit des écarts substantiels inhérents aux contenus respectifs de ces deux PRODOC, leur prise en compte pour l'appréciation de l'efficacité du Projet se fonde sur l'absence d'indication d'une éventuelle subrogation de la version initiale par la version amendée.
150. Les principaux points de convergence entre ces deux documents portent sur :
- ◆ le nombre de résultats escomptés du Projet (2), ainsi que sur leur formulation qui est restée constante dans les deux versions du PRODOC ;
 - ◆ le maintien du montant de l'enveloppe budgétaire du Projet à 3 000 000 \$US.
151. Par contre, des écarts importants apparaissent dans la structuration de la consistance des Produits qui doivent contribuer à l'obtention des résultats escomptés et des activités à réaliser pour soutenir l'achèvement de ces Produits. A titre d'illustrer, l'évaluation note **en ce qui concerne les Produits que :**
- ◆ **Les deux résultats présentés dans le PRODOC du 29 novembre 2017 sont soutenus par six (06) produits :** 3 (trois) pour chacun des résultats, à savoir :
 - ✓ **Produit 1.1 :** Le cadre de vie des ex-combattants et des personnes relaxées est amélioré

- ✓ **Produit 1.2** : Les ex-combattants, les personnes relaxées, victimes de Boko Haram et les populations hôtes sont sensibilisées sur les méfaits de la radicalisation et éduquées sur la citoyenneté
 - ✓ **Produit 1.3** : L'accès aux opportunités économiques mixte des ex-combattants, les relaxées et populations hôtes est améliorée
 - ✓ **Produit 2.1** : Un procès équitable répondant aux normes à l'endroit des 1200 ex-combattants est assuré
 - ✓ **Produit 2.2** : Le mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko Haram est examiné et intégré dans le processus législatif d'amnistie
 - ✓ **Produit 2.3** : Les garanties de non récurrence et de réconciliation pour faciliter la réintégration dans les communautés sont identifiées et mises en oeuvre
- ♦ **les deux résultats repris dans la version amendée du PRODOC datée du 13 février 2020 sont soutenus par quatre (04) produits.** Cette version du PRODOC reprend les 3 Produits du Résultat 1 et le Produit 2.1 du PRODOC de 2017 sans aucune référence explicite en ce qui concerne les Produits 2.2 et 2.3 du PRODOC 1.
- ♦ **La revue des activités laisse apparaître des divergences importantes en termes de quantités et de substance.**
- ✓ Le Produit 1.1 du PRODOC 1 est articulé autour de cinq (05) activités, contrairement à ce qui apparaît dans le PRODOC 2 où ce Produit est soutenu par deux (02) activités
 - ✓ Le nombre d'activités pour le Produit 1.2 est identique dans les deux versions du PRODOC mais la consistance de leurs contenus respectifs diffère d'une version à l'autre du PRODOC. Il en est de même du Produit 1.3

Eu égard aux écarts constatés et du risque du biais qu'ils peuvent induire dans les analyses, la mission d'évaluation, a décidé que la performance du Projet en matière d'efficacité serait analysée sur la base du niveau de couverture des activités et de progression des indicateurs des Produits 1.1, 1.2, 1.3, et 2.1 du PRODOC 2 et de ceux des Produits 2.2 et 2.3 du PRODOC 1.

Constat 10 : La comparaison entre les prévisions et les réalisations indique un niveau de couverture des activités à la clôture du Projet qui peut être qualifié de très satisfaisante

152. Sur la couverture des activités prévues pour le Projet, les données disponibles révèlent que toutes les activités prévues ont été totalement réalisées, ce qui correspond à un taux de réalisation de 100%. Le tableau 10 récapitule le niveau de mise en œuvre des activités à la clôture du Projet.

Tableau 10 : Récapitulatif du niveau de réalisation des activités du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa » à la clôture

Produit	Activité	Niveau de réalisation		
		Oui	Non	En partie
Produit 1.1 : Le cadre de vie des ex-combattants et des personnes relâchées est amélioré	Appui alimentaire et prise en charge médicale de 235 personnes dont 137 adultes hommes, 20 adultes femmes, 78 enfants filles et garçons pendant 3 mois	X		
	Appui à la cérémonie officielle de lancement de la réinsertion des associés de Boko-Haram dans les communautés hôtes qui vont toucher environ 7500 personnes directement	X		
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 1.1 : Toutes les activités prévues effectivement réalisées		100%	0%	0%
Produit 1.2 : Les populations hôtes sont sensibilisées sur les méfaits de la radicalisation et éduquées à la citoyenneté responsable	Mettre en place 4 cadres locaux de médiation, de dialogue et de réconciliation communautaire qui seront composés de 84 personnes	X		
	Sensibiliser 8500 membres des communautés cibles à la réconciliation, au dialogue, sur les méfaits de l'extrémisme violent, à la déradicalisation et à la citoyenneté pour la réintégration des ex-combattants	X		
	Former 1500 jeunes (12 à 35 ans) dont 55% des filles des communautés hôtes sur la prévention de la radicalisation et la citoyenneté et soutenir les initiatives communautaires y relatives	X		
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 1.2 : Toutes les activités prévues effectivement réalisées		100%	0%	0%
Produit 1.3 : L'accès aux opportunités économiques mixtes ex-combattants, relâchés et populations est amélioré	Réhabiliter et équiper le Centre aux Métiers (CFM) de Maine Soroa	X		
	Former 300 jeunes aux métiers d'employabilité locale	X		
	Fournir des kits de réinsertion (à la fin de la formation professionnelle) pour 300 jeunes des populations hôtes afin de faciliter leur réintégration économique	X		
	Soutenir 5 activités de moyens de subsistance et revitalisation économique qui vont toucher 125 personnes directement et plus de 4500 personnes indirectement des communautés d'accueil en vue de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes des communautés	X		
	Renforcer les capacités des acteurs locaux (5 plateformes des femmes et 50 jeunes) dans la maîtrise d'ouvrage des investissements socio-économiques de résilience, de relèvement et d'adaptation dans les communes de Goudoumaria et du Maine Soroa	X		
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 1.3 : Toutes les activités prévues effectivement réalisées		100%	0%	0%
Produit 2.1 : Un procès équitable répondant aux normes internationales à l'endroit de 245 ex-associés est assuré	Organiser six missions de monitoring sur la situation des droits de l'homme dans la région de Diffa	X		
	Apporter un appui technique en assistance juridique et judiciaire en vue du respect du droit à un procès équitable aux personnes inculpées	X		
	Vulgariser les textes nationaux et internationaux sur le respect des droits de l'homme notamment en langues locales dans les communautés cibles	X		
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 2.1 Toutes les activités prévues effectivement réalisées		100%	0%	0%
Produit 2.2 : Le mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko-Haram est examiné et intégré dans le processus législatif d'amnistie	Apporter une expertise technique au gouvernement en élaboration et adoption d'un avant-projet de loi d'amnistie aux combattants en intégrant la dimension d'indemnisation des victimes	X		
	Effectuer une étude permettant de répertorier les profils des	X		

Produit	Activité	Niveau de réalisation		
		Oui	Non	En partie
	victimes des violations des droits de l'homme en vue d'identifier les possibles moyens de réparation			
	Développement d'approches pour poursuivre, réhabiliter et réintégrer les personnes associées avec Boko-Haram conformément à la stratégie globale des Nations Unies en matière de contre- terrorisme et les résolutions du Conseil de Sécurité 1373 (2001), 2178 (2014) et 2232 (2016)	X		
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 2.2 Toutes les activités prévues effectivement réalisées		100%	0%	0%
Produit 2.3 : Les garanties de non-réurrence et de réconciliation pour faciliter la réintégration dans les communautés sont identifiées et mises en œuvre	Assurer la sensibilisation et la formation des communautés des acteurs judiciaires et les FDS sur les aspects de droits de l'homme	X		
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 2.3 La seule activité prévue pour ce produit a été réalisée		100%	0%	0%
Pourcentage global de réalisation des activités du projet		100%	0%	0%

Constat 11 : Même si les Résultats et les Produits sont restés constants dans leurs énoncés, les changements apportés dans la nature et la qualité des extrants induisent une modification substantielle de l'envergure initialement ciblée pour les Produits et Résultats escomptés

153. L'appréciation de l'efficacité du Projet pourrait s'avérer étrequée si les analyses y afférentes devaient se limiter à la mise en évidence des données quantitatives sur le niveau de couverture géographique du Projet et/ou de réalisation des activités programmées, sans établir la cohérence requise avec la livraison des produits et l'obtention des résultats escomptés. Pour le cas d'espèce, la documentation exploitée et les échanges avec les parties prenantes permettent d'établir une telle connexion entre les activités réalisées et leur contribution à l'obtention des effets escomptés des Produits.
154. Les visites de terrain de l'équipe d'évaluation ont permis de collecter des éléments de preuve sur la contribution du Projet à la réintégration et réinsertion socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram et des détenus relaxés dans les communautés d'accueil. Les échanges interactifs organisés à travers des groupes de discussions dans la zone d'intervention du Projet ont permis à la mission de se rendre compte des avancées obtenues par le Projet à cet égard. Les changements observés par la mission apparaissent comme la résultante directe des activités mises en œuvre pour l'obtention des produits escomptés du Projet. Ces échanges ont révélé que les effets consécutifs aux activités de formation en direction des cibles du Projet sont contrecarrés par le niveau élevé d'analphabétisme qui limite la portée des messages des bénéficiaires, ainsi que leur capacité d'élargissement de leurs zones d'influence

Produit 1.1 : Le cadre de vie des ex-combattants et des personnes relaxées est amélioré

Le redimensionnement du Produit 1.1 à travers la suppression d'activités majeures dont le nombre est passé de 5 à 2 correspond à un recul de l'envergure de ce Produit qui a été initialement défini comme une contribution à l'amplification du dialogue avec les membres de Boko Haram et d'accélération de la réintégration des ex-combattants dans les communautés grâce à des actions de soutien matériel incluant la mise à disposition des kits de retour et la réhabilitation des lieux de vie.

S'agissant de l'amélioration du cadre de vie, la mission note que les activités portant sur (i) l'extension du camp de cantonnement pour une capacité d'accueil de 500 personnes dont 40% de femmes (ex-combattantes, victimes de Boko Haram et femmes d'ex-combattantes : Activité 1.1.1) ; (ii) la Réhabilitation de l'adduction d'eau potable du camp (Activité 1.1.2) ; (iii) l'Aménagement d'une voie d'accès de 8 kilomètres (Activité 1.1.3) ; (iv) l'Electrification du centre avec un système d'énergie solaire (Activité 1.1.4) ne sont pas prises en compte dans le PRODOC 2. Le renvoi sine die de la réalisation de ces infrastructures ne permet pas d'accueillir 500 ex-combattants dans le Centre de camp de Goudoumaria dans un délai de 18 mois tel que cela a été prévu initialement.

Par ailleurs, l'appui alimentaire et prise en charge médicale qui ciblait 500 personnes dont 40% femmes a été redimensionné pour cibler 235 personnes dont 137 adultes hommes, 20 adultes femmes, 78 enfants filles et garçons pendant 3 mois. Les données du Rapport final du Projet indiquent que cet effectif de personnes a effectivement bénéficié d'une assistance médicale durant tout son séjour, mais ne fournit aucune précision sur la durée de cet appui et ne présente pas les résultats obtenus de manière désagrégée, ce qui ne permet pas à l'évaluation de se prononcer sur la qualité de la prise en compte du genre sur cette activité.

Sur la prise en charge autonome des ex-combattants de Boko Haram et des détenus relaxés dans les communautés d'accueil, l'enquête de perception révèle que 91% des acteurs consultés sont d'accord (65% d'accord et 26% totalement d'accord) que cette prise en charge est effective au sein des communautés. Seulement 5% des acteurs consultés ont marqué leur désaccord par rapport à cette prise en charge.

Enfin, la mission considère que l'appui à la cérémonie officielle de lancement de la réinsertion des associés de Boko Haram dans les communautés hôtes qui est venu s'ajouter à l'appui alimentaire et prise en charge médicale de 235 personnes ne saurait justifier la suppression de la réalisation des infrastructures prévues pour le Produit 1.1. Pour la mission d'évaluation, le redimensionnement de la structuration du Produit 1.1 caractérisé par la suppression de 0' activités directement liés à l'amélioration du cadre de vie des ex-combattants de Boko Haram et des détenus relaxés aurait dû être reflété par un réaligement de l'effet escompté de ce Produit sur la base des activités retenues comme prioritaires.

Produit 1.2. : Les populations hôtes sont sensibilisées sur les méfaits de la radicalisation et éduquées à la citoyenneté responsable

L'alignement des activités 1.2.1, 1.2.2 et 1.2.3 à l'effet escompté du Produit 1.2 apparaît plus évident et mieux ciblé dans les énoncés du PRODOC 2 qui a prévu la mise en place de 4 cadres locaux de médiation, de dialogue et de réconciliation communautaire composés de 84 personnes (Activité 1.2.1) ; la sensibilisation de 8500 membres des communautés cibles à la réconciliation, au dialogue, aux méfaits de l'extrémisme violent, à la radicalisation et à la citoyenneté (Activité 1.2.2) ; la formation de 1 500 jeunes (12 à 35 ans) dont 55% de filles des communautés hôtes sur la prévention de la radicalisation et la citoyenneté et le soutien aux initiatives communautaires y relatives.

Les sources secondaires exploitées par l'évaluation révèlent que :

- ◆ les 8 cadres locaux de médiation, de dialogue et de réconciliation communautaire qui ont été mis en place ont permis de responsabiliser la population sur son rôle actif dans la consolidation de la paix ;
- ◆ les 50 leaders religieux formés sur la citoyenneté et la déradicalisation ont à leur tour formé 1500 jeunes dans les communautés hôtes âgés de 12 à 35 ans dont 55% de filles. Dans le même ordre d'idées, des radios communautaires de 3 communes de la Région de Diffa ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour amplifier et pérenniser le processus de prévention à la radicalisation ;
- ◆ la formation de 1 500 jeunes de 12 à 35 ans incluant 55% des filles des communautés hôtes sur la prévention de la radicalisation et la citoyenneté a permis aux bénéficiaires de ces formations de redimensionner leurs pensées envers l'avenir qu'ils désirent.

La triangulation de ces données à travers une enquête de perception réalisée auprès des cibles du Projet permet de confirmer l'effectivité de la mise en œuvre de ces trois activités et de leurs effets induits. A la question de savoir si les autorités ont mis en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs dans les communautés où se trouvent les ex-combattants de Boko Haram et les relaxés, 88% des répondants (dont 66% d'accord et 12% totalement d'accord) répondent par l'affirmative, tandis que 10% sont « neutre » et le reste pas d'accord.

La même enquête confirme l'effectivité de la prise de conscience des ex-combattants de Boko Haram et des détenus relaxés sur les méfaits de la radicalisation et les valeurs de citoyenneté promues par les autorités à travers les réponses positives de 75% des répondants qui sont d'accord, 17% totalement d'accord, 4% « neutre » et 4% pas d'accord.

De l'avis des répondants à l'enquête de perception, le redimensionnement de la pensée des 1 500 jeunes de 12 à 35 ans à la suite des formations reçues sur la prévention de la radicalisation et la citoyenneté se traduit par le retour progressif à une vie paisible et harmonieuse des ex-combattants de Boko-Haram et des détenus relaxés dans les communautés d'accueil. Cette évolution positive est reconnue par 88% de répondants de l'enquête contre 10% qui déclarent ne pas être d'accord.

Produit 1.3 : L'accès aux opportunités économiques mixtes des ex-combattants et populations est amélioré

La concrétisation de l'alignement des activités programmées à l'effet escompté du Produit 1.3 est matérialisée à la clôture du Projet par : (i) la construction et l'équipement de 2 ateliers de formation dans le CFM de Maine Soroa, en plus de l'équipement fourni à 5 autres ateliers de formation ; (ii) la formation de 300 jeunes provenant des communes hôtes de Goudoumaria et Maine Soroa dans les filières d'employabilité locale porteuses, incluant la coupe-couture, la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique, mini AEP, motopompe, etc. (iii) la fourniture de kits de réintégration à 300 jeunes des populations hôtes afin de faciliter leur réintégration économique ; (iv) le soutien direct à 125 personnes, et indirect à 4 500 personnes des communautés d'accueil à travers l'appui apporté à 5 activités de moyens de subsistance et de revitalisation économique en vue de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les communautés ; (v) le renforcement des capacités des acteurs locaux à travers 5 plateformes de femmes et 50 jeunes dans la maîtrise d'ouvrage des investissements socioéconomiques de résilience et de relèvement.

Les répondants à l'enquête de perception estiment à 84% (26% tout à fait d'accord et 58% d'accord) que l'amélioration de la stabilité et de la résilience des communautés de la zone d'intervention du projet est un résultat attribuable à la mise en œuvre des activités énumérées ci-dessus qui ont tenu compte des besoins spécifiques des femmes et des jeunes dans le choix des formations professionnelles et la distribution des kits d'installation pour le démarrage des AGR.

Produit 2.1 : Un procès équitable répondant aux normes internationales à l'endroit de 245 ex-associés est assuré

Les trois activités de soutien à l'obtention de l'effet escompté du Produit 2.1 consistaient à : (i) organiser six missions de monitoring de la situation des droits de l'homme dans la Région de Diffa (Activité 2.1.1) ; Apporter un appui technique en assistance juridique et judiciaire en vue du respect du droit à un procès équitable aux personnes inculpées (Activité 2.1.2). Vulgariser les textes nationaux et internationaux sur le respect des droits de l'homme, notamment en langues locales dans les communautés cibles.

Sur l'achèvement de ce Produit il y a lieu de noter que : (i) une campagne de sensibilisation a été menée dans six communes de Diffa par OHCHR en collaboration avec la Commission Nationale des Droits Humains pour sensibiliser sur le respect des droits de l'homme et la coexistence pacifique, la non-stigmatisation et la non-discrimination ; (ii) 188 procès ont abouti à une décision de justice dont 95 relaxes et 93 condamnations ; (iii) la révision de la loi pénale a introduit la réparation des victimes des crimes commis par Boko Haram dans le corpus juridique et judiciaire du Niger ; (iv) un projet de loi d'amnistie pour encourager le pardon et la reddition des combattants de Boko Haram a été initié ; (v) les capacités de 188 personnes dont 23 femmes ont été renforcées en matière des droits de l'homme, à travers des ateliers organisés en collaboration avec OHCHR. Ces ateliers ont été axés sur le suivi des procès et sur le respect des principes des droits de l'homme dans un contexte de lutte contre le terrorisme ; (vi) 180 membres de 6 comités de paix et sécurité ont bénéficié de formations sur la redynamisation des cadres locaux de médiation, de dialogue et de réconciliation (6 ateliers organisés) ; (vii) les capacités des comités de paix et de sécurité et l'alerte précoce ont été renforcées dans divers domaines (8 ateliers), (viii) ainsi que sur la prévention de l'extrémisme violent (6 ateliers). Ces formations ont été organisées avec la participation de West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) qui a signé une LOA avec le PNUD ; (ix) plus de 600 personnes dont les réfugiés, les relaxés et les retournés ont assisté aux campagnes de sensibilisation organisées

Produit 2.2 : Le mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko-Haram est examiné et intégré dans le processus législatif d'amnistie.

Le rapport 2019 du Projet révèle que les activités prévues pour ce Produit qui consistaient à : (i) Apporter une expertise technique au Gouvernement du Niger en élaboration et adoption d'un avant-projet de loi d'amnistie aux combattants en intégrant la dimension d'indemnisation des victimes ; (ii) Réaliser une étude permettant de répertorier les des victimes des violations des droits de l'homme en vue d'identifier les possibles moyens de réparation, (iii) Développer des approches pour poursuivre, réhabiliter et réintégrer les personnes associées avec Boko Haram conformément à la Stratégie globale des Nations-Unies en matière de contre-terrorisme et les Résolutions du Conseil de Sécurité 1373 (2001), 2178 (2014) et 2232 (2016) ont effectivement été mises en œuvre.

Il ressort de ce rapport que : (i) la révision de la loi pénale a introduit la réparation des victimes des crimes commis par Boko Haram dans le corpus juridique et judiciaire du Niger ; (ii) un projet de loi d'amnistie pour encourager le pardon et la reddition des combattants de Boko Haram a été initié ; (iii) une étude a été réalisée en vue d'identifier les types de violations des droits de l'homme suite aux attaques de Boko Haram, de déterminer le profil des victimes et de proposer les moyens d'indemnisation des préjudices subis.

En termes d'effet, la mission note que la loi pénale a été enrichie de l'article 399 qui donne droit à la réparation aux victimes d'actes de terrorisme. Dans le même ordre d'idées, l'enquête de perception révèle qu'une amélioration du respect des droits des ex-combattants et des détenus relaxés par les communautés est perceptible dans la zone d'intervention du Projet. 86% des répondants de cette enquête (17% tout à fait d'accord et 69% d'accord) partagent cette opinion contre 11% qui ne la partagent pas. Quoique très minoritaire, cette proportion des sceptiques indique que des efforts importants restent à accomplir pour arriver à une vie totalement paisible et harmonieuse des ex-combattants de Boko-Haram et des détenus relaxés dans les communautés d'accueil.

Produit 2.3 : Les garanties de non-récurrence et de réconciliation pour faciliter la réintégration dans les communautés sont identifiées et mises en œuvre

La même enquête confirme l'effectivité de la prise de conscience des ex-combattants de Boko Haram et des détenus relaxés sur les méfaits de la radicalisation et les valeurs de citoyenneté promues par les autorités à travers les réponses positives de 75% des répondants qui sont d'accord, 17% totalement d'accord, 4% « neutre » et 4% pas d'accord.

(i) une campagne de sensibilisation a été menée dans six communes de Diffa par OHCHR en collaboration avec la Commission Nationale des Droits Humains pour sensibiliser sur le respect des droits de l'homme et la coexistence pacifique, la non-stigmatisation et la non-discrimination ;

Le renforcement des capacités de 180 membres de 6 comités de paix et sécurité sur la redynamisation des cadres locaux de médiation, de dialogue et de réconciliation (6 ateliers organisés) s'inscrit dans la perspective de l'atteinte de l'effet escompté du Produit 2.3. Ces formations ont été complétées par une série d'ateliers en faveur des comités de paix et de sécurité et l'alerte précoce dans divers domaines (8 ateliers), notamment dans la prévention de l'extrémisme violent (6 ateliers). Elles ont été organisées avec la participation de West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) qui a signé une LOA avec le PNUD. Plus de 600 personnes dont les réfugiés, les relaxés et les retournés ont assisté aux campagnes de sensibilisation organisées à cet effet. Au terme de toutes ces formations, l'on devrait s'attendre à une diminution des discriminations des populations hôtes envers les ex-combattants de Boko Haram. Les résultats de l'enquête de perception confirment la poursuite des discriminations envers les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés. 18% des interviewés affirment être tout à fait d'accord que ces discriminations se poursuivent au sein des communautés d'accueil ; 45% partagent cet avis. Une minorité de 35% considère que ces discriminations ne sont pas observables. Ces réponses que la réintégration et réinsertion des ex-combattants de Boko Haram et détenus relaxés demeurent un défi important à prendre en compte pour la poursuite des interventions qui ciblent la la promotion de la cohésion sociale et la consolidation de la paix dans la Région de Diffa.

Constat 12 : L'absence d'une étude de fin de projet corrélée avec les données d'une étude de base qui aurait permis de déterminer les situations de référence des indicateurs ainsi que les niveaux escomptés de leurs cibles à la clôture du Projet renforce la difficulté de l'évaluation à se prononcer sur le niveau d'achèvement des Produits et de leur contribution à l'obtention des changements transformationnels

155. Initialement articulée autour des études de perception pour une analyse complète des leçons apprises et des recommandations pour de futures interventions similaires, et d'un suivi rapproché au niveau des communautés pour s'assurer que la réintégration se fait sans griefs, le schéma de suivi et évaluation défini dans le PRODOC 1 révèle des écarts importants dans son processus d'opérationnalisation. Les écarts observés dans la version amendée de ce PRODOC consacrent des limites conceptuelles susceptibles d'altérer la crédibilité des données produites sur les progrès réalisés par le Projet. En effet, il a été prévu que les baselines des indicateurs soient établies à travers des études de base, en tenant compte des profils des cibles prioritaires du Projet. A cet égard, le rapport final du Projet mentionne l'existence d'une enquête de perception réalisée au tout début, au niveau des communautés d'origine sur la réintégration des ex-associés de BH dans la région de Diffa qui a révélé que 62% des participants étaient prêts à accepter les repentis dans leurs communautés et que 95% des libérés et les ex-combattants jugeaient que le programme de sensibilisation et de formation aux droits de l'homme était satisfaisant. L'inaccessibilité de la mission d'évaluation à de telles enquêtes est une limite à sa capacité à statuer sur la qualité et l'objectivité de la démarche empruntée pour la fixation des baselines et des cibles qui apparaissent dans les Cadres de Résultats des deux versions du PRODOC. En l'absence de sources d'information alternatives, la mission d'évaluation s'est vue obligée de se référer aux baselines et cibles de ces Cadres de Résultats et aux données des rapports de progrès pour évaluer le niveau d'achèvement des Produits et leur éventuelle contribution à l'atteinte des résultats escomptés.

:

Tableau 11 : Appréciation du niveau de progression des indicateurs à la clôture du Projet

Résultats/Produits	Indicateurs	Baseline	Valeur cible	Niveau de réalisation	% de réalisation	Observations
Résultat 1 : Les ex-combattants de Boko Haram, les victimes et les relaxés accèdent à la réintégration socio-économique, vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés de façon autonome						
<i>Indicateur 1.1 : du résultat 1 : Pourcentage de libérés et ex combattants jugeant satisfaisants le programme de déradicalisation et d'éducation de citoyenneté</i>		0%	70%	Non Déterminé		La mission d'évaluation n'a pas eu accès à la documentation sur le niveau de progression de cet indicateur. Pourtant le rapport final du Projet fait état d'une enquête de perception du projet qui a permis de renseigner l'indicateur du résultat 2.1.
Pourcentage de réalisation des indicateurs du Résultat 1 : Indéterminé						
Produit 1.1 : Le cadre de vie des ex-combattants et des personnes relaxées est amélioré	Indicateur 1.1.1 : Nombre d'ex-combattants et personnes relaxées cantonnés	160	500	235	47%	Données du rapport final du projet
	Indicateur 1.1.2 : Nombre d'infrastructures additionnelles construites et opérationnelles	1	5	5	100%	Données du rapport final
Taux d'achèvement du Produit 1.1. calculé sur la base de la moyenne des taux de progression des indicateurs 1..1.1					73,5%	
Produit 1.2 : Les populations hôtes sont sensibilisées sur les méfaits de la radicalisation et éduquées à la citoyenneté responsable	Indicateur 1.2.1 : Nombre de personnes (ex-combattants, population hôte) ayant acquis des nouvelles connaissances sur la déradicalisation et la citoyenneté	0	1 200	1 500	125%	Données du rapport final du projet.

Résultats/Produits	Indicateurs	Baseline	Valeur cible	Niveau de réalisation	% de réalisation	Observations
Taux d'achèvement du Produit 1.2 calculé sur la base de la moyenne des taux de progression des indicateurs					: 125%	
Produit 1.3 : L'accès aux opportunités économiques mixtes ex-combattants, relaxés et populations est amélioré	Indicateur 1.3.1 : Nombre de personnes dont les moyens d'existence ont été créés/renforcés (désagrégé par sexe)	0	200	125	62,5%	125 personnes directement touchées par des activités de subsistance et de revitalisation économique. Données non désagrégées
Taux d'achèvement du Produit 1.3. calculé sur la base de la moyenne des taux de progression des indicateurs					62,5%	
Résultat 2 : Le respect des droits humains des ex-associés et relaxés est assuré en vue d'une coexistence pacifique						
Indicateur 2.1 du Résultat 2 : Pourcentage de libérés et ex-combattants jugeant satisfaisant le programme de sensibilisation et de formation aux droits de l'homme		0%	70%	95%	136%	Données de l'enquête de perception réalisée dans le cadre du Projet. L'indisponibilité du rapport de cette enquête au moment de l'évaluation ne permet pas à celle-ci de se prononcer sur la qualité de la méthodologie adoptée, ni sur la validité des résultats obtenus. La mission s'interroge par ailleurs sur les raisons n'ont pas permis de renseigner l'indicateur 1.1 du Résultat 1 lors de cette enquête
Taux d'achèvement du Résultat 2 obtenu à la suite d'une quête de perception réalisée par le Projet					136%	
Produit 2.1 : Un procès équitable répondant aux normes internationales à l'endroit de 245 ex-associés est assuré	Indicateur 2.1.1 : Nombre de procès suivi ayant abouti à une décision de justice et conformes aux principes de procès équitables	0	1 200	188	15,66%	Données du rapport final du projet

Résultats/Produits	Indicateurs	Baseline	Valeur cible	Niveau de réalisation	% de réalisation	Observations
	Indicateur 2.1.2 : Nombre cumulé de violations de droits de l'homme constatées	0	Non déterminé	Non déterminée	Non déterminé	Indicateur ne disposant d'aucune baseline ni de valeur cible à mesurer à la clôture du Projet renseigné jusqu'à la clôture du Projet. Cet indicateur n'a pas été renseigné durant toute la période de mise en œuvre du Projet
Taux d'achèvement du Produit 2 1 calculé sur la base de la moyenne des taux de progression des indicateurs du Produit concerné					7,83	
Produit 2.2 : Le mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko Haram est examiné et intégré dans le processus législatif d'amnistie	Indicateur 2.2.1 : Un document d'avant-projet de loi d'amnistie intégrant la réparation des victimes du terrorisme est élaboré et validé	0	1	1	100%	
	Indicateur 2.2.2 : Un rapport d'étude est disponible	0	1	1	100%	Données du rapport final du projet
Taux d'achèvement du Produit 2 2 calculé sur la base de la moyenne des taux de progression des indicateurs du Produit concerné				100%		
Produit 2.3 : Les garanties de non-réurrence et de réconciliation pour faciliter la réintégration dans les communautés sont identifiées et mises en œuvre	Indicateur 2.3.1 : Nombre d'ex-combattants et relaxés sensibilisés et de Forces de défense et de sécurité, de juges et auxiliaires de justice formés sur les droits de l'homme en lien avec la lutte contre le terrorisme	0	150	180	120%	Membres de 6 comités de paix et sécurité (Cf rapport final)
Produit 2.3 : Le mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko Haram est examiné et intégré dans le processus législatif d'amnistie					120%	
Pourcentage global de réalisation des indicateurs						

156. Évalués sur la base du niveau de progression des indicateurs à la clôture du Projet, le taux d'achèvement de chaque produit a été déterminé par la moyenne de ses indicateurs. Pour les indicateurs qui n'ont pas été renseignés, la mission a délibérément décidé d'affecter la valeur 0 aux baselines ainsi qu'aux valeurs cibles et aux taux de réalisation de ces indicateurs. Cette décision se justifie par l'incohérence perceptible entre le « delivery » du Projet (tout le budget du Projet a été consommé) et la faible qualité de l'alignement des activités et des Produits aux résultats obtenus.
157. Si la mission devait se limiter à une analyse quantitative de la contribution des activités et Produits à l'atteinte des résultats escomptés, il en découlerait que la mise en œuvre des activités des Produits 1,1, 1.2 et 1.3 correspond à un taux d'achèvement global de 87% pour l'ensemble des produits de soutien du Résultat 1 et de 68 ; 69% pour les Produits 2.1, 2.3 et 2.3 à hauteur de 68,69%.
158. La comparaison entre ces taux d'achèvement des Produits et le niveau de progression des indicateurs de Résultats à la clôture du Projet permettrait de se prononcer le niveau d'atteinte des résultats escomptés du Projet. Une telle comparaison ne serait possible que si le Projet avait réalisé une étude baseline au démarrage et une « End line study » à la clôture, ce qui aurait permis de disposer de données fiables pour les analyses. Pour le cas d'espèces, le rapport final du projet ne fournit aucune donnée sur le niveau de progression de l'indicateur du Résultat 1. Pour le Résultat 2, ce rapport indique un taux de réalisation de 136% sans aucune indication sur la manière dont il a été renseigné. Cette situation qui met en lumière les insuffisances et les faiblesses du système de suivi et évaluation et de rapportage de l'intervention interpelle les responsables de suivi-évaluation des projets financés par le PBF au Niger. Pour le cas d'espèces, le déficit d'information porte sur la moitié des résultats (un sur deux), ainsi que sur la moitié des produits (trois sur six). Dans un tel contexte, la mission considère l'enquête de perception conduite dans le cadre de son mandat comme une source alternative pour le croisement et la triangulation des données qui apparaissent dans le rapport final en ce qui concerne le niveau d'atteinte des résultats du Projet.

Pour le Résultat 1, les réponses aux questions de l'enquête de perception confirment l'effectivité de la réintégration socioéconomique des combattants de Boko Haram, des victimes et relâchés à travers les formations professionnelles reçues et les kits d'installation pour les AGR, ainsi qu'une prise de conscience effective sur les méfaits de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Ces réponses marquent une évolution importante du Projet à sa clôture par rapport à l'année 2019. En effet, l'Organisation HD indiquait dans son rapport en date du 8 mai 2019 que : *'La plupart des 511 personnes libérées n'ont aucune véritable activité génératrice de revenu (AGR), mais ont bénéficié d'une aide financière et matérielle limitée octroyée par leurs proches qui sont eux-mêmes dans une situation de précarité. Néanmoins, une grande partie de ces anciens détenus n'ont pas pu reprendre leurs activités d'antan faute de fonds de roulement. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'entre eux attendent la concrétisation des promesses de certaines structures devant les accompagner dans leur réinsertion économique. Certains se sont même constitués en association pour plaider leur cause auprès de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers »*²⁰

Pour le Résultat 2, les avancées observées pour l'amélioration du cadre juridique confirme la prise en compte effective de la nécessité d'inscrire l'organisation des procès des ex-combattants et associés de Boko Haram dans une logique de respect des droits humains.

²⁰ Point d'étape pour les prisonniers libérés, HD, 8 mai 2019, page 2

QE 3.2 : Quels sont les facteurs majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies)

Constat 13 : L'engagement politique du Gouvernement du Niger aux côtés des Etats riverains du Bassin du Lac Tchad et l'appui des partenaires techniques et financiers contribuent à maîtriser les effets néfastes de la crise insurrectionnelle de Boko Haram dans la Région de Diffa. Ces efforts ont permis d'enregistrer des avancées tangibles dans la lutte contre Boko Haram dans un contexte de dégradation continue de la situation sécuritaire et de survenue de la pandémie de la COVID 19.

159. **L'engagement politique du Gouvernement du Niger pour mettre un terme à la situation de crise insurrectionnelle de Boko Haram et à l'extension de ses effets néfastes dans la Région de Diffa apparaît comme un des facteurs déterminants pour l'obtention des avancées attribuables au Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa ».** Ce Projet a été mis en œuvre dans un contexte marqué par la détermination des pouvoirs publics à enrayer la menace terroriste dans la région de Diffa. Au-delà des mesures contraignantes destinées à limiter l'action des groupes terroristes (interdiction de la circulation de motos, fermeture de marchés, couvre-feu), le Gouvernement s'est engagé dans un processus d'élaboration d'un plan de sortie de crise articulé autour du retour et réinstallation des déplacés dans leurs communautés d'origine, de reconstruction post conflit et de restauration de la cohésion sociale. D'autres mesures complémentaires telles que l'annonce de l'adoption d'une loi d'amnistie, la construction d'un centre de cantonnement à Goudoumaria et les formations sur la déradicalisation et la citoyenneté illustrent la volonté des pouvoirs publics nigériens à assurer la réintégration et la réinsertion socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram et relaxés dans les communautés d'accueil.
160. L'alignement de ces mesures spécifiques de Gouvernement nigérien à l'action concertée des Etats riverains du Bassin du Lac Tchad (Cameroun, Bénin, Niger, Nigéria, Tchad,) à travers la mise en place et l'opérationnalisation de la Force Multinationale Mixte (FMM) en réponse à une menace globale est une contribution à l'approche stratégique sous régionale qui consiste à, resserrer l'étau autour des troupes du groupe armé de part et d'autre de la Komadougo dans le lit du Lac Tchad. Cette approche a sévèrement porté atteinte à l'organisation des groupes armés dont les troupes se sont retrouvées dispersées, avec peu d'armement, sans moyens d'approvisionnement et un faible appui logistique. Les dissensions internes consécutives aux revers que les Etats concernés ont imposé aux différentes factions du groupe terroriste et la désorganisation qui s'en est suivie sont autant d'explications à donner à l'errance de nombreux combattants en groupes isolés et à leur démobilisation et réintégration dans leurs communautés d'origine dans le cadre du Projet.
161. **Les appuis multiformes des partenaires au développement, incluant ceux des Agences du Système des Nations Unies pour accompagner cette évolution positive de la lutte contre Boko Haram constituent autant de facteurs d'accélération de la progression vers l'atteinte des résultats escompté du Projet Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa ».** A ce titre, il y a lieu de relever le positionnement des partenaires techniques et financiers en appui aux initiatives du Gouvernement dans la création de conditions d'un retour à la paix, la coexistence pacifique entre les communautés dans le respect des droits humains. C'est dans cette optique que le Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a bénéficié d'un financement du PBF. Malgré le contexte difficile auquel il a fait face, marqué notamment par des limites du cadre juridique définissant un statut du camp de Goudoumaria et de ses occupants, ou encore par les résultats non concluants de l'évaluation des capacités du Ministère de l'Intérieur en matière de gestion des fonds pour l'administration du camp, le SNU a maintenu le financement de ce Projet, en ayant recours à d'autres mécanismes (l'utilisation d'agence récipiendaires du SNU) qui ont favorisé la mise en œuvre effective des actions, conduisant aux acquis obtenus au terme de cette intervention.

162. La stratégie d'intervention qui a consisté à s'appuyer sur un parterre important d'acteurs locaux dans le but de favoriser son appropriation a favorisé sa réussite. L'une des pièces maîtresses de cette stratégie a été le Comité de pilotage élargi et conjoint au niveau national et régional. Celui-ci était composé de l'ensemble des parties prenantes locales au projet qui ont intervenu à toutes les phases de la mise en œuvre de celui-ci. Ce Comité a été impliqué dans le ciblage des villages et des bénéficiaires des interventions, ainsi que dans la mise en œuvre et le suivi des activités. Par ailleurs, la mise en œuvre des activités sur le terrain était en grande partie assurée par des administrations et institutions nationales et par des ONG locales détentrices d'une connaissance et expérience avérées dans les domaines de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale d'une part, et la connaissance de la zone d'intervention d'autre part. Aussi, la diffusion de certains messages a été faite à partir de radios communautaires dans des langues comprises par les cibles.
163. Les résultats obtenus par le projet auraient pu être meilleurs si le Projet n'avait pas fait face à un ensemble de difficultés et contraintes relatives à : (i) la composition des kits d'installation que les bénéficiaires ont qualifié d'inadaptés à leurs besoins ; (ii) la faible qualité du système de suivi-évaluation des activités ; (iii) à la dégradation continue du contexte sécuritaire ; (iv) l'apparition de la pandémie de la COVID-19 dans les communes cibles, qui a exacerbé les difficultés de mobilisation des cibles et bénéficiaires, et de ce fait contribué au ralentissement de la mise en œuvre des activités ; (v) l'insuffisance de l'offre proposée par le Projet pour adresser les principales causes de structuration des menaces à la paix et à la cohésion sociale ; (vi) l'analphabétisme qui continue d'exposer les cibles à un endoctrinement de nature à mettre à mal la coexistence pacifique et la cohésion sociale.
164. En définitive, l'évaluation considère l'insuffisance de l'offre proposée par le Projet pour adresser les causes structurantes des menaces à la paix et à la cohésion sociale dans la région comme le défi majeur à prendre en compte dans l'éventualité de la poursuite du Projet ex-combattants de Boko Haram. La solution à ce défi passe par des actions de renforcement de l'employabilité des jeunes, de lutte contre l'analphabétisme, de la radicalisation et l'extrémisme violent.

QE 3.3 : Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur genre affecté au Projet reflète-t-il la réalité ?

Constat 14 : Le focus des interventions sur le renforcement de l'implication des femmes et des jeunes dans le processus de consolidation de la paix est demeuré constant tout au long de la mise en œuvre du Projet, assurant sa connexion avec les impératifs de prise en compte des préoccupations relatives au genre et à l'autonomisation des femmes, bien que la dimension budgétaire des efforts entrepris dans ce cadre n'ait pas été suffisamment illustré.

165. La distribution par sexe des bénéficiaires des activités reflète un intérêt constant pour la prise en compte des préoccupations liées au genre. Le rapport final du projet produit en 2020 met en lumière une couverture importante des jeunes et des personnes de sexe féminin directement touchées par le Projet.

166. Au rang des activités ayant vu une participation/implication significative des femmes et/ou des jeunes, on peut citer : (i) l'engagement du Projet à assurer l'extension de la capacité d'accueil du camp de cantonnement à 500 personnes dont 40% de femmes (ex-combattantes, victimes de Boko Haram et femmes d'ex-combattantes, (ii) la prise en charge médicale de 235 personnes dont 137 adultes hommes, 20 adultes femmes, 78 enfants filles et garçons pendant 3 mois ; (iii) la formation de 1 500 jeunes (12 à 35 ans) dont 55% de filles des communautés hôtes sur la prévention de la radicalisation et la citoyenneté et le soutien aux initiatives communautaires y relatives ; (iv) la formation de 300 jeunes provenant des communes hôtes de Goudoumaria et Maine Soroa dans les filières d'employabilité locale porteuses, incluant la coupe-couture, la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique, mini AEP, motopompe, etc. (v) la fourniture de kits de réintégration à 300 jeunes des populations hôtes afin de faciliter leur réintégration économique ; (vi) le soutien direct à 125 personnes, et indirect à 4 500 personnes des communautés d'accueil à travers l'appui apporté à 5 activités de moyens de subsistance et de revitalisation économique en vue de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les communautés ; (vii) le renforcement des capacités des acteurs locaux à travers 5 plateformes de femmes et 50 jeunes dans la maîtrise d'ouvrage des investissements socioéconomiques de résilience et de relèvement.
167. Ceci étant, la mission tient à souligner une attitude des parties prenantes du Projet sur ce qui pourrait être assimilé à une faible considération du rôle des femmes qui se situe au-delà des rôles reproductifs et domestiques dans BoKo Haram. A cet égard, les données produites par des sources fiables telles que l'ISS du Niger indiquent que beaucoup de femmes n'ont pu accéder au programme qu'en tant qu'épouses ou filles de combattants, et non comme bénéficiaires à part entière. Cette sous-estimation des rôles joués par les femmes au sein du groupe renvoie à des stéréotypes profondément ancrés qui pourraient réduire l'attractivité du programme pour ces dernières²¹.

La mission d'évaluation note que le Marqueur Genre 2 attribué au Projet à sa conception correspond à la situation des projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif. Pour les projets de cette nature, la norme prévoit qu'un minimum de 30% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et au renforcement des capacités des femmes. Dans le cas d'espèces, l'implication des femmes et des jeunes était de l'ordre de 40 à 55% selon le cas. On peut présumer que les allocations de ressources conséquentes ont été mobilisées pour assurer une implication efficace des différentes catégories d'acteurs aux activités prévues. C'est sur la base de cette présomption que l'évaluation se prononce favorablement la validité du GEN 2 attribué au Projet à la conception.

²¹ Notes sur le camp de Goudoumaria, Article produit par Jeannine ELLA ABATAN ET Remadji HOINATHY, 08 décembre 2021

Conclusions préliminaires relatives à l'efficacité du Projet Ex-combattants de Boko Haram

EFFICA 1 : La comparaison entre les prévisions et les réalisations indique une performance satisfaisante du niveau de réalisation des activités, dans un contexte marqué par la persistance de l'insécurité et l'irruption de la pandémie de la COVID 19.

EFFICA 2 : L'absence d'une étude de base au démarrage et de clôture à la fin du projet a obligé la mission à s'appuyer essentiellement sur les résultats de l'enquête de perception pour étoffer les analyses sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés du Projet.

EFFICA 3 : L'efficacité du Projet a bénéficié d'une conjugaison de facteurs favorables qui ont cependant été contrebalancé par la persistance de la dégradation du contexte sécuritaire dans la Région de Diffa et de la survenue inattendue de la pandémie de la COVID-19.

EFFICA 4 : Le Marqueur Genre 2 attribué au Projet à la conception est confirmé par les dispositions prises pour l'implication des jeunes et des femmes aux différentes phases de mise en œuvre du Projet. Il y a cependant lieu de souligner que la reconnaissance de l'importance du rôle des femmes dans Boko Haram est un facteur de renforcement de déradicalisation et de vie harmonieuse des ex-combattants et relaxées dans les communautés d'accueil.

Appréciation globale de la performance du Projet Ex-combattants de Boko Haram en matière d'efficacité : Modérément satisfaisante, ce qui correspond à un score de 5/6.

9.4. Efficience du Projet : Satisfaisante 5/6

168. L'efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Dans cette optique, l'efficience du Projet Ex-combattants de Boko Haram a été analysée sous le prisme : (i) du respect de son calendrier de mise en œuvre ; (ii) de la disponibilité des ressources requises pour produire les résultats attendus ; (iii) de l'efficience du mécanisme de pilotage et de gestion mis en place ; (iv) de l'efficience de l'utilisation des ressources ; (v) de la qualité des partenariats établis pour l'atteinte des résultats et la production des effets escomptés ; et, (vi) de la qualité du mécanisme de suivi-évaluation.
169. C'est dans l'optique de couvrir l'ensemble des variables suscitées que l'analyse de l'efficience du Projet s'est focalisée sur la recherche des réponses à quatre (4) questions majeures libellées ainsi qu'il suit :

Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?

Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?

Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficiente des ressources du Projet ?

Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources ?

QE 4.1 : Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?

Constat 15 : La suspension des activités du Projet pendant 9 mois à compter du 31 mai 2019 relève de la volonté des parties prenantes à garantir le meilleur rapport qualité/prix

170. La mise en œuvre du Projet a été marquée par un décalage de deux mois à son démarrage et une suspension des activités de 9 mois au terme d'une première phase qui a couvert la période allant du 1^{er} décembre 2017 au 31 mai 2019. Cette suspension des activités intervenue à la date initiale prévue pour sa clôture traduit la volonté des parties prenantes à aligner les engagements politiques pris en cours de route par le Gouvernement du Niger, notamment en ce qui concerne l'adoption d'une loi d'amnistie et la mise en œuvre des réformes du cadre juridique et judiciaire considérées comme des préalables, aux capacités réelles et compétences disponibles. Pour la mission d'évaluation, il s'agit là d'une attitude responsable des acteurs qui ont reconnu les limites de l'analyse de risque existante, ainsi que la pertinence de l'option qui consistait à « reculer pour mieux sauter ». Plutôt que d'associer cette interruption à un manque d'efficience, la mission estime qu'il s'agit ici d'une décision qui reflète la préoccupation du meilleur rapport qualité/prix qui permettrait de dire si l'intervention menée en valait la peine, et si l'argent dépensé pour cette intervention est en adéquation avec les extrants, les résultats et l'impact attendus.

QE 4.2 : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?

Constat 16 : La maîtrise des coûts de livraison du Projet a renforcé l'efficience de celui-ci grâce à des ajustements opérés dans la structure du budget initial et d'une allocation optimale des ressources humaines au sein d'une structure de gestion allégée.

171. Le coût de livraison, comprenant les coûts administratifs/indirects, de personnel et de suivi-évaluation, a été arrêté à 444 495 USD, soit 15% des ressources financières planifiées. L'évaluation note que les ajustements importants effectués dans la structure du budget en cours de route ont considérablement réduit le coût de livraison du projet et l'ont ramené à des standards acceptables. Dans la version initiale du PRODOC, le coût de livraison du Projet avait été évalué à 633 081 USD, soit 21% des ressources financières planifiées. Dans la révision budgétaire intervenue en 2019, le coût de livraison a été amélioré en le diminuant de 188 586 USD. Les réallocations budgétaires ont donc ramené ce coût à 444 495 USD, soit 15% des ressources financières planifiées, et ont maintenu le Projet dans les normes et standards appliqués par les agences de coopération, pour ce type d'intervention.
172. En plus de la révision budgétaire, la recherche constante de l'efficacité par l'équipe du projet est reflétée dans un ensemble de choix sur la combinaison optimale des ressources du projet, de sa conception à sa clôture. A la conception, la modalité de mise en œuvre choisie est la DIM, impliquant une mise en œuvre directe par les deux Agences récipiendaires. Ce choix obéit à la logique d'attribuer des responsabilités aux acteurs qui bénéficient d'avantages comparatifs dans le domaine concerné. Pour les opérations à mettre en œuvre, notamment dans le camp de Goudoumaria, le PNUD par exemple dispose de compétences et d'un réseau de partenaires pouvant être mobilisés à tout moment pour les différentes opérations du projet.
173. Le choix de la modalité DIM obéit également à la logique de minimisation des risques liés au de ressources au regard des capacités des partenaires nationaux dans la gestion des ressources des projets. Ces appréhensions initiales ont été confirmées lors de la mise en œuvre du projet. Le camp de Goudoumaria étant géré par le Ministère de l'Intérieur, ce dernier devait donc réaliser les opérations qui y étaient prévues par le projet. Seulement, sur le montant de la première tranche mis à la disposition d'un montant de 977 000 USD, à la date de fin initialement prévue pour le projet le 31 mai 2019, seulement 78,1% de ce montant, soit 763 125 USD avait été consommé. Il s'agit là juste du quart (25%) de la dotation initiale du budget global de 3 millions USD, pour un niveau de consommation de 100% du temps. L'évaluation de ses capacités commanditée par le PNUD a confirmé le niveau élevé de risque lié aux transferts de ressources effectués. En conséquence, afin de réduire ces risques, le PNUD arrêté leur mise à disposition au Ministère de l'Intérieur.
174. La stratégie mise en œuvre pour l'utilisation des ressources définie pendant la période de suspension a engendré des résultats satisfaisants du point de vue de l'efficacité. De l'exploitation de la documentation reçue et des interviews réalisés, la mission d'évaluation note qu'à la reprise du projet, de nouveaux partenaires locaux ont été mobilisés et le PNUD a choisi le mode de paiement direct pour les prestataires intervenant dans le camp de Goudoumaria. Ces modifications ont eu entre autres effets l'accélération de l'allocation et de la consommation des ressources prévues. En effet, en considérant que l'ensemble des ressources prévues pour le projet ont été utilisées, les trois-quarts (75%) du budget ont été consommés sur les six mois de la prolongation sans coût, qui a pourtant été marquée par une révision de la stratégie d'intervention du fait de la survenue de la COVID-19.
175. Par ailleurs, la mission d'évaluation souligne que la structure de gestion allégée semble également avoir contribué à l'efficacité du projet. En effet, suivant la modalité DIM et conformément aux dispositions du PRODOC, les Agences d'exécution ont procédé au recrutement de partenaires de mise en œuvre au sein du Gouvernement et de la société civile à travers des protocoles d'accord précisant les modalités d'exécution des activités prévues, sous la forme de prise en charge de charges institutionnelles ou opérationnelles. Dans un premier temps, chaque agence assurait le suivi et le contrôle de la qualité pour ses partenaires d'exécution. Dans un second temps, le PNUD assurait la compilation du rapport inter-agence qui était par la suite transmis au Secrétariat du PBF. Ce dispositif allégé permettait un déblocage assez rapide des ressources pour la mise en œuvre des activités.

176. La mission d'évaluation souligne néanmoins qu'en l'absence de la documentation sur l'utilisation des ressources du Projet qui n'a pas été mise à sa disposition, certains constats ci-dessus s'appuient sur l'hypothèse de consommation complète des ressources prévues conformément à la répartition présentée dans le PRODOC.

QE 4.3 : Comment les dispositifs de partenariat mis en place entre les parties prenantes, les cibles et bénéficiaires ont-ils influencé la gestion efficiente des ressources du Projet ?

Constat 17 : La phase de prolongation du projet a été marquée par une large approche partenariale impliquant des acteurs institutionnels et la mobilisation d'ONG locales bénéficiant d'une maîtrise certaine des milieux d'intervention, ce qui a favorisé l'obtention de résultats importants sur une période relativement courte.

- 177. Le gouvernement du Niger a été un partenaire essentiel qui a grandement œuvré pour l'atteinte des objectifs du projet tout au long de sa mise en œuvre.** La mission d'évaluation souligne d'abord que le Projet « Réintégration socioéconomique des ex-associés de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa » est un appui des partenaires techniques et financiers à la suite de l'initiative et de l'engagement du gouvernement à créer les conditions d'un retour à la paix, la coexistence pacifique entre les communautés dans le respect des droits humains. En effet, c'est le gouvernement du Niger qui a lancé l'opération de reddition des ex-associés de Boko et depuis le début de l'initiative de prise en charge de ces derniers, il ne s'est à aucun moment départi des charges minimales pour atteindre son objectif. L'illustration parfaite de son initiative et de son engagement est qu'au moment de la suspension du projet au 31 mai 2019, 234 personnes résidaient dans le centre d'internement de Goudoumaria où elles étaient prises en charge sur les ressources propres du gouvernement. Il en a été ainsi tout au long de la période de suspension du projet, selon les responsables du Ministère de l'intérieur rencontrés.
- 178. La célérité dans la mise en œuvre des activités lors de la phase de prolongation résulte en partie de nombreux partenariats établis avec des institutions publiques et des organisations de la société civile.** La documentation mise à la disposition de l'équipe d'évaluation indique que le PNUD a signé des LOA avec le Ministère de l'intérieur, le Ministère des enseignements professionnels et techniques, la HACP, la CNDH, le Génie Militaire, WANEP, Search For Common Ground et HD pour des activités au sein du camp de Goudoumaria et dans les communautés d'accueil dans les communes de Bosso, Chetimari, Diffa, Gueskerou, Kablewa, Maine Soroa, Nguigimi, et Toumour. Entre autres résultats obtenus de ces partenariats, on peut relever que : (i) la Commission Nationale des Droits Humains a mené une campagne de sensibilisation dans les communes de la région de Diffa sur le respect des droits de l'homme et la coexistence pacifique, la non-stigmatisation et la non-discrimination ; (ii) HD a permis aux ex-associés de Boko Haram résidant dans le camp d'obtenir une assistance psychosociale pour les aider à se remettre de certains troubles d'ordre psychologique dus à la vie de terrorisme ; (iii) Search for Common Ground leur a permis d'acquérir des connaissances vocationnelles dans 9 filières pour leur installation en auto-emploi ; (iv) WANEP a organisé des ateliers de redynamisation des cadres locaux de médiation, de dialogue et de réconciliation, des ateliers de renforcement des capacités des comités de paix et de sécurité et l'alerte précoce, et des ateliers de formation sur la prévention de l'extrémisme violent ; etc.
- 179. Toutes les cibles directes et indirectes du projet dans les communautés d'accueil se sont fortement mobilisées lors de la mise en œuvre des activités, contribuant ainsi significativement à la réussite du projet.** En effet, l'une des conditions de la réussite du projet était la disposition des communautés hôtes à accueillir les repentis en leur sein. Une enquête réalisée dans le cadre du projet a montré que 62% des participants étaient prêts à accepter les repentis dans leurs communautés. La préparation psychologique à l'acceptation de ces ex-associés dans les communautés a vu la participation volontaire de nombreuses populations hôtes dans les campagnes de sensibilisation sur les questions d'inclusion en vue de les inviter à la non-discrimination et la non-stigmatisation des ex-combattants. Entre autres, il peut également être souligné que 125 bénéficiaires directs et 4500 bénéficiaires indirects dans les communautés d'accueil ont reçu des appuis dans le but de leur fournir des moyens de subsistance et faciliter leur insertion économique.

180. Par ailleurs, la mission d'évaluation note que pendant la mise en œuvre, d'autres agences du SNU ont rejoint le PNUD et l'OHCHR dans la réalisation du projet. Il est à noter à titre d'illustration que l'OIM et l'UNICEF se sont joints pour des actions complémentaires visant à atteindre les objectifs du projet. Tandis que l'OIM s'est associée à travers la mise en place d'un dispositif de profilage de tous les repentis du camp, l'UNICEF a procédé à l'assistance aux enfants associés au groupe armé, les jeunes filles et les femmes et les jeunes enfants au sein du Centre de Goudoumaria.

QE 4.4 : Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources ?

Constat 18 : Un pilotage de facto dont les orientations stratégiques appropriées ont permis de conduire à l'obtention de résultats escomptés, en dépit des limites conceptuelles du système de pilotage et des défaillances du système de suivi du projet

181. **A l'analyse des informations mises à la disposition de la mission d'évaluation, le projet a visiblement été piloté et suivi de bout en bout par des organes de supervision stratégique et technique.** Le pilotage du projet est attesté à travers la décision de suspension du projet au 31 mai 2019 en raison du haut degré de risque qu'il comportait pour être couvert en cas d'audit. A la suite du déploiement de la mission conjointe sur le terrain pour une revue du projet dans le but de trouver des pistes pour la réussite, une décision importante, entre autres, a été prise d'utiliser le mode de paiement direct pour les prestations réalisées dans le camp de Goudoumaria. D'autres mesures ont été prises parmi lesquelles la révision du PRODOC et l'extension de la durée de mise en œuvre sur 6 mois. Ces décisions semblent avoir été idoines pour la réalisation de l'ensemble des interventions souhaitées lorsqu'on observe qu'environ 75% du budget global du projet a été consommé sur ces six derniers mois.

182. **L'efficacité observée sur la période de la prolongation du projet semble avoir bénéficié des révisions du système de suivi du projet.** Tout d'abord, le Comité Technique Conjoint a été élargi à d'autres parties prenantes. Alors qu'initialement il n'était composé que de points focaux des différents ministères techniques et des agences d'exécution, d'autres membres y ont été inclus dans la révision, notamment d'autres agences du Système des Nations Unies (IOM et UNICEF) et des Organisations de la Société Civile (Search For Common Ground et COOPI). Egalement, la fréquence de la tenue des rencontres pour le suivi de la mise en œuvre a été rapprochée. Alors qu'initialement, le Comité devait se réunir une fois par semestre, la fréquence a été ramenée à une rencontre par mois. Cela a sans nul doute eu pour effet un suivi et un pilotage rapprochés qui ont permis d'obtenir de nombreux résultats sur une période relativement courte.

183. **La fonctionnalité des organes de pilotage et de suivi des activités a été attestée par les acteurs rencontrés sur le terrain.** D'une part, le Coordinateur du PBF au Niger a partagé que le pilotage de ce projet, comme pour tous les autres financés par le PBF, s'est opéré à travers l'instance de pilotage des projets financés par cette Agence, qui se réunit essentiellement deux fois par an. D'autre part, les échanges avec les responsables du projet au PNUD et à l'OHCHR indiquent que des réunions conjointes de planification et de suivi de la mise en œuvre des activités se sont tenues.

184. **Au-delà de cette performance appréciable dans le pilotage et le suivi de la mise en œuvre du projet, la mission d'évaluation souligne que le projet a pâti de faiblesses de ces organes relatives à leur conception et à la documentation du travail effectué.** Sur le plan de la conception, la mission souligne que les deux versions du PRODOC ne présentent pas un organe dédié au pilotage du projet qui se distingue de l'instance de suivi opérationnel. Le Comité Technique Conjoint (CTC) a essentiellement été une instance de Suivi des activités du projet. Dans la version révisée du PRODOC, malgré le changement de dénomination (Comité de pilotage élargi et conjoint), de composition et de fréquence de ses réunions, cette instance a gardé les mêmes missions essentiellement orientées sur le suivi des activités. Concernant la documentation, la mission d'évaluation n'a pas obtenu de rapport de mise en œuvre des activités sur les dix-huit premiers mois. Cette faiblesse de la documentation des progrès obtenus peut être l'une des raisons qui justifie la faible performance du projet sur cette première phase. Le seul rapport de suivi obtenu est celui produit à la fin du projet, au terme de la prolongation. Sur le plan qualitatif, la mission d'évaluation note que ce rapport ne fait pas un point sur l'évolution des cibles définies dans le PRODOC. Un accent semble avoir été mis sur l'obtention des extraits et non des produits escomptés.

185. Dans le même ordre d'idées, la mission d'évaluation s'interroge sur l'absence du rapport financier du projet qui n'a pas été mis à la disposition de l'équipe d'évaluation.

Conclusions préliminaires relatives à l'efficacité du Projet Ex-combattants de Boko Haram

EFFICI 1 : La suspension du projet pendant un temps relativement long a été une décision stratégique et idoine pour la définition d'un cadre de mise en œuvre permettant l'obtention de résultats qui pourraient être qualifiés d'exceptionnels au regard du temps relativement court où ils ont été obtenus, après la révision, malgré la survenue de la COVID-19 et de ses effets sur l'implémentation des activités.

EFFICI 2 : Les ajustements opérés dans la structure du budget initial ont eu pour effet la réduction des coûts de livraison du projet qui ont sans aucun doute amélioré l'efficacité du projet.

EFFICI 3 : La volonté du gouvernement, la capitalisation des expériences des administrations et institutions nationales et des ONG locales, en plus des différentes autorités locales, qui ont toutes été fortement impliquées dans la phase de prolongation du projet contrairement à la première période, a permis au projet de tirer des dividendes positifs qui ont compensé les déficits initiaux dans l'efficacité du projet.

EFFICI 4 : Malgré les limites conceptuelles, le projet a bénéficié d'un pilotage et d'un suivi constants, tout au moins à partir de la fin de la première phase du projet, qui ont conduit à des ajustements adéquats et judicieux de nombreuses variables du PRODOC initial qui ont remis le projet sur le sentier de la réussite et permis la réalisation de la quasi-totalité des interventions prévues dans le projet.

Appréciation globale de la performance du Projet Ex-combattants de Boko Haram en matière d'efficacité : Modérément satisfaisante, ce qui correspond à un score de 4/6.

9.5 Durabilité : Probable 5/6

186. Garantir la durabilité des acquis d'un projet de développement consiste de la part de ses partenaires d'exécution à assurer la pérennité et la soutenabilité de ses effets au-delà de son échéance par l'appui à la création et/ou à la transformation institutionnelle des organisations bénéficiaires après le désengagement des partenaires techniques et financiers. Pour le cas d'espèces, l'évaluation doit pouvoir démontrer que les décisions prises à toutes les étapes du Projet « Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa » par les parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre permettent d'assurer la pérennité et la soutenabilité de ses acquis, et qu'elles ont été prises en tenant compte des besoins en capacités techniques, matérielles et financières nécessaires pour faire perdurer les bénéfices obtenus au-delà de son échéance.
187. La mission d'évaluation a structuré ses analyses de la durabilité du Projet en cohérence avec les questions ci-après :

Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ? Dans quelle mesure la partie nationale, y compris les autorités et services au niveau régional et local ainsi que les communautés bénéficiaires disposent-elles des capacités et du leadership suffisant pour assurer la continuité des acquis issus du Projet ?

Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?

Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du Projet ?

Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles constitué une menace environnementale pour la durabilité des réalisations du projet, pouvant affecter négativement les bénéficiaires du Projet ?

QE 5.1 : Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ? Dans quelle mesure la partie nationale, y compris les autorités et services au niveau régional et local ainsi que les communautés bénéficiaires disposent-elles des capacités et du leadership suffisant pour assurer la continuité des acquis issus du Projet ?

Constat 19 : La stratégie de durabilité du Projet a essentiellement été adossée sur une large implication des acteurs aux niveaux national, régional, communal et communautaire et sur le renforcement multiforme des capacités des cibles et groupes bénéficiaires des interventions. L'absence d'une stratégie de sortie élaborée en concertation avec les parties prenantes et la pérennité incertaine des comités de paix et sécurité en constituent les principales faiblesses.

188. La stratégie de sortie du projet n'a pas été développée au cours de la phase conceptuelle. Elle n'a pas non plus fait l'objet d'une élaboration concertée avec les parties prenantes nationales et locales au cours de la phase d'implémentation.
189. Les principaux facteurs favorables à la durabilité des acquis du Projet ont cependant été le renforcement multiforme des capacités des parties prenantes et leur implication assidue dans la mise en œuvre des activités.

190. La formation à l'intention des leaders religieux et des jeunes des communautés hôtes sur la citoyenneté et la déradicalisation, le renforcement logistique des radios communautaires de la région, l'équipement d'ateliers de formation professionnelle, la construction, l'équipement d'un centre de métiers, l'amélioration des capacités de maîtrise d'ouvrage des plateformes de femmes et des jeunes sont en effet autant d'actions de renforcement des capacités locales qui ouvrent des perspectives de continuité des actions en faveur de (i) l'amplification des messages de déradicalisation et de promotion de la tolérance, (ii) la résilience des communautés cibles, et (iii) l'atténuation des tensions au sein des communautés hôtes au-delà de la période de mise en œuvre du Projet.
191. L'essentiel des interventions du Projet ont été conduites de concert avec des partenaires relevant des institutions publiques (Ministères en charge de l'Intérieur, des Enseignements Professionnels et Techniques, de la Justice, Agences gouvernementales telles que la HACP, la Commission Nationale des Droits Humains et le Génie Militaire, etc.), des entités territoriales décentralisées, de la société civile ou des communautés locales. Au-delà de la mise à contribution directe pour la réalisation des activités, les cibles et bénéficiaires ont été associées aux réunions organisées pour définir les activités et faire le suivi de la mise en œuvre du projet. La mission d'évaluation y voit la concrétisation d'une approche d'intervention visant une implication maximale des parties prenantes locales en vue d'un transfert de compétences et d'une pleine appropriation des acquis par les acteurs intervenant au niveau local.
192. Le projet a ainsi contribué à consolider l'implantation de certains partenaires d'exécution dans les zones d'intervention. C'est le cas du WANEP qui a mis à contribution son implication comme partenaire de mise en œuvre pour mobiliser de nouveaux financements auprès d'OXFAM et USAID en vue de mener des activités sur les mêmes thématiques dans la région de Diffa.
193. **Au niveau communautaire, les comités de paix et de sécurité mis en place avec l'appui du Projet présentent toutefois de faibles perspectives de survivance après la clôture des interventions.** Appelées à être responsabilisées pour la poursuite des activités de surveillance du territoire et de relais d'informations dans les villages et les communes, afin de mieux quadriller le territoire et pour une meilleure proximité avec les populations, ces structures locales jouissent cependant d'une faible connexion avec le Conseil National de Sécurité dont l'aire de fonctionnement est limitée au niveau départemental et le maintient éloigné du niveau communautaire. Leur viabilité financière et institutionnelle est également remise en question par les acteurs locaux qui assistent à la création et la dissolution de ces comités au gré de l'apparition des projets et des partenaires.

QE 5.2 : Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour pérenniser les avantages obtenus par le projet ?

Constat 20 : L'intérêt des partenaires au développement (y compris le SNU et spécialement le PNUD et le PBF) pour les problématiques relatives à la cohésion sociale et la réintégration socio-économique des ex-combattants et des ex-associés de Boko-Haram dans les régions subissant les assauts de ce groupe terroriste compense le faible leadership financier des autorités nationales et locales et amène à considérer comme certaine la continuité des avantages issus de la mise en œuvre du Projet.

194. **Les ressources publiques disponibles pour assurer la prise en charge des ex-combattants et ex-associés de Boko Haram apparaissent globalement en deçà des attentes.** A titre d'illustration, de l'avis du responsable du Ministère de l'intérieur rencontré par la mission, les fonds de ce département ministériel dédiés à la prise en charge des ex-associés retenus dans le camp de Goudoumaria étaient inférieurs aux financements alloués pour la réalisation du « Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram ».
195. **Le Gouvernement nigérien paraît donc largement tributaire des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des actions de reddition volontaire et de réintégration socio-économique des ex-combattants et ex-associés de Boko Haram.** Les efforts entrepris en vue de concrétiser les ambitions catalytiques du Projet, première initiative axée sur cette thématique dans un pays du Bassin du Lac Tchad, se sont soldés par un alignement de plusieurs bailleurs de fonds et la mobilisation subséquente d'appuis supplémentaires pour soutenir la dynamique d'action ainsi engagée.

196. S'appuyant sur les leçons tirées de la mise en œuvre ainsi que les effets visibles obtenus et le potentiel du Projet en matière de génération d'impacts appréciables, le PNUD s'est engagé aux côtés du Gouvernement nigérien en vue de la conception d'un nouveau projet étalé sur une période de cinq (5) ans dans le domaine de la reddition volontaire des ex-associés de Boko Haram. L'intérêt du PNUD pour la thématique de la réintégration des ex-combattants et ex-associés de Boko Haram et de la cohésion sociale dans les communautés d'accueil est illustré par la mobilisation de ressources supplémentaires auprès de bailleurs de fonds, notamment :

- les gouvernements de Grande Bretagne, de Suède et d'Allemagne engagés à hauteur de 100 millions USD autour d'une facilité régionale de stabilisation du bassin du lac Tchad dont le programme d'intervention dans la région de Diffa est focalisé sur l'amélioration de la sécurité des communautés, la fonctionnalité des infrastructures essentielles et des services de base, et la disponibilité des moyens d'existence ;
- l'Union Européenne qui a mis disposition une enveloppe de 5 millions d'euros pour la réalisation des interventions du Programme de stabilisation dans la région de Diffa pour une période de dix-huit (18) mois.

197. La mobilisation envisagée du PNUD et de l'OIM auprès du Gouvernement en prélude à la construction d'un camp similaire à celui de Gandoumaria dans la région de Tillabéri, et l'implication de l'OIM comme tête de proue d'un dispositif de profilage de tous les repentis du camp de Gandoumaria sont autant de preuves supplémentaires de l'engagement constant des agences du SNU sur la thématique du Projet. L'intention des agences du SNU rencontrées (PNUD et OHCHR) d'ouvrir un bureau dans la région de Diffa relève d'une volonté d'assurer une présence continue dans la zone et rassure sur la pérennité des appuis dans les secteurs ciblés par le Projet.

198. L'intérêt des partenaires au développement pour la continuité des appuis est perceptible au-delà du SNU. En effet, la Banque Mondiale a initié un projet de cinq (5) ans en faveur de l'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil des régions de Diffa, de Tahoua et de Tillabéri, l'objectif étant de mettre à disposition une enveloppe de 80 millions USD au profit de l'amélioration de l'accès aux services de base et aux opportunités économiques en faveur des communautés affectées par les déplacements forcés.

QE 5.3 : Quels sont les principaux facteurs de risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des acquis du Projet?

Constat 21 : Bien qu'étant contrabalancées par l'alignement des interventions du Projet sur les politiques nationales et locales, la persistance du défi sécuritaire et les conséquences sociales du chômage et de l'analphabétisme au sein de la population jeune dans les régions du Projet constituent des risques significatifs pour la consolidation des acquis.

199. **L'alignement notable et incontestable du Projet sur les priorités nationales et des partenaires au développement du Niger ouvre des perspectives sérieuses de pérennisation de ses acquis.** La volonté et le leadership exprimés par les autorités du Niger à travers la mise en route du processus de reddition volontaire des ex-associés de Boko Haram et l'élaboration des instruments pour la conduite des initiatives de réinsertion socioéconomique (Programme national et Plan d'action de prise en charge de la reddition des éléments de Boko Haram), l'accompagnement sur fonds publics des deux (2) premières vagues d'ex-associés, la maturation de l'idée de construction du camp de Goudoumaria, la poursuite du processus de reddition et de la prise en charge des détenus du camp après l'arrêt financements des partenaires, constituent une valeur refuge pour la continuité des appuis dans le domaine couvert par le Projet et plus globalement en faveur de la paix et cohésion sociale dans la région de Diffa.

200. De l'avis des responsables des services centraux des ministères rencontrés par la mission d'évaluation, malgré le faible niveau de ressources publiques disponibles, le Gouvernement souhaite maintenir le cap de son engagement dans ces domaines et envisage d'élaborer une stratégie nationale de sécurité de proximité. Cette détermination des plus hautes autorités à rasséréner le climat social et sécuritaire dans les zones sujettes à l'action néfaste des GANE est de nature à susciter durablement l'intérêt des partenaires au développement et de manière subséquente la pérennité des interventions de ce type dans les régions cibles.
201. **Le principal défi à ce niveau réside sans aucun doute dans la coordination des interventions des partenaires au développement.** Les acteurs gouvernementaux évoquent à titre illustratif l'existence de nombreux doublons sur les mêmes thématiques, qui résulte en général d'une approche cloisonnée de conception et de mise en œuvre des projets et programmes. Ils appellent ainsi de leurs vœux la réalisation à court terme d'une cartographie des interventions de tous les acteurs dans le domaine de la consolidation de la paix et l'élaboration d'une stratégie d'intervention commune pour tous les partenaires en vue de l'alignement et de la mise en cohérence de leurs interventions.
202. **La persistance du défi sécuritaire constitue une menace non négligeable pour la consolidation des acquis du Projet.** Malgré la baisse notable de la dynamique des attaques terroristes dans les zones d'intervention. Toute nouvelle attaque sonne en effet comme une piqûre de rappel concernant le potentiel de nuisance de Boko Haram, et est susceptible de réduire à néant les initiatives entreprises en faveur de la reddition volontaire des combattants de Boko Haram, de leur accueil au sein des communautés et la mise en route de processus embryonnaire de cohésion sociale impliquant les ex-combattants réintégrés et les communautés hôtes.
203. **Sur le plan socio-économique, le chômage des jeunes dans la région de Diffa reste un facteur de risque pouvant menacer la durabilité des résultats du Projet, en poussant les ex-combattants à retourner dans les rangs de Boko Haram.** Pour de nombreuses parties prenantes rencontrées sur le terrain, la précarité économique des jeunes est l'une des causes principales de leur ralliement à Boko Haram. Les opportunités offertes par le cadre institutionnel, le secteur privé local et les appuis des partenaires au développement apparaissent encore largement en deçà des attentes, y compris pour plusieurs bénéficiaires du Projet qui estiment les formations reçues (agriculture, pêche) peu adaptées à leur environnement économique et les kits d'installation peu aptes à assurer une installation sereine et durable à leur propre compte, ce qui laisse planer le spectre d'un attrait continu des jeunes pour les discours des groupes terroristes.
204. **Sur le plan social, trois facteurs clés constituent des menaces significatives à la durabilité des acquis du Projet en matière de reddition volontaire mais aussi de cohésion sociale. Il s'agit notamment du sentiment d'injustice persistant des victimes de Boko Haram, de la poursuite des discriminations envers les ex-associés de Boko Haram et de l'analphabétisme.**
205. Ainsi 70% des personnes touchées par l'enquête de perception réalisée par la mission d'évaluation pensent que les victimes de Boko Haram continuent de ressentir un sentiment d'injustice vis-à-vis du processus de réintégration dans les communautés. 63% des personnes enquêtées estiment que les discriminations envers les ex-associés de Boko Haram se poursuivent. La persistance de ces dispositions d'esprit, qui ont pour creuset diverses situations de rejet des ex-associés par les communautés hôtes, représente une menace constante de déflagration et de mise à mal du processus d'accueil et de réintégration socio-économique engagé par le Projet.
206. Bien que les entretiens avec les parties prenantes du Projet amènent à statuer en faveur d'une faible propension au retour vers les groupes terroristes (2 cas d'ex-associés évoqués), la pression subie au sein des communautés d'accueil et les difficultés dans leur processus de réinsertion invitent à développer des solutions appropriées en vue (i) d'une amélioration des conditions de réinsertion durable des cibles et bénéficiaires du Projet, et plus globalement (ii) d'une adéquation des opportunités offertes avec l'ampleur indicible des besoins exprimés sur le terrain.

207. La survivance de l'analphabétisme au sein de la population jeune dans les zones d'intervention demeure un facteur de risque important qui renforce la vulnérabilité de cette cible aux discours de radicalisation. Cet analphabétisme poussé limite par ailleurs leur capacité à participer à certaines instances de dialogue où la langue de travail est principalement le français et d'y faire valoir leurs points de vue. Associée à la pauvreté, elle constitue par ailleurs un facteur limitant à l'acquisition et à l'appropriation des compétences transférées aux bénéficiaires d'une part, et à leur consolidation d'autre part.
208. Sur le plan sanitaire, la crise sanitaire de la COVID-19 demeure un facteur de risque non négligeable dans la mesure où toute résurgence engendrerait des mesures qui sont de nature à affecter le tissu économique déjà faible, à exacerber les causes initiales du conflit avec Boko Haram, et ainsi à menacer la préservation des résultats obtenus par le Projet.

QE 5.4 : Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles constitué une menace environnementale pour la durabilité des réalisations du projet, pouvant affecter négativement les bénéficiaires du Projet ?

Constat 22 : La mission estime que les actions des agences récipiendaires et des partenaires de mise en œuvre du Projet ne représentent pas une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet, les activités appuyées n'ayant pas d'effet direct sur l'environnement.

Conclusions préliminaires relatives à la durabilité des acquis du Projet

DUR 1 : Le maintien de l'alignement des interventions du Projet sur les priorités du Gouvernement nigérien et des partenaires au développement constitue une garantie pour la préservation de ses acquis, notamment à en matière de disponibilité de financements supplémentaires.

DUR 2 : Le leadership constant exprimé et développé par les autorités nigériennes en faveur de l'accueil et de la réintégration socio-économique des ex-combattants et des ex-associés de Boko Haram participe à maintenir intact l'intérêt des bailleurs de fonds et des agences de coopération pour cette problématique et amène à considérer comme certaines les perspectives de continuité des flux financiers liés aux idéaux du Projet.

DUR 3 : Le leadership indiscutable du Gouvernement nigérien est atténué par une faible coordination des interventions des divers partenaires au développement dans les domaines de la réinsertion socio-économique des ex-associés de Boko Haram et plus globalement de la cohésion sociale et de la stabilisation dans les zones cibles, ce qui ouvre la voie à un travail en silo sans une dynamique de mise en cohérence propice à une couverture exhaustive des besoins et attentes des ex-combattants, ex-associés et communautés hôtes.

DUR 4 : Les précautions prises en matière d'implication des parties prenantes locales, l'ancrage communal des interventions, la mobilisation de l'expertise des ONG établies dans les zones cibles apparaissent comme de bonnes pratiques d'appui à l'appropriation des approches et bénéfiques issus du Projet par la partie nationale.

DUR 5 : La persistance du défi sécuritaire et du sentiment d'injustice ou de rejet des ex-associés de Boko Haram au sein des communautés hôtes ainsi que la survivance de l'analphabétisme au sein de la population jeune et la faible consistance des appuis financiers et économiques mis à la disposition des cibles et bénéficiaires constituent une somme significative de challenges pour la pleine réintégration socio-économique des ex-combattants et ex-associés des groupes terroristes. Elles mettent en lumière la pertinence continue des projets de réintégration socio-économique mais également la nécessité de cibler les causes profondes de la radicalisation des jeunes et de leur attrait pour les messages des groupes extrémistes violents.

DUR 6 : Une leçon tirée de la mise en œuvre du Projet est relative à la nécessité de la mise à contribution des bonnes précautions prises en matière de consultation régulière des différentes parties prenantes autour de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des interventions en vue de l'élaboration et de l'ajustement d'une stratégie de sortie destinée à limiter l'effet de surprise des cibles et bénéficiaires à la clôture des interventions et à préparer les acteurs institutionnels et les communautés à une reprise en main efficace des acquis.

Appréciation globale de la performance du Projet en matière de durabilité : Probable, ce qui correspond à un score de 5/6

9.6 Impact du Projet : Satisfaisant 5/6

209. Mesurer l'impact du Projet « Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa » consiste à apprécier les effets positifs ou négatifs, prévus ou imprévus qui résultent de la réalisation des activités ayant permis de livrer les produits escomptés. Inscrite dans une approche mixte d'analyse récapitulative et prospective, la démarche empruntée par la mission d'évaluation visait à confirmer la qualité ex-post du cadre conceptuel (confrontation des résultats obtenus avec les préconisations définies par la théorie de changement). A cet effet, la mission a procédé par un examen (i) des conditions préalables réunies ou à réunir pour obtenir lesdits changements, (ii) de la responsabilité des acteurs pour produire les changements souhaités, et (iii) des changements obtenus ou anticipés au terme du Projet. C'est dans l'optique de couvrir l'ensemble des variables suscitées que l'analyse de l'impact du Projet « Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa » s'est focalisée sur la recherche des réponses à un double questionnement libellé ainsi qu'il suit :

Quels changements le Projet a-t-il produit ou est-il susceptible de produire, notamment en matière (i) de renforcement des capacités des ex-combattants et des relâchés de Boko Haram pour un changement de comportement et d'acquisition des compétences professionnelles, (ii) d'application aux détenus du camp de Goudoumaria d'une justice conforme aux normes nationales et internationales, (iii) de sensibilisation et d'appui des communautés de la région de Diffa à la compréhension de l'importance du processus de réintégration des ex-combattants et des relâchés de Boko Haram ?

Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à l'intégration harmonieuse des ex-combattants et des relâchés de Boko Haram dans les communautés ?

QE 5.1 : Quels changements le Projet a-t-il produit ou est-il susceptible de produire, notamment en matière (i) de renforcement des capacités des ex-combattants et des relâchés de Boko Haram pour un changement de comportement et d'acquisition des compétences professionnelles, (ii) d'application aux détenus du camp de Goudoumaria d'une justice conforme aux normes nationales et internationales, (iii) de sensibilisation et d'appui des communautés de la région de Diffa à la compréhension de l'importance du processus de réintégration des ex-combattants et des relâchés de Boko Haram ?

Constat 23 : Plus de deux ans après la clôture des interventions, le projet a permis aux ex-associés de Boko Haram internés dans le camp de Goudoumaria de disposer d'emplois permettant leur prise en charge autonome, à travers l'acquisition de savoir-faire, de mener leurs vies sans heurts, après avoir bénéficié d'une justice conforme aux normes nationales et internationales et d'une plus grande disposition des communautés hôtes à les accueillir au terme des interventions du projet.

210. Mesurer la contribution du Projet « Réintégration socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa » à la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention a consisté pour l'équipe d'évaluation à confirmer la pertinence ex-post de la théorie de changement par une confrontation de ses préconisations avec les résultats obtenus. L'exégèse réalisée à cet effet a permis de regrouper les stipulations de la théorie de changement en trois catégories, en fonction des hypothèses qui relèvent entre autres :

- i. **des conditions préalables à réunir pour obtenir les changements escomptés** : éducation, communication et information des ex-combattants et des relâchés de Boko Haram pour un changement de comportement, formation professionnelle des ex-combattants et des relâchés de Boko Haram, une justice conforme aux normes nationales et internationales pour les ex-combattants et les relâchés de Boko Haram ;
- ii. **la responsabilité des acteurs pour produire les changements escomptés** : compréhension par les communautés de la région de Diffa de l'importance du processus de réintégration des ex-combattants et des relâchés de Boko Haram ;

- iii. **des changements anticipés au terme de l'action à mettre en œuvre** : intégration harmonieuse des ex-combattants dans les communautés.

211. Le point de vue de l'évaluation a de ce fait été construit à la lumière (i) des résultats de l'enquête de perception sur l'intégration harmonieuse des relaxés du camp de Goudoumaria dans les communes de la région de Diffa auprès des ex-combattants, des victimes et relaxés de Boko Haram, et des communautés bénéficiaires, et (ii) des analyses issues de l'exploitation documentaire, de l'observation directe et des entretiens avec les parties prenantes portant sur la capacité du Projet à apporter une contribution notable à la vérification des hypothèses de sa théorie de changement.

212. **Concernant les conditions préalables pour obtenir les changements escomptés**, la tendance générale des personnes rencontrées est de reconnaître l'effet positif des interventions du Projet sur le comportement des ex-combattants et des relaxés de Boko Haram, leurs conditions socioéconomiques, l'adaptation de la justice conformément aux normes nationales et internationales pour les ex-combattants et des relaxés de Boko Haram, et la compréhension de l'importance du processus de leur réintégration par les communautés de la région de Diffa. En effet, les données collectées sur le terrain permettent d'observer de façon spécifique que :

- i. **Sur le changement de comportement des ex-combattants et des relaxés de Boko Haram**, les entretiens avec les responsables du PBF ont révélé que sur les 235 ex-associés de Boko Haram pour lesquels le projet a intervenu, seulement deux (02) seraient retournés aux côtés de Boko Haram. Aussi, les responsables du Ministère de l'intérieur rencontrés n'ont fait état d'aucun incident perpétré par ces ex-associés dans les communautés d'accueil. Cet état des choses est sans doute le résultat des campagnes d'information, de sensibilisation et de formation sur la citoyenneté et la déradicalisation, entre autres. En droite ligne de ces données, les résultats de l'enquête de perception réalisée par la mission d'évaluation indiquent que 92% des répondants pensent que les ex-combattants et les relaxés de Boko Haram ont pris conscience des méfaits de la radicalisation et ont adhéré aux valeurs de citoyenneté promues par les autorités ;
- ii. **Sur les conditions socioéconomiques des ex-combattants et des relaxés de Boko Haram**, la mission d'évaluation note tout d'abord que 91% des répondants de l'enquête de perception réalisée partagent le fait que les ex-combattants et les relaxés de Boko Haram du camp de Goudoumaria se prennent en charge de façon autonome. Cette perception est conforme aux chiffres produits sur l'activité économique des différentes catégories de répondants où on observe une forte diminution de l'inactivité parmi les ex-associés de Boko Haram qui étaient dans le camp. De 63% des ex-associés de Boko Haram qui étaient sans emploi avant le projet, ce taux d'inactivité est tombé à 36% après l'intervention. Ces chiffres sont cohérents avec les témoignages des parties prenantes rencontrées qui ont indiqué que certains ex-associés n'ont pas pu s'installer à leur compte et ont vendu les kits qui leur avaient été remis. Les facteurs souvent évoqués pour ceux qui n'ont pas pu s'installer est la petite taille des kits et le manque de suivi des ex-associés une fois qu'ils ont été installés dans les communautés ;
- iii. **Sur l'application de la justice conformément aux normes nationales et internationales pour les ex-combattants et les relaxés de Boko Haram**, leurs droits sont de plus en plus respectés tant par le système judiciaire nigérien que par les populations des communautés d'accueil. La documentation mise à la disposition de la mission d'évaluation révèle que l'amélioration du cadre juridique applicable à ces cibles s'est faite à travers la révision du code pénal, l'introduction de la réparation des victimes des crimes commis par Boko-Haram dans la loi pénale et l'initiation d'un projet de loi d'amnistie, entre autres. Ces actions ont abouti à la tenue de 188 procès ayant abouti à 95 relaxes et 93 condamnations.

- iv. En plus de ces actions, les échanges avec les responsables de l’OHCHR ont révélé des améliorations substantielles du système judiciaire en vue de l’application d’une justice conforme aux normes nationales et internationales. En effet, ils disent avoir obtenu : (i) que les justiciables aient au-moins un casier judiciaire ouvert par le procureur de la Région de Diffa avant leur transfert auprès du Pôle judiciaire de lutte contre le Terrorisme, qui est un pôle autonome basé à Niamey et qui a seul la compétence pour statuer des questions des détenus du camp de Goudoumaria ; (ii) le transfert des détenus du camp par la police qui respecte mieux les conditions de transfert de ces personnes et non plus dans des conditions inhumaines par l’armée ; (iii) l’acceptation par les autorités nigériennes d’une amnistie qui respecte les règles du droit international, et de fait, certains détenus ont effectivement répondu de leurs actes criminels ; (iv) la définition du statut juridique du camp de Goudoumaria par un arrêté ; et, (v) l’amélioration des conditions d’arrêt des détenus dans le camp de Goudoumaria qui étaient déjà acceptables.

213. **Concernant la responsabilité des acteurs pour produire les changements escomptés**, le Gouvernement et ses partenaires ont bien cerné la nécessité de préparer les communautés de la région de Diffa à accueillir les ex-associés de Boko Haram issus du camp de Goudoumaria. Ainsi, les entretiens réalisés avec les responsables de l’OHCHR ont révélé qu’au terme des interventions « *les populations avaient compris qu’une personne détenue dans le camp n’est pas automatiquement coupable, qu’elle peut être jugée non coupable des faits qui lui sont reprochés et donc revenir à sa vie d’antan normalement* ». Cette perception de ces responsables est confirmée par les résultats de l’enquête de perception dans la région de Diffa. En effet, 86% des répondants pensent que les droits des ex-combattants et des détenus relaxés du camp de Goudoumaria sont de plus en plus respectés par les communautés ; et, 82% pensent que les attitudes et les comportements des acteurs des zones d’intervention vis-à-vis des ex-combattants et des relaxés se sont positivement améliorés.

QE 5.1 : Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à l’intégration harmonieuse des ex-combattants et des relaxés de Boko Haram dans les communautés ?

Constat 24 : L’intégration des ex-associés de Boko Haram du camp de Goudoumaria, telle qu’anticipée par le projet, s’est faite de façon harmonieuse et est perçue comme tel par la grande majorité des parties prenantes.

214. **Concernant les changements anticipés au terme de l’action, la mission d’évaluation note que l’intégration des ex-associés de Boko Haram s’est faite de façon harmonieuse.** En effet, les données de l’enquête de perception réalisée par la mission d’évaluation montrent que : 90% des répondants pensent que les ex-combattants de Boko Haram et les détenus relaxés vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés d’accueil ; 72% partagent que le processus de réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés mis en œuvre par le projet a contribué à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la communauté ; et, 83% pensent que les tensions entre les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés et les autres membres de la communauté ont diminué dans la localité. Cette vie paisible et harmonieuse des ex-associés de Boko Haram est confirmée par les entretiens avec toutes les parties prenantes rencontrées. La mission d’évaluation a sur ce point obtenu des témoignages :

« *On voit bien que les populations vivent en paix alors que dans cette même communauté cohabitent les personnes hôtes, les déplacés et les ex-combattants.* » [Hommes de la Commune de Gueskéroù]

« *Le projet a permis de sentir des changements dans la communauté : les groupes vivent désormais en paix dans le respect des différences, les échanges se passent bien et surtout l’intégration est une réalité.* » [Hommes de la Commune de Gueskéroù]

« *…dans nos communautés vous ne distinguez pas les personnes hôtes, des déplacées ou des ex-combattants. La cohésion sociale est une réalité et l’intégration aussi, puisqu’il se lie des mariages entre ces groupes.* » [Femmes de la Commune de Gueskéroù]

215. Ces témoignages sont confortés par ceux des autorités gouvernementales. Les responsables rencontrés au Ministère de l'intérieur ont souligné le bon comportement global des ex-associés de Boko Haram au sein des communautés. Il a fait part d'un seul incident connu de ceux-ci après l'intégration de la première vague dans les communautés d'accueil. Les ex-associés de Boko Haram s'étaient alors rapprochés du Gouverneur de la région afin qu'ils continuent à être pris en charge par le Gouvernement après leur installation dans les communautés. En dehors de cette attente qui a été adressée à travers l'information et le dialogue, les ex-associés de Boko Haram vivent paisiblement et en harmonie dans les communautés d'accueil, selon les autorités.
216. L'effectivité de la paix, l'harmonie et la cohésion sociale peut également être appréciée à travers les informations obtenues lors des entretiens avec les responsables du PBF. Selon eux, sur les 235 ex-associés de Boko Haram réintégré dans les communautés d'accueil, aucun ne semble avoir fait l'objet de rejet. Aussi, seuls deux (02) ex-associés accompagnés par le projet seraient retournés aux côtés de Boko Haram.

Constat 3 : Malgré l'obtention de changements escomptés, de nombreux relents de discriminations envers les ex-associés de Boko Haram et un sentiment d'injustice chez les victimes, qui appellent l'attention du Gouvernement et de ses partenaires sur la nécessité d'une veille permanente pour le maintien de la stabilité et de la cohésion sociale dans la région de Diffa.

217. **Au-delà de l'obtention d'un ensemble de changements escomptés dans la région de Diffa, la mission d'évaluation observe que le processus de réinsertion socioéconomique des ex-associés de Boko Haram n'a pas complètement apaisé les communautés et fait disparaître les discriminations.** En effet, les résultats de l'enquête de perception réalisée par la mission d'évaluation deux ans après la fin du projet montrent que :
- 63% des répondants pensent que des discriminations envers les ex-combattants et les détenus relaxés se poursuivent dans la région. Cette tendance s'observe quelle que soit la catégorie de répondants (Ex-associé de Boko Haram, population hôte et victimes de Boko Haram), même si elle est plus faible chez les victimes (57%) ;
 - 70% des répondants pensent que les victimes des atrocités de Boko-Haram éprouvent un sentiment d'injustice du fait de la réintégration dans leur communauté des ex-combattants et des détenus relaxés. La mission d'évaluation observe que cette tendance est plus accentuée chez les ex-associés de Boko Haram (86%), suivie des populations hôtes (71%) et enfin, des victimes de Boko Haram (66%).

218. Ainsi, malgré les efforts consentis pour accepter la réintégration des ex-associés de Boko Haram dans leurs communautés, les populations de la région de Diffa restent marquées par les violences subies. Les niveaux de perception élevés de la poursuite des discriminations envers les ex-associés de Boko Haram et la persistance du sentiment d'injustice des victimes doivent attirer l'attention de toutes les parties prenantes au processus de consolidation de la paix et d'amélioration de la cohésion sociale dans la région de Diffa. Pour la mission d'évaluation, cela indique que le gouvernement et ses partenaires doivent maintenir la veille à travers des actions visant à capitaliser les gains obtenus pour maintenir la stabilité dans la région de Diffa.

Conclusions préliminaires relatives à l'impact du Projet Ex-combattants de Boko Haram

IMPACT 1 : Le projet a su créer les conditions préalables escomptées pour obtenir les changements souhaités, dont le changement de comportement des ex-associés de Boko Haram, l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques, l'application d'une justice aux normes nationales et internationales, et la disposition des communautés hôtes à les accueillir dans les zones d'intervention du projet.

IMPACT 2 : Le projet a réussi une intégration harmonieuse des ex-associés de Boko Haram dans les communes dans la région de Diffa où le projet a été implémenté, ce qui a contribué à l'amélioration de la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

IMPACT 3 : En dépit des bons résultats, le temps et les interventions n'ont pas encore pu faire disparaître le sentiment d'injustice chez les victimes des actions de Boko Haram et une certaine discrimination envers les ex-associés de Boko Haram reste prévalente, toutes choses qui sont des facteurs latents de l'insécurité si ceux-ci ne sont pas maîtrisés.

Appréciation globale de la performance du Projet Ex-combattants de Boko Haram en matière d'impact : satisfaisante, ce qui correspond à un score de 5/6.

X- BONNES PRATIQUES

219. **Le leadership de la partie nationale** : l'engagement des pouvoirs publics nigériens pour la réintégration des ex-combattants de Boko-Haram constitue pour la mission d'évaluation l'un des facteurs déterminants ayant facilité la mise en œuvre du Projet et l'atteinte des résultats. Ce leadership a été remarquable à travers l'amnistie décrétée par le Gouvernement au profit des ex-associés, la révision du cadre juridique pour y introduire des innovations favorables à l'atteinte des objectifs du Projet, ou encore l'implication du Ministère de l'Intérieur, de la sécurité publique et des affaires coutumières et religieuses pour la mobilisation des leaders religieux pour la tenue des prêches de sensibilisation et de déradicalisation des hébergés du camp de Goudoumaria.
220. **L'ouverture et l'appel à un partenariat et à des actions coordonnées des PTF pour la réussite du projet** : A travers le Programme national de prise en charge et de reddition des éléments de Boko-Haram et son plan d'action, le Gouvernement a posé les bases d'un positionnement des partenaires techniques et financiers pour l'accompagner dans sa volonté de mettre fin à la crise dans la région de Diffa. Cet appel au partenariat constitue une bonne pratique en ce sens qu'il se présente dans un contexte d'engagement du Gouvernement, manifesté par des mesures prises sur fonds propres, en laissant une ouverture pour des appuis des PTF dans le but d'apporter une expertise permettant d'accroître les chances de succès de son intervention.
221. **La recherche de synergies et de complémentarités avec d'autres projets dans la région** : dans le but de capitaliser les acquis des interventions antérieures ou celles en cours dans la région de Diffa, les concepteurs du Projet ont élaboré une cartographie des projets financés dans la zone du Projet. Ceci apparaît comme une bonne pratique pour assurer la pérennité des interventions antérieures, de favoriser la synergie avec les actions en cours et un gain d'efficacité et d'efficience pour le Projet.
222. **Le recrutement des ONG partenaires de mise en œuvre dans la région de Diffa** : la documentation disponible fait clairement état d'une réelle synergie avec les ONG dans la mise en œuvre du Projet. Au regard du contexte sécuritaire et sanitaire qui n'a pas permis aux agences récipiendaires de se déployer sur toute la zone du Projet, l'appui des ONG a constitué une réelle plus-value aussi bien dans le cadre de la formation des cibles que dans la collecte et le suivi des informations pour le pilotage du Projet.
223. **L'approche coordonnée par les agences récipiendaires responsables de la mise en œuvre du Projet d'une part, et avec le Gouvernement d'autre part** : la répartition des activités entre les agences récipiendaires du Projet et les acteurs nationaux a facilité la responsabilisation et le suivi par les acteurs de mise en œuvre du Projet, limitant les risques de chevauchements et de tensions.
224. **L'approche inclusive des activités communautaires incluant les ex-combattants, les victimes de Boko Haram et les populations d'accueil** : la réintégration des ex-combattants dans les communautés au travers d'activités communautaires constitue une bonne pratique, dans la mesure où ces dernières ont favorisé le contact et les échanges entre les groupes, créant des conditions d'acceptation et de reconnaissance des apports des uns vis-à-vis des autres.
225. **La recherche d'une justice équitable pour les ex-combattants** : pour la mission d'évaluation, l'approche développée par le Projet permettant aux différentes parties prenantes de comprendre que le statut d'ex-combattant ou d'ex-associé n'est pas synonyme de condamnation systématique, à travers des procès répondant aux normes nationales et internationales, constitue une pratique positive à partager avec des interventions de même nature.

226. **La réinsertion économique des ex-associés de Boko Haram** : alors que l'adhésion des jeunes à Boko-Haram a principalement été motivée par le désœuvrement et l'absence de perspectives, la réinsertion économique des ex-associés constitue l'un des gages pour assurer la sécurité dans leurs communautés de réinsertion. Elle apparaît également comme une bonne pratique dans le sens où elle se présente comme une preuve de la volonté des autorités de donner une seconde chance à ces jeunes pour qu'ils participent à la reconstruction de leur région et de leur pays.

XI- LECONS APPRISES

227. La faible prise en compte des populations hôtes augmente leurs frustrations et tend à réduire l'acceptation des ex-combattants réinstallés dans les communautés.
228. La composition des kits mis à disposition des bénéficiaires accentue le risque de non-installation des ex-associés de Boko Haram et le retour à des exactions.
229. La réinsertion civile et économique des ex-associés de Boko Haram n'élimine pas les discriminations qu'ils subissent et le sentiment d'injustice de leurs victimes, qui appellent à des actions de long terme pour une atténuation durable de ces sentiments.
230. L'absence de réalisation d'une étude de base et d'une étude de fin ne permet pas d'apprécier les changements transformationnels obtenus dans la mise en œuvre des projets de développement.
231. La peur des représailles ne facilite pas la collaboration entre les FDS et les populations dans l'implémentation de la sécurité communautaire.

XII- CONCLUSIONS FINALES

232. Au regard des constats et conclusions préliminaires sur les résultats enregistrés au terme de la mise en œuvre du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa », la performance globale du Projet est qualifiée de « Satisfaisante » par l'évaluation, avec un score de 4,83 sur une échelle de six niveaux allant de 1 (Très insatisfaisante) à 6 (Très satisfaisante). Examinée sur la base des constats et conclusions tirées de l'analyse de chaque critère d'évaluation, cette performance a été établie de manière détaillée tel qu'il apparaît dans le tableau 12 ci-après.

Tableau 12 : Récapitulatif des évidences de la performance du « Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram »

Critères d'évaluation	Evidences	Qualification attribuée	Score
Pertinence	<p>➔ Pertinence du Projet attestée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un alignement constant aux engagements nationaux et internationaux du Niger et des partenaires au développement en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, et de coexistence pacifique entre les communautés ▪ L'existence d'éléments d'évaluabilité (cadre de résultats, outils nécessaires à la mise en route du projet) <p>➔ Limites substantielles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible intérêt de la théorie de changement et de la logique d'intervention pour les causes profondes de la méfiance et du rejet des ex-combattants, des ex-associés, des relâchés de Boko-Haram par les populations hôtes et les communautés d'accueil ▪ Faible connexion du projet à des mesures d'urgence ancrées sur une perspective long terme (en réponse au risque de régionalisation de la crise de Boko Haram à l'ensemble des Etats riverains du Bassin du Lac Tchad) ▪ Absence d'une étude de base 	Pertinent	5
Cohérence	<p>➔ Cohérence attestée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une analyse situationnelle des initiatives en cours en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans la région de Diffa ▪ Une approche stratégique et coordonnée des agences du SNU dans la stratégie d'intervention du Projet <p>➔ Limites substantielles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible inscription du projet dans une approche régionale de mutualisation des énergies et des ressources dans la lutte contre Boko Haram 	Moyennement Cohérent	4
Efficacité	<p>➔ Efficacité avérée du Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Performance satisfaisante du niveau de réalisation des activités ▪ Focus constant des interventions sur la prise en compte du genre et de l'égalité des sexes, confirmant le marker genre 2 affecté au Projet <p>➔ Limites substantielles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau de fiabilité des données quantitatives produites par le Projet : absence d'une étude de base et d'une étude de clôture 	Satisfaisante	5

<p>Efficienc</p>	<p>➔ Facteurs favorables à l'efficienc du Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité constante du projet à produire des résultats dans un contexte sécuritaire et sanitaire difficile ▪ Gestion financière prudente : ratio raisonnable des coûts de livraison ▪ Large approche partenariale impliquant des acteurs institutionnels et la mobilisation d'ONG locales expérimentées ▪ Pilotage et suivi constants du Projet <p>➔ Limites substantielles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible disponibilité de la documentation sur l'utilisation des ressources du Projet 	<p>Satisfaisante</p>	<p>5</p>
<p>Durabilité</p>	<p>➔ Mesures prises en faveur de la durabilité des acquis du Projet consistant en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le maintien de l'alignement des interventions du Projet sur les priorités du Gouvernement nigérien et des partenaires au développement ▪ Un leadership constant des autorités nigériennes en faveur de l'accueil et de la réintégration socio-économique des ex-combattants et des ex-associés de Boko Haram ▪ Des perspectives certaines de continuité des flux financiers liés aux idéaux du Projet : intérêt des bailleurs de fonds et des agences de coopération ▪ Une large implication des parties prenantes locales <p>➔ Inquiétudes sur la probabilité de la durabilité des acquis du Projet en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de la faible coordination des interventions des divers partenaires au développement ▪ de l'absence d'une stratégie de sortie discutée de manière concertée avec les parties prenantes locales ▪ de la persistance du défi sécuritaire ▪ de la survivance de l'analphabétisme en milieu jeunes et de la méfiance à l'égard des ex-combattants et des ex-associés de Boko Haram 	<p>Probable</p>	<p>5</p>
<p>Impact</p>	<p>➔ Impact perceptible à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des traces évidentes de produits et effets liés au changement de comportement des ex-associés de Boko Haram, à l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques, à l'application d'une justice aux normes nationales et internationales, et à la disposition des communautés hôtes à les accueillir ▪ Une contribution appréciable à l'amélioration de la cohésion sociale et la consolidation de la paix : bonnes perspectives d'intégration harmonieuse des ex-associés de Boko Haram <p>➔ Limites substantielles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prégnance du sentiment d'injustice (victimes des actions de Boko Haram) et de discrimination (ex-associés de Boko Haram) ▪ Faible mémoire institutionnelle du Projet, marquée par l'absence d'une étude de base et d'une end line study présentant la progression des indicateurs clés et les changements obtenus 	<p>Satisfaisant</p>	<p>5</p>

233. Les acquis du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa », qui reposent sur les évidences récapitulées dans le tableau 12 ci-dessus, résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces à consolider dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions d'appui à la réintégration socio-économique des ex-combattants et ex-associés de Boko Haram au Niger.
234. A l'inverse, ces forces ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors du contrôle des parties prenantes du Projet (notamment la volatilité du contexte sécuritaire et l'analphabétisme des bénéficiaires), ainsi que par des faiblesses inhérentes à sa conception et à sa stratégie de mise en œuvre qui ont atténué la portée et l'ampleur des résultats escomptés et de ce fait apparaissent comme autant de défis à relever et/ou leçons apprises pour la consolidation des acquis.
- 235. Quoiqu'il en soit, la pertinence et la qualité des performances réalisées par le « Projet de réintégration des ex-combattants Boko Haram » amènent l'équipe d'évaluation à conclure sur le bien-fondé de cette initiative qui se justifiait au regard du contexte sécuritaire du Niger, des engagements pris par son gouvernement à travers les politiques et stratégies de développement en vigueur, des opportunités d'appuis disponibles auprès des partenaires au développement, notamment au sein du SNU et du PBSO/PBF en particulier. Pour toutes ces raisons et au regard des défis résiduels perceptibles au terme de la mise en œuvre de ce Projet, la mission d'évaluation formule les recommandations suivantes.***

XIII- RECOMMANDATIONS

Sur la pertinence des interventions similaires

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences du SNU récipiendaires**

- **Recommandation 1** : Renforcer la pertinence et la qualité des interventions à mettre en œuvre par une approche conceptuelle qui s'inscrit dans une perspective de réalisation des changements transformationnels qui dépassent la vision de court terme généralement adossée à l'obtention des produits et à la mise en œuvre des activités
- **Recommandation 2** : Adresser prioritairement les causes des problématiques d'intégration socio-économique des ex-associés de groupes terroristes, de cohésion sociale et de stabilisation par les initiatives à mettre en œuvre plutôt que leurs conséquences dans l'optique d'impulser des changements transformationnels

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (PNUD et OHCHR)**

- **Recommandation 3** : Garantir l'évaluabilité des projets par la disponibilité d'un plan et d'un système de suivi-évaluation articulés autour d'un cadre de résultats approprié et des indicateurs de performance de qualité mis à jour dès la phase de conception et actualisés au fil de la mise en œuvre

Sur la cohérence des initiatives de réintégration socio-économique des ex-associés de Boko Haram

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 4** : Consolider le leadership stratégique du Gouvernement du Niger et assurer la cohérence des projets similaires à travers un renforcement de l'orientation et de la coordination des interventions des partenaires au développement
- **Recommandation 5** : Inscrire les projets relevant de la lutte contre Boko Haram dans une perspective de mutualisation des énergies et des ressources à l'échelle régionale
- Au niveau national fixer les objectifs de stabilisation à long terme et définir les délais pour leur réalisation

Sur l'efficacité et l'efficience des projets similaires

➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 6** : Renforcer la qualité des interventions par la mise en place une plateforme apte à générer les données consolidées et fiables sur la progression des indicateurs et la validation des effets et impacts issus des interventions

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (PNUD et OHCHR)**

- **Recommandation 7** : Renforcer l'assurance qualité des interventions des Agences du SNU récipiendaires par une implication soutenue des spécialistes en suivi-évaluation à toutes les étapes des projets, et par la mise en place et l'appui au fonctionnement de dispositifs de gestion de connaissance en vue d'une remontée et d'une analyse plus régulière des informations sur les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises des projets

Sur la durabilité

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (PNUD et OHCHR)**

- **Recommandation 8** : Renforcer le leadership des parties prenantes locales dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers l'élaboration concertée d'une stratégie de sortie précisant leurs responsabilités au-delà de l'arrêt des financements
- **Recommandation 9** : Choisir des métiers qui correspondent à la demande du marché à l'endroit des bénéficiaires (ex combattants)
- **Recommandation 10** : Réaliser une étude de traçabilité et de repérage des ex combattants afin de les identifier (base de données et coordonnées)

- **Recommandation 11** : Identifier les filières porteuses à partir d'une étude de marchés et assurer un suivi post formation des bénéficiaires (ex combattants repentis) en activité génératrice de revenus
- **Recommandation 12** : Mettre en place des activités pour les ex-combattants qui cadrent réellement avec les réalités de la zone pour éviter l'abandon ou la liquidation des kits par beaucoup d'ex-combattants comme dans le cadre de ce projet

Sur l'impact

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires (PNUD et OHCHR)**

- **Recommandation 13** : Réorienter la vision et la logique d'intervention des projets similaires sur l'atteinte des changements transformationnels et non sur la livraison des produits
- **Recommandation 14** : Systématiser les évaluations finales des projets juste après la mise en œuvre pour ne pas perdre les informateurs clés
- **Recommandation 15** : Revoir à la hausse les appuis financiers des ex-combattants de façon à leur permettre de s'installer convenablement pour la conduite de leurs activités post formation
- **Recommandation 16** : Faire l'encadrement technique et financier des ex combattants après leurs formations afin de pérenniser leurs activités
- **Recommandation 17** : Identifier et repérer les ex combattants après leurs formations, afin de constituer une banque de données locales pour les partenaires et l'Etat du Niger

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ Termes de référence de l'évaluation
- ◆ Document de Projet (PRODOC)
- ◆ Rapport de Projet du Projet, Juin 202
- ◆ Rapport financier final, Projet ARCSAccord de préfinancement des activités du projet de l'ONG ComDev (16 Juillet 2020)
- ◆ *Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram*, Août 2018
- ◆ Plan Cadre 2014–2018 des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Niger (UNDAF 2019-2021)
- ◆ Plan Cadre 2019–2021 des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Niger (UNDAF 2019-2021)
- ◆ Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021
- ◆ Rapport de l'exercice évaluatif du PBF Niger 2020

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence



Termes de référence
Pour l'évaluation finale du projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa »

Financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)
Mise en œuvre : PNUD, OHCR

Mars 2022

Brève présentation du projet	
Titre du Projet N° 1	Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa <i>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :00107867</i>
Zones d'intervention du projet	Région de Diffa, République du Niger
Dates du projet	Démarrage : 01/12/2017 Fin : 31/08/2020 (y compris une suspension suivie d'une extension sans coûts)
Budget	\$ 3,000,000

I. Contexte et justification du projet

La région de Diffa est située à l'extrême Est du Niger et couvre une superficie de 156.906km². Elle est limitée au sud par la frontière nigériane, et à l'Est par la frontière tchadienne. Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé par l'INS en 2012, sa population est estimée à quelques 593.821 habitants. Considérant le taux de croissance démographique de la région à 4,7% constaté sur les trois dernières années, on peut estimer actuellement cette population à quelques 818.997 habitants, composée essentiellement de sédentaires Kanouri et Haoussa, et de nomades Toubous, Touareg, Arabes et Peuhls. En prenant en compte les retournés et les réfugiés de la crise de Boko Haram, la région abriterait quelques 1.050.642 personnes en 2020.

L'agriculture, l'élevage, la pêche constituent les principales activités des populations de Diffa se pratiquant dans le Bassin du lac Tchad, la rivière Komadougou Yobé, et les cuvettes oasiennes de l'ouest de la région. Le reste de la région, qui constitue la plus grande partie du territoire régional, est essentiellement à vocation pastorale avec un cheptel très fourni qui constitue une des principales richesses de la zone. La plupart de ces activités économiques qui, autrefois faisaient la prospérité de la région, sont aujourd'hui anéanties par les effets de l'insécurité résultant de la crise née des attaques de la secte de Boko Haram (BH). L'absence d'activités socio-économiques augmente le degré de vulnérabilité des ex-combattants de Boko Haram, ce qui peut les pousser à s'en prendre aux populations d'accueil.

Le taux très élevé chômage et l'analphabétisme des jeunes sont chroniques dans la région de Diffa. La majorité des jeunes de la région n'a pas été à l'école et cela se traduit par un taux de chômage assez élevé. Des jeunes ont intégré Boko-Haram à partir de différents villages dont les plus connus à l'époque étaient Dagaya, Gamgara, Boulagana, Baroua, etc. De nombreux autres villages situés le long de la Komadougou Yobé jusqu'à la zone de Mainé Soroa, ont aussi vu leurs enfants rejoindre le groupe armé après les premières attaques sur le territoire nigérien. L'enrôlement des jeunes s'est fait par une campagne de recrutement de Boko-Haram qui promettait des fortes sommes d'argent, des motos, des téléphones et d'autres avantages auxquels la jeunesse ne peut pas résister. L'organisation Boko Haram a exploité cette vulnérabilité des populations, ce qui lui a permis d'attirer et de recruter en masse les jeunes démunis et déscolarisés.

Aussi, à Diffa, la situation de la femme demeure problématique. Elles n'ont pas accès à certaines ressources stratégiques comme la terre, l'information, l'école et n'accèdent que rarement à des activités économiques de haut niveau. Elles sont en général mariées très tôt avec un taux de fécondité élevé. Elles sont très souvent submergées par les tâches domestiques et les sollicitations sociales. Cependant, elle joue un rôle important dans la consolidation de la paix et l'éducation des enfants en leur inculquant les valeurs de paix, le caractère sacré de la vie et le respect des principes et règles de vie en société. A cet effet, les femmes doivent être impliquées dans le processus de consolidation de la paix (mécanismes d'alerte précoce et comité de paix/veille) et le désarmement volontaire car les combattants sont souvent leurs enfants, leurs maris, leurs copains.

Le projet vise à atteindre deux résultats que sont les suivants :

Résultat 1 : Les ex-combattants de Boko Haram, les victimes et les relaxés accèdent à la réintégration socio-économique, vivent dans la paix et en harmonie dans les communautés de façon autonome à travers :

- La réintégration socioéconomique des ex combattants de Boko Haram, les victimes et les relaxés pour vivre dans la paix et l'harmonie dans leurs communautés et de façon autonome.
- La sensibilisation des ex-combattants, les personnes relaxées, victimes de Boko Haram et les populations hôtes sur les méfaits de la radicalisation, et éducation sur la citoyenneté
- Amélioration d'accès aux opportunités économique mixte des ex-combattants, les relaxées et populations hôtes.

Résultat 2 : Le respect des droits humains des ex-combattants et relaxés est assuré en vue d'une coexistence pacifique à travers :

- L'assurance de procès équitables répondant aux normes internationales à l'endroit de 1200 ex-combattants
- L'intégration du mécanisme de réparation des victimes des crimes commis par Boko Haram dans le processus législatif d'amnistie.
- L'identification et la mise en œuvre des garanties de non-récurrence et de réconciliation pour faciliter la réintégration dans les communautés.

II. Objectifs de l'évaluation finale

Une évaluation finale est prévue pour mesurer les résultats atteints ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de l'intervention, les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de la mise en œuvre de ce projet PBF au Niger.

Il est attendu que l'évaluation formule des recommandations et donne des orientations qui permettront d'améliorer les prochaines interventions du PBF dans le cadre de l'éligibilité du Niger au Fonds de Consolidation de la Paix.

L'évaluation devra aussi déterminer l'impact du COVID-19 en 2020 sur les interventions du Projet.

Le choix d'une évaluation externe a été privilégié afin de contribuer à assurer l'indépendance, l'impartialité et la crédibilité du processus.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont donc de :

- Apprécier la pertinence du projet par rapport aux besoins et priorités de la région en matière de sécurité, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de développement ;
- Examiner la stratégie de mise en œuvre adoptée, notamment le fonctionnement des mécanismes de gestion du projet ; et l'implication des parties prenantes dont les bénéficiaires ;
- Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience, ainsi que la qualité des résultats obtenus ;
- Déterminer les effets du projet sur les populations bénéficiaires ;
- Documenter les succès (et pourquoi) et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les leçons apprises de la mise en œuvre de ce projet ;
- Analyser les aspects catalytiques des interventions, les atouts et les contraintes rencontrés lors de la mise en œuvre du projet, dégager les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de l'expérience et faire des recommandations pour la mise en œuvre de projets futurs en lien avec la consolidation de la paix dans la Région y compris ceux pouvant être supportés par un financement du PBF ;
- Evaluer l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre du projet en 2020.

III. Objet, portée et objectifs de l'évaluation

En conformité avec la politique d'évaluation du PNUD et conformément aux dispositions de suivi et évaluation prévues dans le document de projet, la réalisation d'une évaluation finale du projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » permettra de mesurer les progrès vers les résultats et tirer des leçons à prendre en compte dans le cadre lors des éventuels appuis futurs.

Compte tenu de ses objectifs en tant que processus d'apprentissage mais aussi de décision, l'évaluation couvrira la conception du projet, le choix des zones d'intervention et des bénéficiaires, les stratégies de mise en œuvre et de gestion, les mécanismes de suivi, la performance des indicateurs, la pérennisation des réalisations et le rapportage. Elle couvrira aussi bien les questions relatives aux mécanismes de coordination (à différents niveaux), que la cohérence interne au sein du bureau pays du PNUD, la participation des communautés ainsi que l'implication du Gouvernement du Niger. L'évaluation doit couvrir toute la durée du projet depuis sa signature.

IV. Les critères et questions d'évaluation

L'évaluation se basera sur les critères standards d'évaluation définis par l'OCDE/CAD. L'évaluation sera conduite dans l'optique de l'approche droits humains et de l'égalité des sexes. Les principales questions d'évaluation non exhaustives en lien avec les quatre critères retenus auxquelles l'évaluation devra apporter des réponses que sont les suivantes :

Critères	Questions
a. Pertinence	<ul style="list-style-type: none">– Est-ce que les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales et aux attentes des communautés bénéficiaires ?– Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?– Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement politique et sécuritaire et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place– Y a-t-il des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?
b. Efficacité	<ul style="list-style-type: none">– Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?– Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?– Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi ? Quels ont été les facteurs facilitants ? Comment renforcer ces résultats ?– Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment pourraient-ils être levés ?– Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?– Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?– Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué cohésion sociale entre les populations hôtes et les ex combattants de Boko Haram, les victimes, les relaxés ?– Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été

mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?

- c. Efficience**
- Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l’atteinte des résultats escomptés ?
 - La valeur des résultats du projet est-elle à la hauteur des dépenses ? Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ?
 - Dans quelle mesure la structure de gestion et les mécanismes mis en place ont permis d’optimiser l’utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l’action ?
 - Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?
 - Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d’autres projets ?
 - Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés ont-ils permis d’assurer un suivi efficient du projet ?
-

- d. Durabilité**
- Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?
 - Quel a été le degré d’implication et d’appropriation du projet par les bénéficiaires, notamment la préfecture, les communes et les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d’assurer leur bonne continuité) ? Quelles ont été les stratégies mises en œuvre ?
 - Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagées pour assurer la valorisation, la réplication ou l’extension des résultats atteints ;
 - Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?
 - Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?
-

- e. Impact**
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la création des conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la région de Diffa ?
 - Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs (voir les objectifs dans la partie introductive) ?
 - Est-ce que les résultats obtenus soutiennent la théorie du changement du projet ?

V. Approche méthodologique de l'évaluation

Pour cet exercice, le recours sera fait aux méthodes quantitatives non seulement à travers la collecte des données directes et indirectes relatives au projet et son domaine d'intervention mais aussi à travers la recherche des données qualitatives qui soit les avis provenant des partenaires et bénéficiaires, l'observation directe dans les communautés et auprès des personnes bénéficiaires. Toutes ces informations combinées avec l'informations provenant d'autres documents déjà existant permettront d'apporter des réponses aux questions d'évaluation ci-dessus décrites. La méthodologie qui sera détaillée par l'équipe de consultants devra être en ligne avec l'approche basée sur les droits humains et l'égalité de sexes. Afin d'enrichir son analyse et de disposer d'informations fiables, le consultant devra aussi trianguler les données avec les données de référence et les données collectées régulièrement par les missions de suivi.

- **Les méthodes quantitatives** : celles-ci comprennent la revue des documents pertinents et l'analyse des données quantitatives disponibles dans les services publics, chez certains partenaires d'exécutions tels que les ONG ou ailleurs, basée sur des méthodes d'analyse statistique appropriées devant faire ressortir les liens entre les interventions du projet et les résultats observés. Concernant la revue documentaire, il s'agira de passer en revue les documents et rapports pertinents, notamment les documents stratégiques UNDAF, les CPD, les documents de développement politiques, PRODOC du projet et les documents opérationnels (plans annuels de travail, les rapports d'activités et de suivi semestriels et annuels), les rapports des partenaires de mise en œuvre, les rapports des différentes réunions du comité de pilotage etc. Pour ce qui est de l'analyse des données quantitatives, il s'agira de se pencher sur les données collectées régulièrement par les différents partenaires du projet. Toutes ces données viendront en complément de celles d'une enquête qui seront collectées par l'équipe des consultants dans toute la zone de couverture du projet dans le cadre de ladite évaluation. La proportion des données secondaires et données primaires dans les résultats de recherche doit veiller à l'équilibre méthodologique de 40% chez le premier et 60% chez le second. Les données quantitatives primaires s'obtiendront grâce aux outils que le consultant développera à cet effet à partir des questions directrices.
- **Les méthodes qualitatives** : elles incluront les groupes de discussion, l'observation directe ainsi que des entretiens semi-structurés avec les parties-prenantes et auprès d'informateurs clés afin de compléter les données quantitatives. Le consultant trouvera les alternatives les plus appropriées pour obtenir plus d'informations et même de renseigner véritablement la prise de décision. Ainsi divers groupes de population seront identifiés au sein des catégories de population cibles et bénéficiaires tandis que d'autres répondants viendront des ministères, des structures publiques centrales et décentralisés/déconcentrées pertinentes, des institutions partenaires d'exécution, des autorités locales et etc.

Le consultant devra subtilement utiliser les différentes méthodes de collecte : revue documentaire, entretiens, discussions de groupe, observation directe, enquêtes etc. à la fois quantitatif et qualitatif qui permettent de façon objective et équilibrée d'assurer une complémentarité dans le traitement et l'analyse des informations, et d'éviter ainsi les assertions.

VI. Livrables attendus

L'équipe de consultants doit produire les documents suivants :

1. Un rapport de démarrage (10 à 15 pages) : qui présente la méthodologie d'évaluation et explique clairement comment l'approche proposée apportera les réponses aux questions et permettra d'atteindre l'objectif de l'évaluation. La note doit contenir les outils de collecte de données (quantitatives et qualitatives), les techniques d'échantillonnage et une cartographie des cibles, le plan d'analyse avec une matrice de l'évaluation reflétant les critères et les questions d'évaluation. La méthodologie comprendra également une proposition de chronogramme avec la durée de chaque activité et la soumission des livrables. Par ailleurs, il identifiera les défis ou risques potentiels susceptibles d'entraver la soumission des livrables dans les délais, ainsi que les mesures de mitigation envisagées. Ce document constituera la première base de travail sur laquelle le consultant devra s'accorder avec le PNUD.

2. Un résumé exécutif comprenant les grandes lignes des conclusions et toute information utile qui sera remis la veille du débriefing de fin de la mission d'évaluation et sera présenté par le consultant à la partie nationale et au PNUD à la fin de la mission.

3. Un premier draft du rapport : Ce rapport générera des connaissances basées sur les évidences en identifiant les lacunes aussi bien dans la conception du projet et sa mise en œuvre. Il identifiera aussi les bonnes pratiques en vue du renforcement de la programmation des projets de consolidation de la paix futurs. Par ailleurs, ce document fera ressortir la synthèse des résultats de l'évaluation des indicateurs clés de résultat. Les détails seront fournis en annexe. Ce premier draft sera partagé avec le comité de suivi technique afin de recueillir les premiers commentaires et amendements sur la qualité du travail fourni.

4. Un rapport final provisoire : Le consultant intégrera l'ensemble des commentaires pertinents reçus de toutes les parties prenantes. Ce rapport contiendra un résumé analytique de 2-3 pages présentant une brève description du contexte de mise en œuvre du projet, les objectifs de l'évaluation, un aperçu de la méthodologie, les principaux résultats, conclusions et recommandations. Les annexes du rapport incluront toutes les informations pertinentes pour l'étude mais non nécessaires dans le corps du rapport, notamment les outils de collecte de données.

5. Une version définitive du rapport d'évaluation : Après examen et approbation par le PNUD et OHCHR de la prise en compte de l'ensemble des amendements pertinents faits par les différentes parties prenantes, le PNUD validera la version reçue du document comme version définitive de l'évaluation.

VII. Calendrier de l'évaluation

La présente mission d'évaluation se fera simultanément pour deux projets « **Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa** » et « **Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari la région de Diffa** »

La mission durera 30 jours ouvrables et se fera simultanément avec:

- 05 jours : Revue documentaire et début d'élaboration de la méthodologie (avant l'arrivée à Niamey) ;
- 05 jours : Consultations initiales à Niamey ;
- 10 jours : Travail de terrain et analyse de données et consultation quotidienne téléphonique avec le consultant national qui sera sur le terrain ;
- 03 jours : Consultations supplémentaires à Niamey suite au travail de terrain et rédaction du résumé ;
- 02 jour : atelier de restitution ;
- 05 jours : rapportage provisoire ;
- 02 jours : rapportage final ;

VIII. Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises

L'évaluation simultanée des deux projets sera menée par une équipe de consultants dont un international avec l'appui d'une équipe d'enquêteurs, si nécessaire.

Les consultants auront la responsabilité globale de la qualité et du respect des délais de tous les livrables de l'évaluation. Ils auront la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre les solutions les plus adéquates pour la réalisation de cette évaluation. Les consultants seront chargés de conduire le travail sur le terrain sur la base de la méthodologie préparée pendant la phase préparatoire à Niamey et approuvée par le PNUD avant leur départ pour le travail du terrain.

L'évaluation sera placée conformément au document du projet sous la coordination de l'agence lead, à savoir le PNUD Niger. Elle sera donc sous la responsabilité du Conseiller Technique Principal de l'unité Paix et Sécurité du PNUD Niger. Le PNUD se chargera de s'assurer de la mise en œuvre de l'évaluation, de transmettre les produits de l'évaluation aux parties prenantes et aux bénéficiaires et de recueillir, compiler et transmettre leurs observations à l'évaluateur.

Le PNUD, en collaboration avec les autres parties prenantes du projet donnera aussi l'appui logistique à l'évaluation. Ceci à travers d'abord la coordination de toutes les parties prenantes concernées par la conduite de l'évaluation ; ensuite l'Organisation et la supervision de la présentation des résultats de l'évaluation à travers un atelier de restitution et enfin la Collaboration avec les autres parties prenantes dans la validation du rapport

a. Profil du consultant international

Qualification académique

Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 (au moins) dans les domaines des sciences sociales (sécurité internationale, développement, sociologie, économie, démographie,...), de la gestion des projets, sciences de développement, du développement international ou tout autre domaine technique connexe.

Expérience professionnelle

- Avoir une expérience d'au moins sept (07) années dans l'un des domaines de résultat du projet (insertion socio-économique des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits, relèvement socio-économique etc.) ;
- Au mené au moins cinq (5) évaluations de programmes et projets de développement travaillant avec divers partenaires (minimum 5 évaluations).
- Avoir au moins réalisé au moins une (1) évaluation de projet de cohésion sociale, insertion socio-économique ou sécurité communautaire
- Avoir une expérience en Afrique de l'Ouest de préférence au Sahel
- Avoir travaillé avec les Nations Unies est un atout

Compétences et aptitudes

- Excellente capacité de synthèse et de rédaction des documents.
- Maîtrise des outils de collecte et d'analyse des données socioéconomiques (qualitative et quantitative).
- Compétence dans le domaine des entretiens/interviews en groupe ou individuel
- Capacité à travailler sans supervision et sous pression
- Bonne aptitude à travailler en équipe

Langues requises

- Excellente maîtrise du français.

b. Profil du consultant national

Qualifications académiques

Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+3 (au moins) dans les domaines des sciences sociales (développement, sociologie, économie, démographie,...), de la gestion des projets, sciences de développement, du développement international ou tout autre domaine technique connexe.

Expérience professionnelle

- Avoir réalisé ou participé à au moins cinq (3) évaluation de projets (socio-économique, renforcement de capacités des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits, relèvement post-conflit etc.) ;
- Avoir participé à l'évaluation d'au moins trois (5) évaluations de projets de développement.
- Avoir réalisé au moins une (1) évaluation de projet de cohésion sociale, insertion socio-économique ou sécurité communautaire ;
- Avoir au moins trois (3) expériences de collecte, traitement et analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- Avoir une expérience au Sahel et au de préférence Niger

- Avoir travaillé avec les Nations Unies serait un atout

Compétences et aptitudes

- Excellente capacité de coordonner les activités de collecte des données sur terrain.
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des documents.
- Maîtrise des outils de collecte et d'analyse des données socioéconomiques (qualitative et quantitative).
- Compétence dans le domaine des entretiens/interviews de groupe ou d'individus.
- Bonne aptitude à travailler en équipe.
- Capacité à travailler sous pression.

Langues requises

- Excellente maîtrise du français.
- La connaissance des langues parlées dans la région de Diffa serait un atout.

IX. Arrangements de gestion

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

a) Commanditaires de l'évaluation : le Senior Management du bureau pays du PNUD et du OHCHR : 1) fournir des conseils à l'évaluateur ; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée ; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; 5) recommander l'acceptation du rapport final. En tant que commanditaire de cette évaluation, le rôle principal du PNUD est de fournir un soutien stratégique, financier et administratif. Le PNUD doit aussi mener l'ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d'évaluation avec le consultant. Le PNUD et le HCR devront aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes.

b) Équipe d'évaluation : Les consultants pour effectuer l'évaluation réelle, ils doivent soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

c) Co-gestion de l'évaluation : Le Représentant Résident Adjoint du PNUD, le Conseiller Technique Principal en Paix et Sécurité et le point focal suivi évaluation du PNUD pour : 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d'approche méthodologique et le rapport d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

X. Ethique d'évaluation

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

ANNEXES

Annexe 1 - Modèle de rapport d'évaluation

- 1) Titre
 - Nom de l'évaluation
 - Calendrier de l'évaluation et date du rapport
 - Pays de l'intervention d'évaluation
 - Nom des consultants
 - Nom de l'organisation initiant l'évaluation
 - Remerciements
- 2) Table des matières
 - Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
- 3) Liste des acronymes et abréviations
- 4) Résumé analytique (une section indépendante de 2-3 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- 5) Introduction
- 6) Description de l'intervention
- 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
- 8) Approche et méthodes d'évaluation
- 9) Analyse des données
- 10) Déductions et conclusions
 - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
- 11) Recommandations
 - Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
- 12) Enseignements tirés
 - Sous-section spécifique y compris sur le genre
- 13) Annexes du rapport
 - TDR pour l'évaluation
 - Matrice d'évaluation et instruments de collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation, etc)
 - Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
 - Liste des documents d'aide révisés
 - Cadre des résultats du programme
 - Tableaux de résumé des déductions et présentant les progrès réalisés vers les produits, les cibles et objectifs relatifs aux indicateurs établis
 - Cartographie des interventions prenant en compte les cibles, les zones et les activités

- Code de conduite signé par les évaluateurs

Annexe 2 : Normes à prendre en compte pour le rapport

L'équipe d'évaluation devra produire un rapport qui répond aux standards du système des Nations Unies. Il doit comprendre les éléments suivants :

1. Résumé analytique de 2 à 3 pages qui donne un aperçu des éléments essentiels du rapport. Ce résumé peut être lu et utilisé de façon autonome tant il sera complet et concis. Il comprend :

- Une vue d'ensemble de l'objet de l'évaluation
- Les objectifs de l'évaluation
- La méthodologie de l'évaluation
- Les résultats et les conclusions les plus pertinents
- Les principales recommandations.

2. Objet et but de l'évaluation : l'évaluation devrait décrire clairement l'objet qui est en train d'être évalué, notamment le modèle logique et/ou la chaîne des résultats attendus, les stratégies d'exécution et l'intervention, la couverture des interventions, et les principales hypothèses. Le but de l'évaluation doit être clairement défini, notamment la raison pour laquelle cette évaluation s'imposait à ce moment précis, quelles sont les informations recherchées, qui en a besoin et comment elles seront utilisées.

3. Questions et critères de l'évaluation : le rapport de l'évaluation doit préciser les questions de l'évaluation ainsi que les critères d'évaluation utilisés ou non utilisés.

4. Méthodologie : le rapport doit contenir une description claire de la méthodologie et une description complète de la participation des acteurs dans l'évaluation. Elle détaillera les données qui ont été collectées, comment elles ont été collectées et par qui, les limites possibles de l'évaluation, etc. avec un accès sur le genre.

5. Résultats de l'évaluation devraient porter sur les critères d'évaluation ainsi que les critères transversaux (le genre, les droits humains, la gestion axée sur les résultats). Les résultats seront objectivement présentés avec des données et preuves. Les limites/gaps dans les données ainsi que les résultats non anticipés seront également présentés et discutés. Les raisons de non-réalisation des droits, des échecs particulièrement les contraintes récurrentes doivent être identifiées autant que possible. Enfin, les résultats doivent être présentés avec clarté, logique et cohérence.

6. Conclusions devraient porter sur les objectifs d'évaluation et les questions clés, s'appuyer sur des faits et être logiquement liées aux résultats de l'évaluation et donner un aperçu sur des problèmes importants identifiés et/ou de leurs solutions.

7. Les enseignements tirés sont des contributions à la connaissance générale. Ils doivent être bien soutenus par les résultats et les conclusions présentées.

8. Recommandations : le rapport décrit le processus de l'élaboration de recommandations, notamment la consultation avec les parties prenantes et doit identifier clairement le groupe cible pour chaque recommandation et établir le lien direct entre la problématique et la recommandation et de grâce par produit

9. Annexes devraient contenir : les TDR, la bibliographie, la liste des personnes interviewées et des sites visités, des informations supplémentaires sur la méthodologie, les outils de collecte de données, etc.

Annexe 3 : Critères de sélection des offres

Consultant international

- Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 (au moins) dans les domaines des sciences sociales (sécurité internationale, développement, sociologie, économie, démographie,...), de la gestion des projets, sciences de développement, du développement international ou tout autre domaine technique connexe (05 points) ;
- Avoir une expérience d'au moins sept (07) années pour consultant international consécutivement dans l'un des domaines de résultat du projet (insertion socio-économique des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits, relèvement socio-économique etc.) - (10 points)
- Expérience professionnelle dans l'évaluation de projets de développement (minimum 05 évaluations) - (15 points) ;
- Expérience professionnelle spécifique en matière d'évaluation de projet de cohésion sociale, insertion socio-économique des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits et/ou sécurité (minimum 1 évaluation) - (15 points) ;
- Expérience avérée dans l'analyse et traitement de données qualitatives et quantitatives sensibles au genre et aux droits de l'homme (études, enquêtes, traitement de données) (minimum 5 expériences) - (15 points) ;
- Bonne connaissance du contexte de paix et sécurité au Niger (05 points) ;
- Expérience de travail avec le Système des Nations Unies (SNU) au Niger (05 points)
- Excellente maîtrise du français
- Méthodologie de travail (30 points)

Consultant national

- Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+3 (au moins) dans les domaines des sciences sociales (développement, sociologie, économie, démographie,...), de la gestion des projets, sciences de développement, du développement international ou tout autre domaine technique connexe (10 points) ;

- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) années dans la mise en œuvre ou évaluation des projets (socio-économique, renforcement de capacités des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits, relèvement post-conflit etc.) (20 points)
- Avoir de l'expérience dans la collecte, analyse et/ou traitement des données quantitatives ou qualitatives sensibles au genre et aux droits de l'homme (études, enquêtes, traitement de données) (minimum 3 évaluations) - (20 points) ;
- Avoir de l'expérience dans la mise en œuvre des projets financés par les multinationales (10 points)
- Bonne connaissance du contexte de paix et sécurité au Niger (05 points) ;
- Expérience de travail avec le Système des Nations Unies (SNU) au Niger (05 points)
- Méthodologie de travail (30 points)

Méthode d'évaluation des offres :

Seules les candidatures internationales ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière ;

Soumission des offres :

Soumission : le consultant devra soumettre un dossier complet comprenant deux propositions (une technique et une financière).

La proposition technique doit contenir :

- Une copie des diplômes ;
- Un CV détaillé ;
- Une brève description de la méthodologie de travail indiquant les différentes étapes d'atteinte des résultats et le chronogramme (3 pages maximum).
- Un exemple d'un rapport d'évaluation mené et écrit par le consultant ;
- Un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

Formulaire : - http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc

La proposition financière :

- Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, et autres frais liés à la mission au Niger). Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

Autres informations :

Toute candidature ne comportant pas au minimum une copie des diplômes, un CV détaillé, le formulaire P11 dûment rempli, une brève description de la méthodologie de travail, un exemple de rapport d'évaluation et une offre technique et financière sera rejetée.

Annexe 2 : Matrice d'évaluation et questions clés

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs et la conception du Projet correspondent aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue ?	Est-ce que les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales et aux attentes des communautés bénéficiaires ?	PRODOC, Cadre de résultats Bénéficiaires et autres parties prenantes du projet	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Adéquation entre les objectifs du projet et les priorités nationales Cohérence entre les objectifs du projet et les attentes des bénéficiaires	Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les priorités nationales et les besoins des bénéficiaires	PNUD, OHCHR, PBF Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Bénéficiaires
		Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement politique et sécuritaire et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Cohérence entre les objectifs du projet et les problèmes adressés à toutes les étapes du projet Adéquation entre les mesures prises face aux risques identifiés	Analyse de la pertinence des objectifs du projet de sa conception à sa clôture Analyse des mesures prises pour pallier les risques identifiés	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Parties prenantes gouvernementales
		Y a-t-il des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Matrice des risques Suivi de l'évolution des risques	Analyse de contenu	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Parties prenantes gouvernementales

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle intégré l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les approches fondées sur les droits fondamentaux ?	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux	PRODOC, Cadre de résultats Rappports d'exécution	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Grille d'analyse des critères de prise en compte du genre et des droits fondamentaux dans les projets de développement	Analyse de l'adéquation entre les objectifs du projet et les critères de prise en compte du genre et des droits fondamentaux	PNUD, OHCHR, PBF Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Bénéficiaires
Cohérence	Dans quelle mesure les activités du Projet étaient-elles compatibles avec les autres interventions de consolidation de la paix menées au Niger ?	Dans quelle mesure l'intervention est-elle complémentaire à d'autres interventions menées par les différentes parties prenantes du projet ?	PRODOC Rappports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	PNUD OHCHR Entités étatiques impliquées
		Quelle est la cohérence entre le projet et les initiatives menées par d'autres acteurs de cohésion sociale et de consolidation de la paix au Niger ?	PRODOC Rappports d'exécution Rappports des missions de suivi Rappports d'activités des partenaires au développement du Niger	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaire financier Partenaires gouvernementaux Partenaires au développement du Niger
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats et les produits ont-ils été atteints, y compris les résultats attendus ou imprévus, positifs ou	Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?	PRODOC, PTA Rappports d'exécution Rappports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	négatifs, et différenciés entre population ?	Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes
		Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi ? Quels ont été les facteurs facilitants ? Comment renforcer ces résultats ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes
		Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment pourraient-ils être levés ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Bénéficiaires et autres parties prenantes du Projet	Analyse des rapports et documents existants Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Niveau d'atteinte des résultats Perception des acteurs de mise en œuvre du projet	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?	Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Parties prenantes du Projet	Analyse des rapports et documents existants Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de	Niveau d'implication des parties prenantes à la mise en œuvre du projet Perception des parties prenantes du niveau de leur participation à la mise en œuvre du projet	Analyse du niveau d'implication des parties prenantes à la mise en œuvre du projet	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Grille d'analyse des critères de prise en compte du genre	Analyse de de contenu	PNUD, OHCHR, PBF Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Bénéficiaires
		Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la cohésion sociale entre les populations hôtes et les ex combattants de Boko Haram, les victimes, les relaxés ?	Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Parties prenantes du projet	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Niveau d'atteinte des indicateurs en matière de cohésion sociale	Analyse des produits	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?	Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Parties prenantes du projet	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Niveau de fonctionnement des mécanismes de coordination	Analyse de contenu	PNUD, OHCHR, PBF Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre
Efficienc	Dans quelle mesure les fonds et les activités du Projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?	Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Respect des délais	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	PNUD OHCHR Equipe de projet Bénéficiaires
	Dans quelle mesure les ressources allouées au Projet ont-elles été gérées de manière rationnelle, optimale et économique ?	Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités PTA	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les	Niveau de mobilisation des ressources	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaire financier Bénéficiaires

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
			Budgets Rapports financiers	bénéficiaires Entretiens semi-structurés		projet	
		La valeur des résultats du projet est-elle à la hauteur des dépenses ? Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Evaluation coût-bénéfices du projet	Analyse de contenu	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaires financiers
	Comment les partenaires d'exécution ont-ils apporté de la valeur ajoutée à la mise en œuvre du Projet ?	Dans quelle mesure la structure de gestion et les mécanismes mis en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Perceptions des parties prenantes	Triangulation des données collectées avec les données des rapports des projets	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaires financiers
		Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d'autres projets ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Bonnes pratiques et leçons tirées d'expériences similaires antérieures	Analyse de contenu	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaire financier
	Quels sont les facteurs ayant influencé le rapport coût/efficacité de la mise en œuvre du Projet ?	Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés ont-ils permis d'assurer un suivi efficient du projet ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Efficacité des modalités de suivi-évaluation Niveau de synergie	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaire financier Partenaires d'exécution
Impact	Dans quelle mesure le	Dans quelle mesure le projet	PRODOC	Analyse des	Evolution des	Triangulation	Toutes les parties

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	Projet a-t-il produit les effets (changements) escomptés ou pas ?	a-t-il contribué à la création des conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la région de Diffa ?	Rapports de suivi Rapports d'activités	rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	indicateurs de changement Mécanismes de pérennisation existants ou créés	des données collectées avec les données des rapports du projet	prenantes
		Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Evolution des indicateurs de changement	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Est-ce que les résultats obtenus soutiennent la théorie du changement du projet ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités	Analyse des rapports et documents existants	Evolution des indicateurs de changement	Analyse de contenu	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaire financier Partenaires d'exécution
Durabilité	Dans quelle mesure les bénéfices (résultats et changements) du Projet perdureront ou sont-ils susceptibles de perdurer ?	Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités Parties prenantes du projet	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Niveau d'identification des risques relatifs à la pérennisation des acquis du projet Leçons tirées et diffusées pour pallier les risques liés à la pérennisation des acquis du projet	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Quel a été le degré d'implication et d'appropriation du projet par	PRODOC Rapports de suivi	Analyse des rapports et documents	Niveau d'appropriation du projet par les parties	Triangulation des données collectées	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		les bénéficiaires, notamment la préfecture, les communes et les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité) ? Quelles ont été les stratégies mises en œuvre ?	Rapports d'activités Parties prenantes du projet	existants Entretiens semi-structurés	prenantes	avec les données des rapports du projet	
		Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagées pour assurer la valorisation, la réplication ou l'extension des résultats atteints ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités Parties prenantes du projet	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Mécanismes de durabilité existants ou créés Mécanismes de pérennisation existants ou créés	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?	Rapports de suivi Rapports d'activités Parties prenantes du projet	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Effets catalytiques identifiés	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?	Parties prenantes du projet	Entretiens semi-structurés	Mesures de renforcement des stratégies de désengagement	Analyse de perception	Toutes les parties prenantes

Annexe 3 : Guides d'entretien semi-structurés

1. Guide d'entretien adressé aux Equipes des agences récipiendaires chargées de la coordination des interventions du Projet

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » mandatée par le PNUD.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

INFORMATIONS DU RÉPONDANT	
Noms et prénoms du répondant	
Sexe	
Nom de l'organisation	
Titre / Fonction	
Coordonnées	

Pertinence : Dans quelle mesure le Projet est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires et les priorités de ses différentes parties prenantes ?

1. Dans quelle mesure les problématiques traitées par le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » étaient-elles en cohérence avec les priorités nationales de développement du Niger, notamment le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, le Plan national de sortie de crise, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du projet ?
2. Selon vous, le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques relatives à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?
3. De votre point de vue, le projet est-il resté adapté à l'évolution de son contexte, notamment sur les plans politique, sécuritaire, environnemental ?
4. Les cibles et les zones d'intervention du projet étaient-elles les plus pertinentes pour adresser les problématiques traitées par le projet ? Les parties prenantes impliquées étaient-elles les plus pertinentes pour contribuer à l'atteinte des objectifs portés par le projet ?

5. Selon vous, les bénéficiaires du projet (ex-combattants de Boko-Haram, relaxés, victimes, communautés hôtes) ont-ils été impliqués dans sa conception et sa mise en œuvre ? Comment ?
6. Dans quelle mesure les besoins des femmes, des jeunes et des groupes de populations socialement vulnérables ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
7. Selon vous, les objectifs portés par le projet étaient-ils cohérents avec les priorités en matière de développement définies dans l'Agenda 2030 ?
8. Dans quelle mesure le projet est-il en cohérence avec les orientations stratégiques du PBSO, du PNUD ou de OHCHR ?

Cohérence : Dans quelle mesure le Projet est-il complémentaire aux autres interventions dans les domaines thématiques du projet et les portefeuilles des partenaires au développement au niveau national et global ?

1. Dans quelle mesure le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a-t-il été mis en œuvre de manière synergique avec d'autres interventions concernant les domaines thématiques du projet ?
2. Selon vous, les activités du projet étaient-elles concordantes avec les produits attendus ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il créé-t-il des synergies et des liens entre les interventions du gouvernement et les initiatives des partenaires au développement du Niger en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix ?

Efficacité : Quel est le niveau de réalisation des résultats (produits et effets) du Projet ?

1. Dans quelle mesure le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a-t-il permis d'obtenir les résultats prévus ?
2. Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
3. Quels ont été les bénéfices du Projet pour les personnes et les institutions visées par les interventions ?
4. Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué aux changements institutionnels et législatifs essentiels pour catalyser les progrès vers l'impact souhaité ?
5. Comment jugez-vous la synergie entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du projet ?
6. Quels ont été, selon vous, les facteurs favorables et les contraintes auxquels a fait face le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » ?
7. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du Projet ? Comment ?
8. Quelles sont les bonnes pratiques et leçons apprises attribuables au projet ?
9. Quels ont été les bénéfices du projet en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, d'équité pour les populations les plus vulnérables (ex-combattants, relaxés, victimes, etc) ?

Efficience : Dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?

1. Le projet a-t-il été mis en œuvre dans le respect du chronogramme indiqué ?
2. Les ressources financières et humaines mises à la disposition du projet ont-elles été suffisantes ? sinon quel a été le gap ?
3. Comment le projet s'est-il assuré que les ressources étaient utilisées de la manière la plus économe possible pour atteindre ses résultats ?

4. Les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

Durabilité : Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des bénéfiques et des systèmes développés ou renforcés par la mise en œuvre du projet ?

1. Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement des capacités des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre pour appropriation et pérennisation des résultats du projet ?
2. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfiques en cours une fois que le projet touchera à sa fin ?
3. Dans quelle mesure les capacités des institutions et organisations parties prenantes au projet ont été renforcées pour assurer la pérennisation des bénéfiques au terme de la mise en œuvre du projet ?
4. Dans quelle mesure le projet permet-il de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels ?
5. Quels sont les différents risques sécuritaires, sociaux, économiques, politiques, etc. susceptibles d'entraver la pérennisation des acquis du Projet ?

Impact : Dans quelle mesure le Projet a-t-il produit les effets (changements) escomptés ou pas ?

1. Selon vous, le projet a-t-il contribué à la création de conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix, notamment en ce qui concerne la réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-haram, des relaxés et des victimes, en particulier dans la région de Diffa ?
2. Au terme de sa mise en œuvre, peut-on considérer que la théorie de changement portée par le projet est ou est susceptible de se matérialiser dans le contexte politique, économique et sécuritaire de la région de Diffa et du Niger de manière générale ?
3. Les acquis et les leçons tirées de la mise en œuvre du projet permettent-ils au moment de sa clôture d'envisager sa mise à l'échelle à d'autres zones confrontées à la problématique de réinsertion socio-économique des ex-combattants et des relaxés, y compris dans les autres pays du bassin du Lac Tchad qui font face aux problèmes de terrorisme et d'insécurité ?

2. Guide d'entretien adressé aux partenaires d'exécution

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » mandaté par le PNUD.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE <i>(Bien vouloir inscrire le nom de la localité)</i>	
Région	_____
Commune	_____
Village	_____

INFORMATIONS DU RÉPONDANT	
Nom et prénoms du répondant	
Sexe	
Nom de l'organisation	
Titre / Fonction	
Coordonnées	

Pertinence : *Dans quelle mesure le projet est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires ?*

1. Selon vous, le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques relatives à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?
2. Avez-vous été impliqué dans la conception et la mise en œuvre du projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » ? Comment ?
3. Les stratégies mises en œuvre par le projet vous ont-elles semblé les plus appropriées pour réaliser ses objectifs ? Adhèrent-vous à ces stratégies ?

4. Selon vous, le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » est-il en cohérence avec les politiques de développement du Niger, notamment le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, le Plan national de sortie de crise, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du Projet ?

Cohérence : Dans quelle mesure le Projet est-il aligné aux politiques et stratégies de développement au niveau national et global ?

5. Dans quelle mesure le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a-t-il été mis en œuvre de manière synergique avec d'autres interventions mises en œuvre concernant les domaines thématiques du projet dans votre territoire ?
6. Selon vous, les activités du projet étaient-elles concordantes avec les produits attendus ?

Efficacité : Quel est le niveau de réalisation des résultats (produits et effets) du Projet ?

1. Selon vous, le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a-t-il atteint ses résultats ? Existe-t-il des écarts entre les prévisions telles qu'elles vous ont été communiquées et les réalisations du projet ?
2. Le projet a-t-il répondu à vos attentes ?
3. A votre avis, les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
4. Quels ont été les bénéfices du projet pour votre institution et pour les personnes visées par les interventions, notamment les populations les ex-combattants de Boko-Haram, les relaxés et les victimes ?
5. Comment jugez-vous la synergie entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du projet ?
6. Quels ont été les facteurs favorables et les contraintes à la mise en œuvre du projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » ?
7. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du projet ? Comment ?
8. Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques et leçons apprises attribuables au projet ?

Efficiences : Dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?

1. Selon vous, les ressources mises à la disposition du Projet ont-elles été suffisantes ?
2. Le projet a-t-il été mis en œuvre dans le respect du chronogramme indiqué ? Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du Projet ?
3. Des ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

Durabilité : Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des bénéfices et des systèmes renforcés par la mise en œuvre du Projet ?

1. Pensez-vous que les conditions développées par le Projet permettent une pérennisation de ses résultats ?
2. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place à votre niveau pour assurer la continuité du flux de bénéfices une fois que le projet touchera à sa fin ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels ?

3. *Guide d'entretien pour discussions de groupes, adressé aux bénéficiaires finaux (ex-combattants de Boko-Haram, victimes, relaxés, membres des communautés hôtes, ...)*

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Ce groupe de discussion est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » mandaté par le PNUD.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (<i>Bien vouloir inscrire le nom de la localité</i>)	
Région	_____
Commune	_____
Village	_____

1. Avez-vous été impliqué ou consulté au moment de la conception et l'élaboration du projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » ? Comment ?
2. Les activités du projet ont-elles réellement pris en compte vos besoins ?
3. Les formes d'appui du projet (formations, construction des infrastructures, appui en équipements, ...) vous semblent-elles les plus pertinentes au regard de vos besoins ?
4. Selon vous, le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » a-t-il atteint ses résultats ? A-t-il satisfait à vos attentes ?
5. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du projet ? Comment ?
6. Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du projet ?
7. Le projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » vous a-t-il permis d'observer des changements au sein de votre communauté ? Lesquels ?
8. Pensez-vous que l'appui que vous a fourni le projet va vous permettre de continuer à bénéficier de ses acquis après sa clôture ?

9. Pensez-vous que le projet à contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale et à la consolidation de la paix au sein de votre communauté ?
10. Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour la prise en compte dans des interventions futures ?

Annexe 4 : Fiche de visite des sites de réalisation

FICHE DE VISITE DE TERRAIN

Projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa »

Date de la visite : /___/___/___/

Localité visitée : _____

Objet de la visite : _____

Buts de la visite : Examen des progrès dans la réalisation des résultats

PERFORMANCE DU PROJET (Questions d'exécution)

Enumérez les principaux problèmes rencontrés dans l'exécution du projet et proposez des solutions _____

DANS LE CAS DES EFFETS :

- Changement positif (déterminé par une évolution notable à partir de la référence vers l'objectif final mesuré par un indicateur d'effet)
- Changement négatif (retour à un niveau inférieur à la référence mesurée par un indicateur d'effet)
- Sans changement

DANS LE CAS DES PRODUITS : Appliqué à chaque objectif de produit

- Non (non réalisé)
- Partiel (seulement si les deux tiers au moins d'un objectif quantitatif sont réalisés)
- Oui (réalisé)

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

[Si, au cours de la visite, des enseignements se dégagent des entretiens avec les responsables ou les bénéficiaires du projet, ou que le Consultant observe directement des enseignements, la présente section peut être remplie.]

Décrivez brièvement les principaux enseignements tirés au cours de l'exécution du projet :

1. _____

2. _____

3. _____

Participants à la visite sur le terrain : [Si plus d'une personne ont effectué la visite.]

Rédigé par : _____ (Nom, titre et organisation)

Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires



QUESTIONNAIRE PROJET « REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DES EX-COMBATTANTS DE BOKO-HARAM, DES VICTIMES ET DES RELAXES DANS LA REGION DE DIFFA »

Ce questionnaire est destiné aux différentes parties prenantes du projet « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa » Il est produit dans la cadre de l'évaluation finale de ce projet. L'objectif poursuivi est de recueillir la perception des acteurs sur les changements obtenus par le projet.

Introduction, confidentialité et accès à l'information

Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.

Je travaille pour un groupe d'experts qui a été mandaté par le PNUD pour la réalisation de l'évaluation finale du « Réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés dans la région de Diffa ». Nous sommes en train de réaliser une enquête de perception permettant d'apprécier les changements qui ont été obtenus par les populations de cette communauté du fait de la mise en œuvre de ces projets. Nous voudrions nous entretenir avec vous autour de ces questions afin de recueillir votre perception de l'évolution des changements souhaités par les projets mis en œuvre. Vos réponses et opinions sont très importantes pour l'amélioration de la qualité de la vie des communautés, gage de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Par ailleurs vos réponses pourront permettre de tirer des leçons sur la mise en œuvre de ce projet et la formulation des recommandations qui serviront à une meilleure implémentation de nouveaux projets dans le domaine.

Vos réponses seront gardées de manière anonyme et sont absolument confidentielles. Elles seront mises ensemble avec celles des centaines d'autres personnes également interrogées, pour avoir une vue d'ensemble. Votre village et votre ménage ont été tirés suivant un certain nombre de critères que nous avons au préalable défini.

Cette interview durera environ une dizaine de minute. Acceptez-vous de répondre aux questions afin de contribuer à la mise en œuvre dudit projet ?

1. Oui [continuez l'interview] Non [mettez fin à l'interview maintenant]

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (Bien vouloir inscrire le nom de la localité)

Région

Commune	_____
Village	_____

SITUATION DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE <i>(Bien vouloir indiquer les dates et heures)</i>	
Date	_ _ _ j _ _ _ m _ _ _ _ _ a
Début	_ _ _ h _ _ _ min
Fin	_ _ _ h _ _ _ min
Nom de l'enquêteur	_____
Code de l'enquêteur	_ _ _
Résultat	<input type="checkbox"/> 1. Rempli <input type="checkbox"/> 2. Partiellement rempli

SITUATION DE LA SAISIE <i>(Cette section est uniquement réservée aux agents de saisie)</i>	
Date de début de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ Date de fin de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _	Nom de l'Agent de saisie _____ Code de l'Agent de saisie _ _ _ Signature de l'agent de saisie _____
Vérification du contrôle de la saisie	
Date du contrôle de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _	Nom du contrôleur de saisie _____ Code du contrôleur de saisie _ _ _ Signature du contrôleur de saisie _____

SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU REpondant	
Noms et prénoms	_____
Catégorie d'acteur / Type de partie prenante	_____
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Age	_ _ _ ans

Statut matrimonial	<input type="checkbox"/> Célibataire Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/>
Degré de vulnérabilité <i>(A renseigner uniquement pour ceux dont la catégorie d'acteur est bénéficiaire)</i>	<input type="checkbox"/> Orphelin(e)	<input type="checkbox"/> Déscolarisé(e)	<input type="checkbox"/> Non scolarisé(e)	<input type="checkbox"/> Handicapé(e) <input type="checkbox"/> Déplacé(e)
Situation économique	<input type="checkbox"/> Elève/étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Sans emploi	<input type="checkbox"/> Emploi salarié	<input type="checkbox"/> Emploi saisonnier <input type="checkbox"/> Auto-emploi
Appartenance à une organisation, association ou réseau	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non		

SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET <i>(Cochez la case correspondante)</i>						
Q1	La réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relaxés contribue à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans ma communauté	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q2	Les tensions entre les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés et les autres membres de la communauté ont diminué dans la localité	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q3	Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté vis-à-vis des ex-combattants et des relaxés se sont positivement améliorées	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q4	Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté vis-à-vis des victimes de Boko-Haram se sont positivement améliorés	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q5	Les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés continuent de subir des discriminations au sein de la communauté	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q6	Les autorités connaissent les besoins spécifiques des ex-combattants de Boko-Haram et des relaxés	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q7	Les autorités intègrent les besoins spécifiques des victimes des atrocités de Boko-Haram dans leurs décisions	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q8	Les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs dans les communautés où se retrouvent les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord

SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET (Cochez la case correspondante)						
Q9	Les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q10	Les ex-combattants de Boko-Haram et les détenus relaxés vivent dans la paix, en harmonie et de façon autonome dans les communautés d'accueil	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q11	Les ex-combattants de Boko-Haram et les détenus relaxés sont désormais conscients des méfaits de la radicalisation et adhèrent aux valeurs de citoyenneté promues par les autorités	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Q12	Les victimes des atrocités de Boko-Haram éprouvent un sentiment d'injustice du fait de la réintégration dans leurs communautés, des ex-combattants et des détenus relaxés.	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Fin.						

Annexe 6 : Analyse des données quantitatives du projet appuis à la cohésion sociale

Section A : caractéristiques socio démographiques des répondants

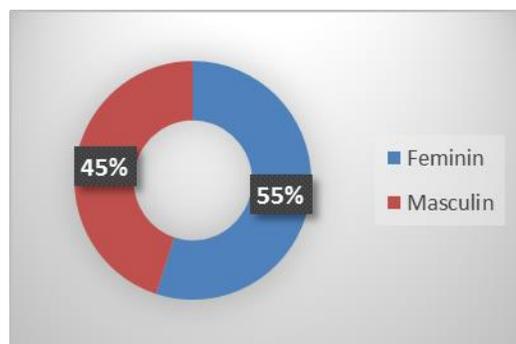
Nombre de répondants par commune

Communes	Effectifs	Pourcentage
Bosso	32	16%
Chetimari	82	42%
Gueskerou	46	23%
Kablewa	24	13%
Toumour	11	6%
Total	195	100%

Catégories d'acteurs interviewés

Catégories d'acteurs	Effectifs
Détenu relaxé	22
Ex-Associé de Boko Haram	2
Population hôte	89
Victime de Boko Haram	82
Total	195

Sexe des répondants



Commentaires : il ressort des résultats des entretiens que 55% des femmes ont été interviewées contre 45% des hommes.

Nombre de répondants par catégories d'acteurs, sexe et par commune

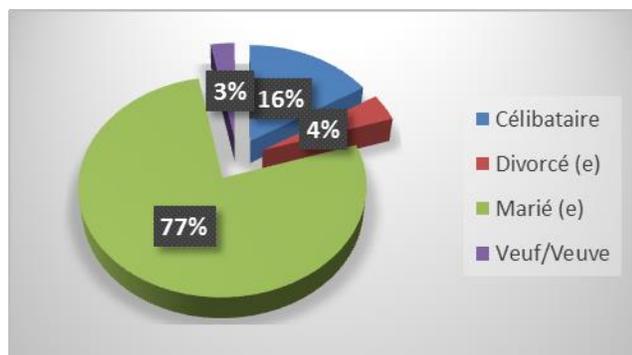
Sexe	Détenu relaxé	Ex-Associé de Boko Haram	Population hôte	Victime de Boko Haram	Total
Féminin	5	0	9	15	29
	4	0	20	18	42
	1	0	11	11	23
	1	0	7	2	10
	1	0	1	3	5
	12	0	48	49	109
Masculin	1	0	0	2	3
	5	1	20	14	40
	1	0	13	9	23
	3	1	8	2	14
	0	0	0	6	6
	10	2	41	33	86
Total	6	0	9	17	32
	9	1	40	32	82
	2	0	24	20	46
	4	1	15	4	24
	1	0	1	9	11
	22	2	89	82	195

Pourcentage de répondants par catégories d'acteurs, sexe et par commune

Sexe des répondants	Communes	Détenu relaxé	Ex-Associé de Boko Haram	Population hôte	Victime de Boko Haram	Total
Féminin	Bosso	17%	0%	31%	51%	100%
	Chetimari	9%	0%	47%	42%	100%
	Gueskerou	4%	0%	47%	47%	100%
	Kablewa	10%	0%	70%	20%	100%
	Toumour	20%	0%	20%	60%	100%
		11%	0%	44%	44%	100%
Masculin	Bosso	33%	0%	0%	66%	100%
	Chetimari	12%	2%	50%	35%	100%
	Gueskerou	4%	0%	56%	39%	100%
	Kablewa	21%	7%	57%	14%	100%
	Toumour	0%	0%	0%	100%	100%
		11%	2%	47%	38%	100%
Total	Bosso	18%	0%	28%	53%	100%
	Chetimari	10%	1%	48%	39%	100%
	Gueskerou	4%	0%	52%	43%	100%

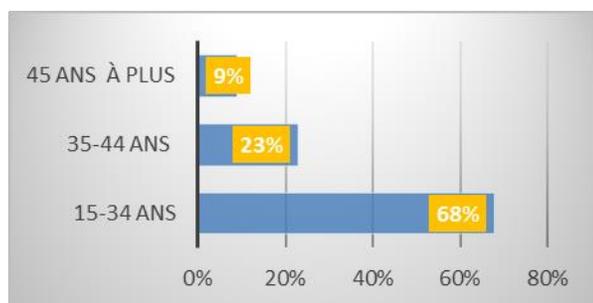
	Kablewa	16%	4%	62%	16%	100%
	Toumour	9%	0%	9%	81%	100%
		11%	1%	45%	42%	100%

Situation matrimoniale



Commentaires : il ressort des entretiens individuels que 77% des répondants sont des mariés (es) ; 16% sont des célibataires ; 4% sont des divorcés (es) et 3% sont des veufs -ves).

Age des répondants (tes)

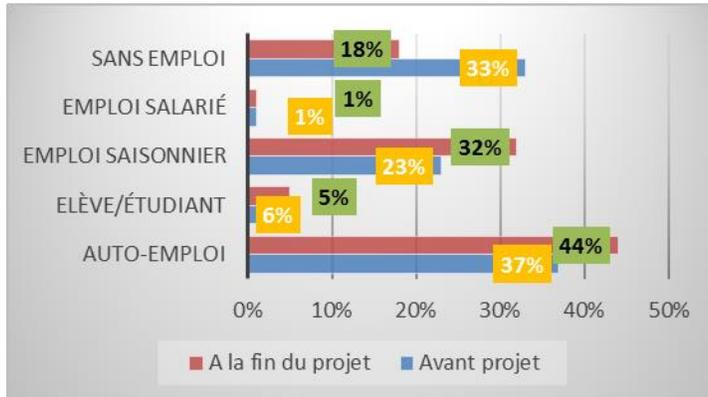


Commentaires : d'après les entretiens individuels, 68% des répondants sont âgés de 15 à 34 ans ; 23% ont un âge compris entre 35 à 44 ans et 9% sont âgés de plus de 45 ans.

Nature des préjudices

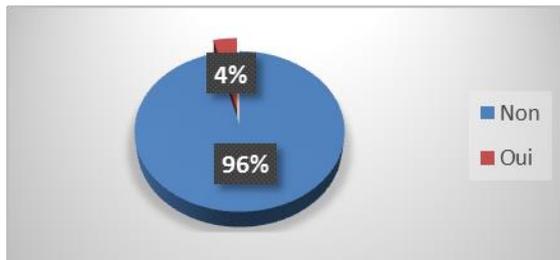
Les natures des préjudices causés suite aux entretiens avec les répondants (tes) se résument à : (i) Cessation d'activité, biens ; (ii) Cessation d'activité, pertes de maison et ardin ; (iii) Décès d'un parent, perte d'une maison ; (iv) Perte des animaux et bien non alimentaire ; (v) Décès d'une sœur

Situation économique avant et avec le projet



Commentaires : il ressort des résultats des entretiens avec les répondants, 37% des répondants (tes) étaient en auto emploi contre 44% avec le projet ; 23% étaient en emploi saisonnier contre 32% avec les résultats du projet ; 33% étaient sans emploi contre 18% avec le projet.

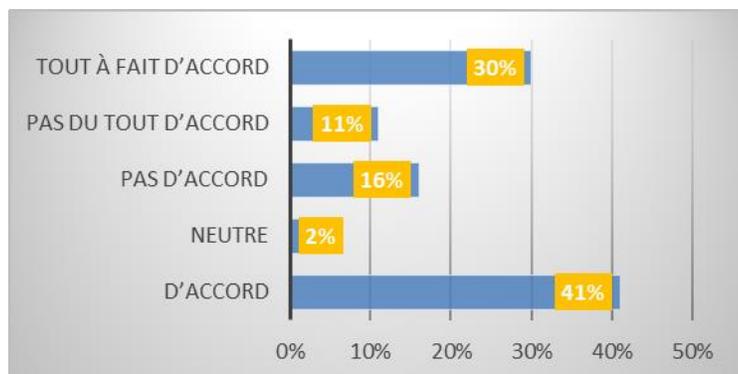
Handicap



Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 4% vivent avec un handicap, contre 96% qui ne présentent rien. Les types d'handicap se résument à des handicaps des membres (2% des répondants).

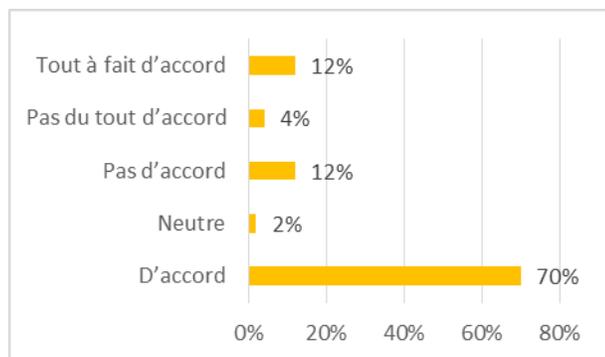
SECTION 2 : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET

Q1 Le processus de réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relâchés mis en œuvre par le projet a contribué à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la communauté



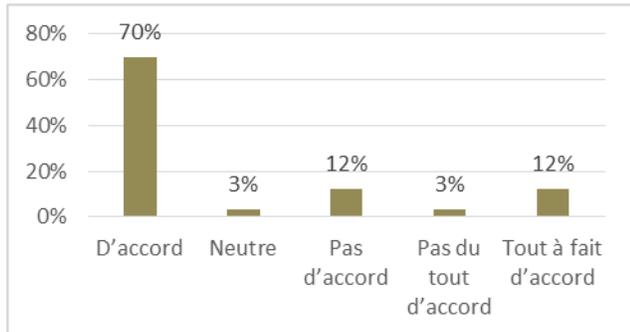
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 41% des répondants sont d'accord que le processus de réintégration socio-économique des ex-combattants de Boko-Haram, des victimes et des relâchés mis en œuvre par le projet a contribué à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la communauté, 30% sont tout à fait d'accord ; 16% ne sont pas d'accord ; 11% ne sont pas du tout d'accord et 2% sont neutres.

Q2 Les tensions entre les ex-combattants de Boko-Haram et les relâchés et les autres membres de la communauté ont diminué dans la localité



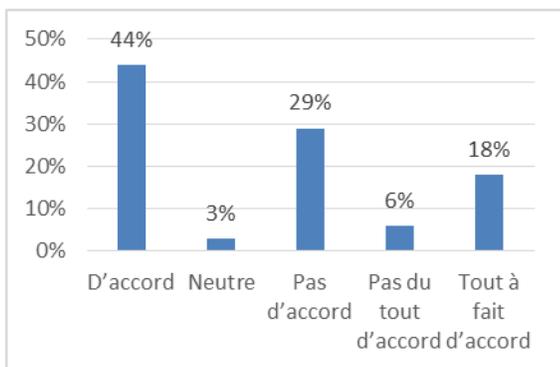
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 70% des répondants sont d'accord que les tensions entre les ex-combattants de Boko-Haram et les relâchés et les autres membres de la communauté ont diminué dans la localité ; 12% sont respectivement d'accord et tout à fait d'accord ; 4% ne sont pas du tout d'accord et 2% sont neutres.

Q3 Les attitudes et comportements des acteurs de la communauté vis-à-vis des ex-combattants et des relaxés se sont positivement améliorés



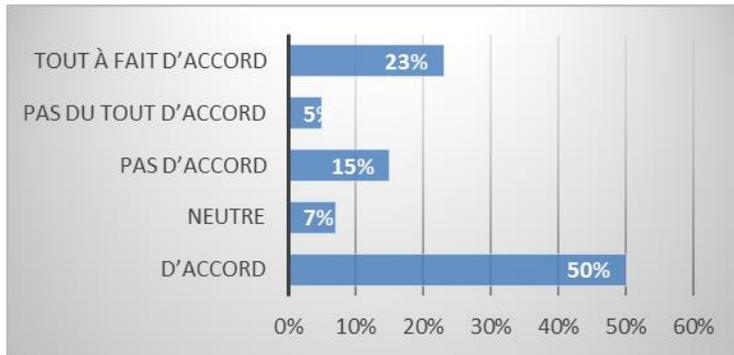
Commentaires : d'après les résultats des entretiens individuels, 70% des répondants sont d'accord que les attitudes et comportements des acteurs de la communauté vis-à-vis des ex-combattants et des relaxés se sont positivement améliorés ; 12% sont respectivement tout à fait d'accord et pas d'accord ; 3% sont respectivement neutre et pas du tout d'accord.

Q4 Les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés continuent de subir des discriminations au sein de la communauté



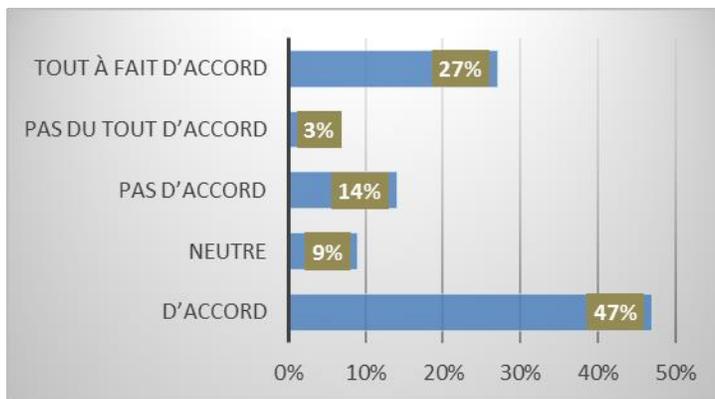
Commentaires : il ressort des résultats des entretiens que 44% sont d'accord que les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés continuent de subir des discriminations au sein de la communauté ; 29% ne sont pas d'accord ; 18% sont tout à fait d'accord ; 6% ne sont pas du tout d'accord ; 3% sont neutres.

Q5 Les autorités connaissent les besoins spécifiques des ex-combattants de Boko-Haram et des relaxés



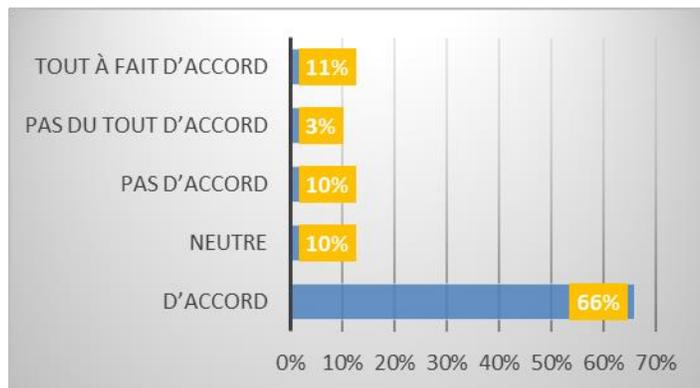
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 50% des répondants (tes) sont d'accord que les autorités connaissent les besoins spécifiques des ex-combattants de Boko-Haram et des relaxés ; 23% sont tout à fait d'accord ; 15% ne sont pas d'accord ; 7% sont neutre ; 5% ne sont pas du tout d'accord.

Q6 Les autorités intègrent les besoins spécifiques des victimes des atrocités de Boko-Haram dans leurs décisions



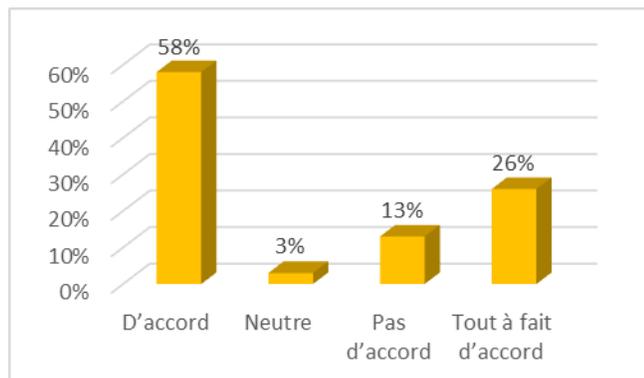
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 47% des répondants sont d'accord que les autorités intègrent les besoins spécifiques des victimes des atrocités de Boko-Haram dans leurs décisions ; 27% sont tout à fait d'accord ; 14% ne sont pas d'accord ; 9% sont neutre et 3% ne sont pas du tout d'accord.

Q7 Les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs dans les communautés où se retrouvent les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés



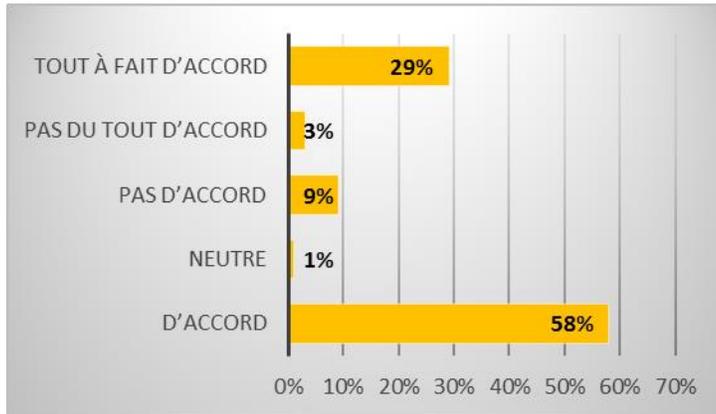
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 66% des répondants sont d'accord que les autorités mettent en place des mécanismes de prévention et de gestion de conflits inclusifs dans les communautés où se retrouvent les ex-combattants de Boko-Haram et les relaxés ; 11% ont tout à fait d'accord ; 10% sont respectivement neutres et pas d'accord et 3% pas du tout d'accord.

Q8 Les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes



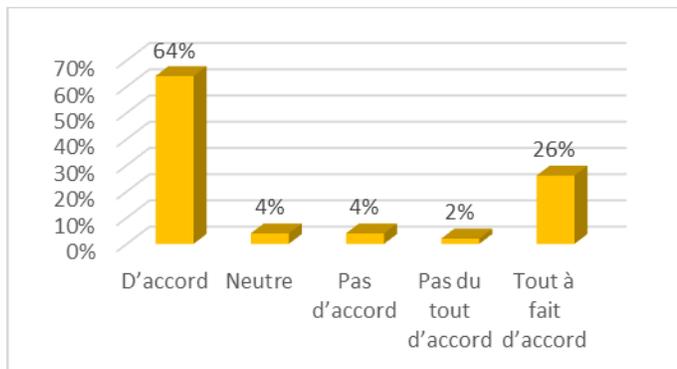
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 58% sont d'accord que les communautés de cette zone d'intervention du projet sont plus stables et résilientes ; 26% sont tout à fait d'accord ; 13% ne sont pas d'accord et 3% sont neutre.

Q9 Les ex-combattants de Boko-Haram et les détenus relaxés vivent dans la paix, en harmonie dans les communautés d'accueil



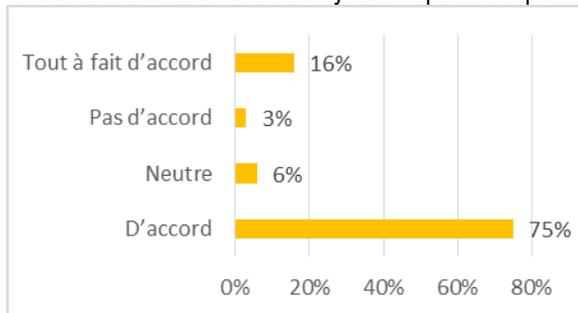
Commentaires : il ressort des résultats des entretiens que 58% des répondants sont d'accord que les ex-combattants de Boko-Haram et les détenus relaxés vivent dans la paix, en harmonie dans les communautés d'accueil ; 29% sont tout à fait d'accord ; 9% ne sont pas d'accord ; 3% ne sont pas du tout d'accord et 1% est neutre.

Q10 Les ex-combattants de Boko-Haram et les détenus relaxés se prennent en charge et vivent de façon autonome dans les communautés d'accueil



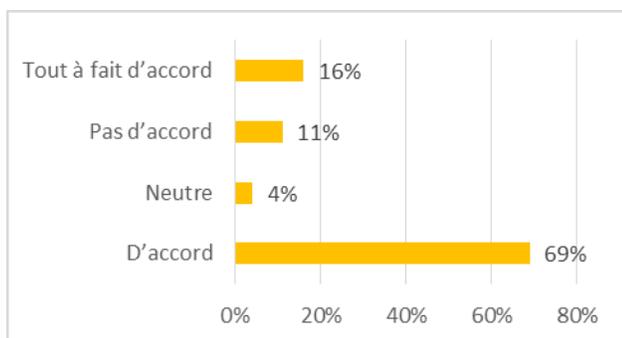
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 64% des répondants sont d'accord que les ex-combattants de Boko-Haram et les détenus relaxés se prennent en charge et vivent de façon autonome dans les communautés d'accueil ; 26% sont tout à fait d'accord ; 4% sont respectivement neutre et pas du tout d'accord et 2% ne sont pas du tout d'accord.

Q11 Les ex-combattants de Boko-Haram et les détenus relaxés sont désormais conscients des méfaits de la radicalisation et adhèrent aux valeurs de citoyenneté promues par les autorités



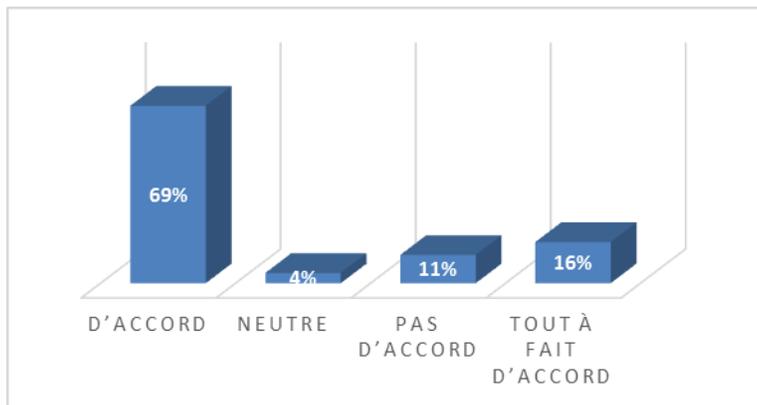
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 75% des répondants sont d'accord que les ex-combattants de Boko-Haram et les détenus relaxés sont désormais conscients des méfaits de la radicalisation et adhèrent aux valeurs de citoyenneté promues par les autorités ; 16% sont tout à fait d'accord ; 6% sont neutres et 3% ne sont pas d'accord.

Q12 Les droits des ex-combattants et des détenus relaxés sont de plus en plus respectés par les communautés



Commentaires : il ressort des résultats des entretiens que 69% des répondants sont d'accord que les droits des ex-combattants et des détenus relaxés sont de plus en plus respectés par les communautés ; 16% sont tout à fait d'accord ; 11% ne sont pas d'accord et 4% sont neutre.

Q13 Les victimes des atrocités de Boko-Haram éprouvent un sentiment d'injustice du fait de la réintégration dans leur communauté, des ex-combattants et des détenus relaxés.



Commentaires : d'après les résultats des entretiens 69% des répondants ont confirmé que les victimes des atrocités de Boko-Haram éprouvent un sentiment d'injustice du fait de la réintégration dans leur communauté, des ex-combattants et des détenus relaxés ; 16% sont tout à fait d'accord ; 11% ne sont pas d'accord et 4% sont neutres.

Annexe 7 : Photos illustratives de la collecte des données

Entretien avec un réfugié dans la commune de Gueskerou.



Entretien avec une personne hôte à Gueskerou



Entretien avec un déplacé dans la commune de Gueskerou



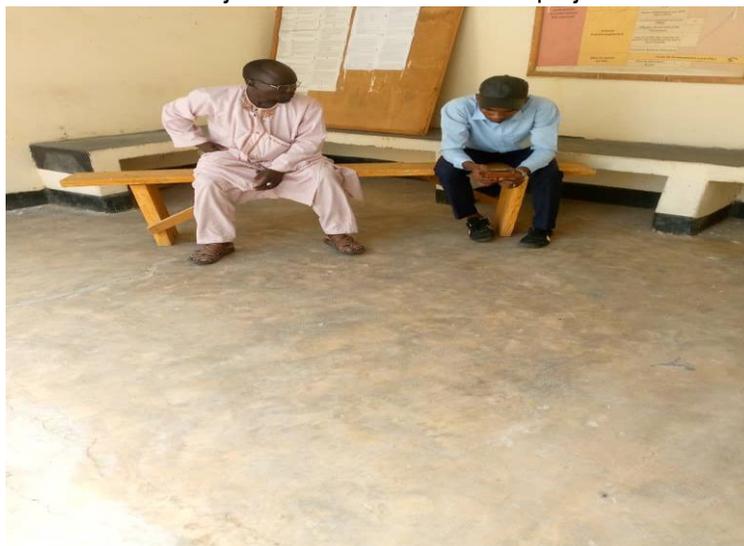
Focus groupe avec les ex combattants à Toumour



Focus groupe avec les leaders communautaires de Toumour



Entretien avec un jeune bénéficiaire de deux projets à Kablewa



Entretien avec le Président du conseil régional de Diffa



Entretien avec une relaxé de Boko Haram à Toumour



Focus groupe femmes à Gueskerou



Focus groupe hommes, Commune de Gueskerou



Entretien avec le chef de village de Gueskerou



Entretien avec les leaders communautaires de Gueskerou



Discussions de groupe avec les réfugiés d'Abadam (village frontalier avec Bosso)



Entretien avec un jeune relâché de Boko Haram dans la commune de Bosso



Focus groupe avec les jeunes femmes bénéficiaires projet cohésion sociale sur le site des déplacés de Gamgara comme de Bosso



Focus groupe avec les déplacés de Bosso



Focus groupe avec les ex-combattants sortis du camp de Goudoumaria et bénéficiaires du projet réinsertion socio-économique des ex-combattants. Ces jeunes sont réinstallés et réinsérer dans la commune rurale de Toumour

